



Analyse des besoins sociaux

CIAS de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

Avril 2022

Sommaire

Contexte méthodologique	5
Contexte territorial.....	7
Portrait démographique.....	9
Structure par âge.....	13
Ménages.....	14
Nouveaux résidents.....	15
Anciens résidents	17
Migrations internes	18
Immigration.....	20
Etrangers	21
Autres statistiques socioéconomiques.....	23
Entreprises.....	23
Activité.....	25
Emplois au lieu de travail	27
Salaires	28
Analyse thématique	30
Méthodologie.....	31
La mobilité.....	32
1/ Eléments statistiques.....	32
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	35
3/ Diagnostic	37
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux.....	38
5/ Propositions de pistes d'action.....	38
Le vieillissement	40
1/ Eléments statistiques.....	40
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	47
3/ Diagnostic	49
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux.....	50
5/ Propositions de pistes d'action.....	51
L'enfance et la jeunesse	53
1/ Eléments statistiques.....	53
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	57
3/ Diagnostic	60
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux.....	61
5/ Propositions de pistes d'action.....	62

L'accès aux droits et le numérique.....	63
1/ Eléments statistiques.....	63
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	72
3/ Diagnostic	75
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux	76
5/ Propositions de pistes d'action	77
La vie sociale.....	79
1/ Eléments statistiques.....	79
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	81
3/ Diagnostic	83
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux	84
5/ Propositions de pistes d'action	85
Le logement.....	86
1/ Eléments statistiques.....	86
2/ Diagnostic	90
3/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux	91
4/ Propositions de pistes d'action	91
La cohésion territoriale et partenariale	93
1/ Diagnostic	93
2/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux	94
3/ Propositions de pistes d'action	94
Santé.....	96
1/ Eléments statistiques.....	96
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	98
3/ Diagnostic	100
4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux	101
5/ Propositions de pistes d'action	101
Petite Enfance – Parentalité.....	102
1/ Eléments statistiques.....	102
2/ Quelques éléments sur l'offre de services.....	104
Conclusions : Priorisation et fiches-actions.....	107
Synthèse et priorisation des thématiques	108
Proposition de fiches-actions	110
Annexes.....	128
Glossaire	129
Projections démographiques	131

Liste des entretiens	134
Liste des participants aux groupes de travail	135
Résumé statistique par commune	136

Contexte méthodologique

Obligatoire par le décret du 6 mai 1995, l'analyse des besoins sociaux (ABS) vise à apporter un soutien à l'action publique en améliorant les connaissances du territoire : ses caractéristiques sociodémographiques, ses évolutions, ses principaux enjeux présents et à venir.

Les principaux objectifs d'une analyse des besoins sociaux sont d'améliorer la connaissance de la population et du territoire, de mettre en adéquation l'offre de service et les besoins, d'apporter un soutien aux choix politiques et d'anticiper les problématiques et les changements.

Les enjeux et objectifs de ce diagnostic sont d'améliorer la connaissance des besoins, usages et attentes de la population, et plus globalement l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Communauté de communes du Val de Drôme.

Méthodologie de l'analyse statistique

L'analyse statistique présente des données pour la Communauté de communes, les communes la constituant, les bassins et pour certains territoires de comparaison, permettant de recontextualiser ces données « froides ». Ces territoires de comparaison sont la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Drôme, la Communauté de communes du Crestois et de Pays de Saillans Cœur de Drôme et la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

Les données présentées proviennent de différentes sources :

INSEE

- Recensements de la population
- Déclaration annuelle des données sociales (DADS)
- Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)
- Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)
- Base permanente des équipements (BPE)

INSEE, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA

- Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

Etat civil

Répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS)

Cnaf

- Fichier FILEAS
- Base communale allocataires (BCA)

Pôle Emploi, DARES

- Statistique mensuelle sur le marché du travail (STMT)

ARS

- Fichier national des professionnels de santé (FNPS)
- Système national des données de santé (SNDS)
- Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS)

Carsat & CGSS

- Observatoire des fragilités
- Déclaration annuelle des données sociales (DADS)

Caisse Centrale de la MSA (CCMSA)**Répertoire National des Associations (RNA)****INJEP – recensement des licences et clubs sportifs**

Ce document présente les données disponibles les plus récentes. Les dates de ces données varient selon les sources. La source de données la plus importante est le recensement de l'INSEE. Les données issues des recensements sont disponibles avec un décalage, les dernières données présentées dans ce document datent donc de 2017.

Les autres données présentées (plus récentes) peuvent permettre de visualiser des changements récents (n'apparaissant pas dans les données INSEE) et de compléter l'analyse de certaines thématiques. C'est par exemple le cas des thématiques Petite enfance, Enfance-jeunesse, Famille, Santé, ... notamment à partir des données Caf, Département, ARS, ...

Selon les sources, les dates des données peuvent différer, puisque nous mettons en avant les données les plus récentes disponibles. Les dates de disponibilité des données peuvent également varier, pour une même source, selon les indicateurs.

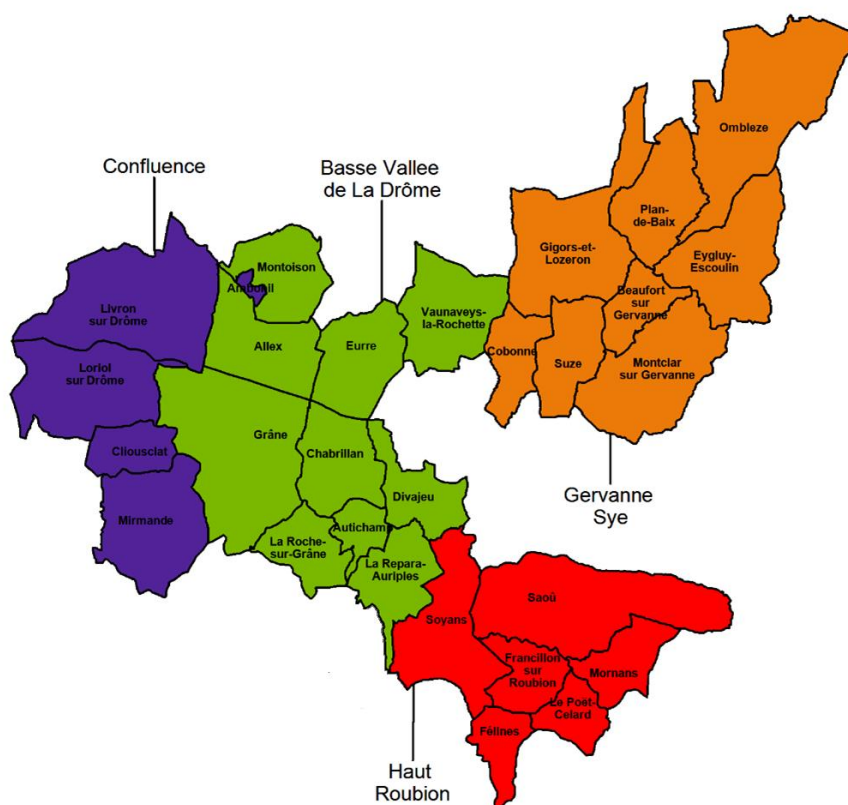
Les cartographies et graphiques sont issus de ces sources (qui sont alors indiquées) et sont réalisés par le cabinet (sauf exceptions qui sont alors précisées).

L'analyse statistique présente donc des données pour la Communauté de communes et pour chacune des communes. Un résumé statistique par commune est présent en annexe.

Contexte territorial

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée est composée de 29 communes (réparties sur un territoire de 600 km²).

La communauté de communes est composée de quatre zones découpées par bassin.



Les bassins sont composés comme suit :

Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
Alex	Ambonil	Beaufort-sur-Gervanne	Félines-sur-Rimandoule
Autichamp	Clionsclat	Cobonne	Francillon-sur-Roubion
Chabrillan	Livron-sur-Drôme	Eygluy-Escoulin	Mornans
Divajeu	Loriol-sur-Drôme	Gigors-et-Lozeron	Le Poët-Célard
Eurre	Mirmande	Montclar-sur-Gervanne	Saou
Grane		Ombèze	Soyans
Montoisson		Plan-de-Baix	
La Répara-Auriples		Suze	
La Roche-sur-Grâne			
Vaunaveys-la-Rochette			



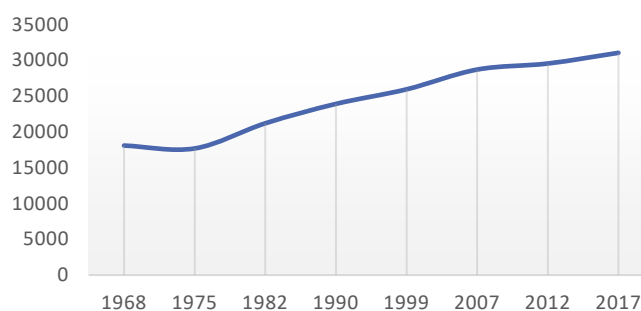
Quelques éléments statistiques du territoire

Portrait démographique

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée compte 31 035 habitants en 2017. Les communes de Livron-sur-Drôme (9 104 habitants), Loriol-sur-Drôme (6 593 habitants) et Alex (2 515 habitants) sont les plus peuplées.

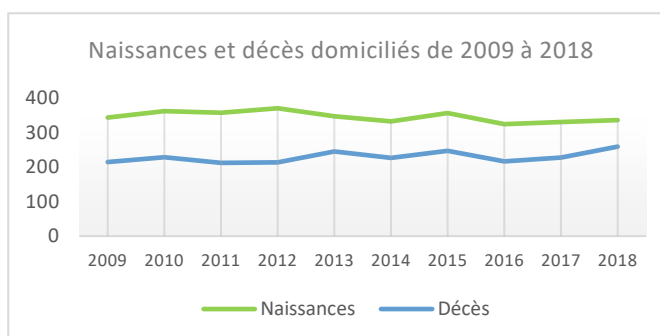
La population augmente depuis 2012 (29 544 habitants alors). Entre 2012 et 2017, la Communauté de communes a vu sa population augmenter de 1 491 habitants, soit une hausse de 5%.

Evolution de la population de 1968 à 2017

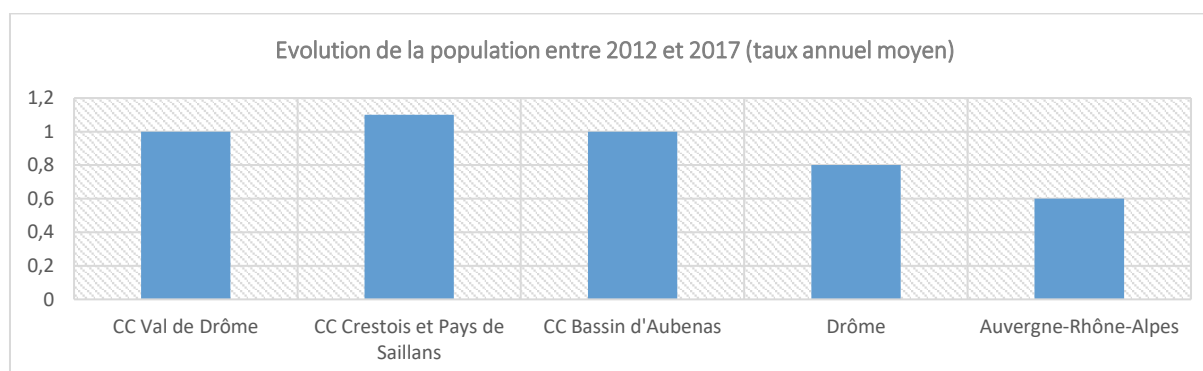


Cette augmentation de population est due à des soldes migratoire (+0,6%) et naturel (+0,4%) annuels positifs. Cela signifie que le nombre d'arrivants est supérieur au nombre de personnes quittant la Communauté de communes, et que le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès observés au sein du territoire entre 2012 et 2017.

Néanmoins l'accroissement naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) diminue depuis 2017, du fait notamment de l'augmentation du nombre de décès en 2017 et 2018.

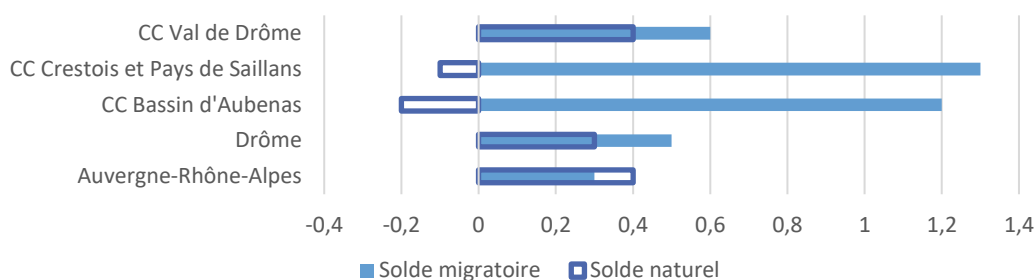


L'augmentation démographique de la Communauté de communes est proche de celle des Communautés de communes voisines et plus importante que le département ou la région.



Val de Drôme est la seule Communauté de communes présentée avec un solde naturel positif entre 2012 et 2017. A contrario, le solde migratoire y est plus faible que dans les autres Communautés de communes.

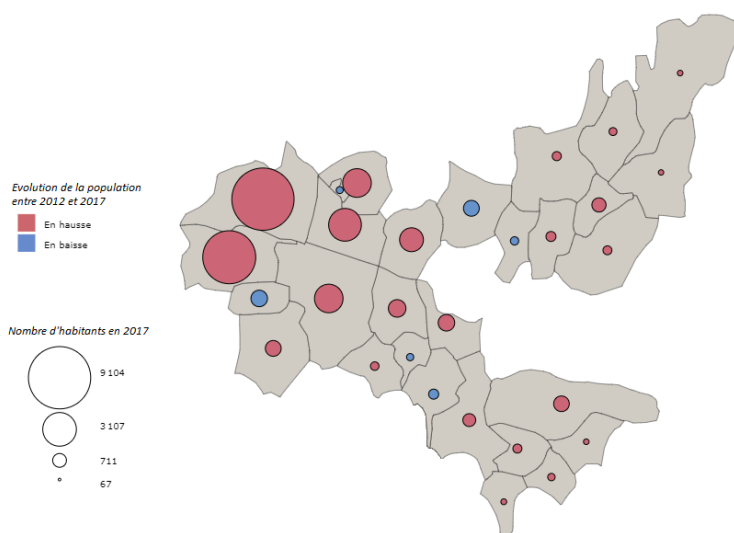
Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel et au solde migratoire entre 2012 et 2017 en %



Entre 2012 et 2017, seules 6 communes ont vu leur population baisser. Il s'agit d'Ambonil, la Répara-Auriples, Autichamp, Cliousclat, Cobonne et Vaunaveys-la-Rochette.

A l'inverse, les communes ayant vu leur population le plus fortement augmenter (proportionnellement à leur taille de population) sont Plan-de-Baix (+18,5%), Eygluy-Escoulin (+17,5%), Gigors-et-Lozeron (+16,3%) et Mirmande (+16,1%) entre 2012 et 2017. En nombre d'habitants, c'est la commune de Loriol-sur-Drôme qui progresse le plus, avec 574 habitants supplémentaires.

Nombre d'habitants en 2017 et évolution du nombre d'habitants entre 2012 et 2017 selon la commune



Population selon la commune de résidence en 2017		
Commune	Nombre d'habitants	Evolution de la population entre 2012 et 2017
Alex	2515	1,7%
Ambonil	113	-6,6%
La Répara-Auriples	235	-2,1%
Autichamp	121	-8,3%
Beaufort-sur-Gervanne	471	6,8%
Chabrillan	721	8,6%
Cliousclat	638	-2,0%
Cobonne	161	-3,0%
Divajeu	640	6,1%
Eurre	1334	13,9%
Eygluy-Escoulin	67	17,5%
Félines-sur-Rimandoule	79	11,3%
Francillon-sur-Roubion	190	5,6%

Gigors-et-Lozeron	193	16,3%
Grane	1913	6,8%
Livron-sur-Drôme	9104	1,4%
Loriol-sur-Drôme	6593	9,5%
Mirmande	585	16,1%
Montclar-sur-Gervanne	186	3,3%
Montoison	1925	3,9%
Mornans	72	1,4%
Omlèze	72	4,3%
Plan-de-Baix	147	18,5%
Le Poët-Célar	127	4,1%
La Roche-sur-Grane	170	3,0%
Saou	571	9,8%
Soyans	388	12,8%
Suze	234	2,6%
Vaunaveys-la-Rochette	584	-1,5%

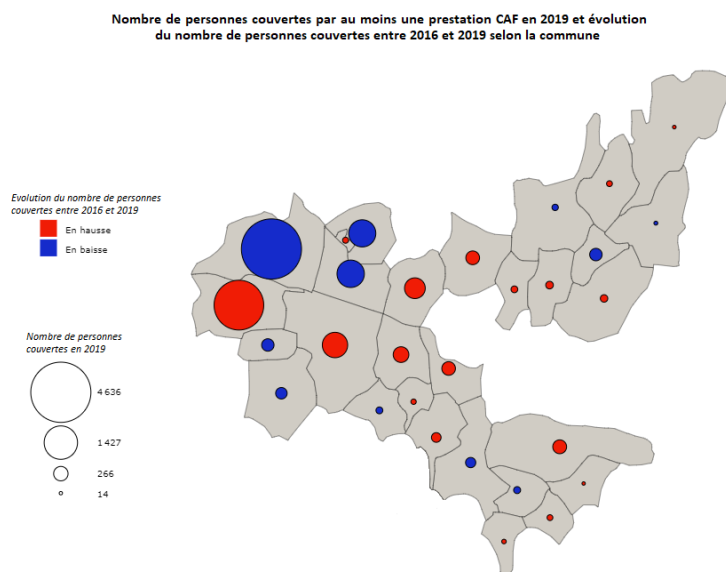
Population allocataire Caf

On dénombre 5 068 foyers allocataires Caf en 2019 et la population couverte par les prestations est de 13940 personnes. Le nombre de foyers allocataires a augmenté entre 2016 et 2019 (4 787 foyers allocataires en 2016), alors que le nombre de personnes couvertes a peu évolué (13 991 en 2016).

Les communes de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme représentent à elles seules 56% des personnes couvertes en 2019.

Foyers allocataires Caf en 2019		
	Nombre de foyers allocataires	Personnes couvertes
Allex	321	960
Ambonil	18	46
La Répara-Auriples	41	118
Autichamp	16	36
Beaufort-sur-Gervanne	77	198
Chabrillan	110	314
Clionsclat	79	197
Cobonne	22	58
Divajeu	89	237
Eurre	180	550
Eygluy-Escoulin	9	19
Félines-sur-Rimandoule	15	26
Francillon-sur-Roubion	36	62
Gigors-et-Lozeron	21	51
Grane	288	824
Livron-sur-Drôme	1715	4636
Loriol-sur-Drôme	1145	3166
Mirmande	70	168
Montclar-sur-Gervanne	33	71
Montoison	305	942
Mornans	NC	14
Omlèze	NC	16
Plan-de-Baix	22	43
Le Poët-Célar	16	43
La Roche-sur-Grane	23	60
Saou	100	245
Soyans	43	133
Suze	31	74
Vaunaveys-la-Rochette	83	240

Entre 2016 et 2019, les communes de Grane (74 personnes supplémentaires) et Eurre (42 personnes) ont vu leur nombre de personnes couvertes augmenter le plus ; à l'inverse, c'est la commune d'Allex qui a vu son nombre de personnes couvertes le plus diminuer (138 personnes de moins).



Population allocataire MSA

On dénombre 1 429 personnes couvertes par une prestation légale au régime agricole en 2019 (elles étaient 1 323 en 2016). La moitié des personnes couvertes est âgée de moins de 30 ans (48,9%).

Population couverte par une prestation légale au régime agricole en 2019		
	Nombre	%
Moins de 20 ans	619	43,3
20 à 29 ans	80	5,6
30 à 39 ans	265	18,5
40 à 49 ans	244	17,1
50 à 59 ans	119	8,3
60 ans ou plus	102	7,1
Ensemble	1429	

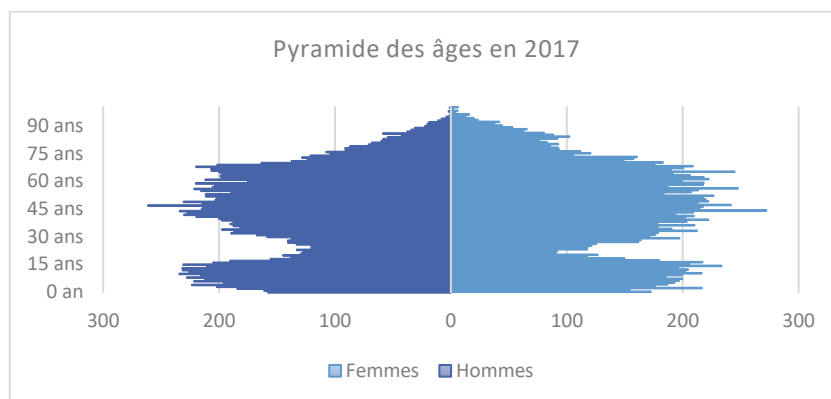
Parmi la population couverte par une prestation légale au régime agricole en 2019, 63,1% sont des salariés agricoles (902 personnes).

En 2019, 600 enfants étaient couverts par une prestation légale du régime agricole, dont 9% de moins de 3 ans.

Enfants couverts d'au moins une prestation légale au régime agricole en 2019		
	Nombre	%
Moins de 3 ans	55	9,2
3 à 5 ans	90	15,0
6 à 11 ans	224	37,3
12 à 15 ans	129	21,5
16 à 19 ans	95	15,8
20 à 24 ans	7	1,2
Ensemble	600	

Structure par âge

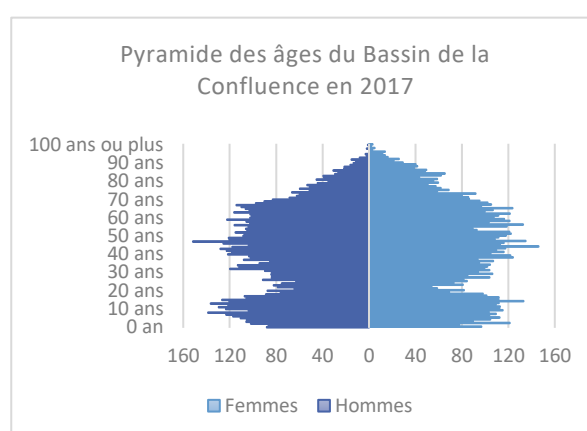
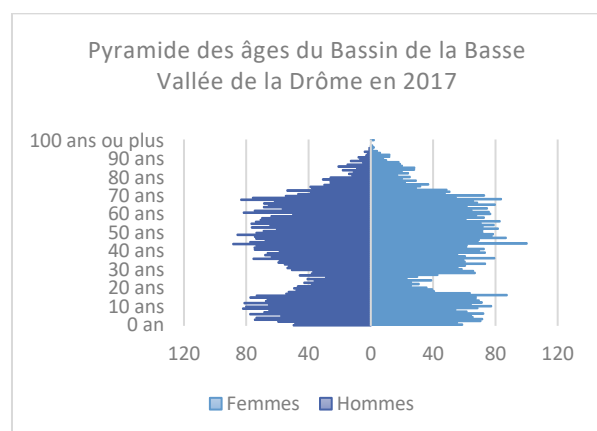
La structure par âge de la population intercommunale en 2017 montre une forte représentation des 40-69 ans (12 740 personnes, soit 41,1% de la population). On constate également un nombre d'enfants important (6 506 enfants de moins de 16 ans, 21% de la population intercommunale). A l'inverse, les jeunes adultes entre 18 et 30 ans sont peu nombreux (3 202 personnes, soit 10,3% de la population).

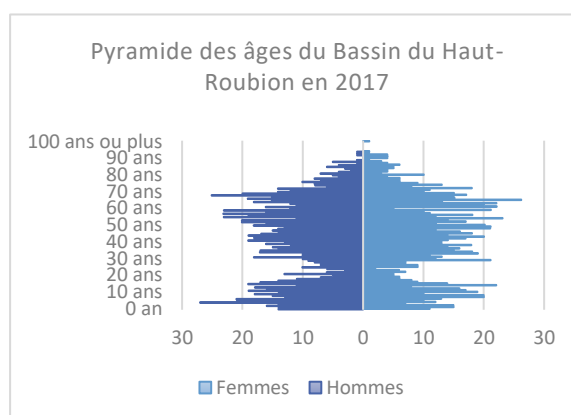
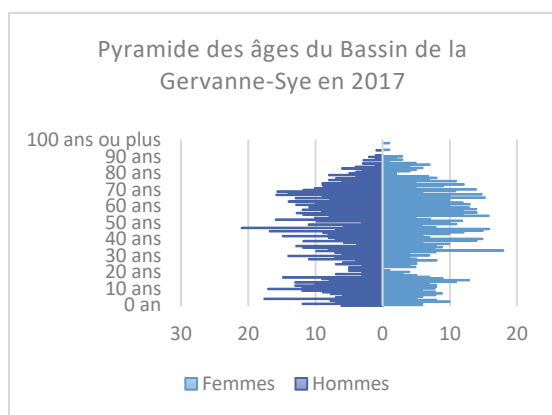


Entre 2012 et 2017, chacune des classes d'âge a vu son nombre augmenter. Les personnes de 60-74 ans (875 personnes supplémentaires) et de 45-59 ans (344 personnes en plus) ont connu les augmentations les plus fortes.

Evolution de la population selon le groupe d'âge				
Groupe d'âges	2012		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
0-14 ans	5960	20,2	6069	19,6
15-29 ans	4416	14,9	4431	14,3
30-44 ans	5944	20,1	5966	19,2
45-59 ans	6123	20,7	6468	20,8
60-74 ans	4630	15,7	5504	17,7
75-89 ans	2259	7,6	2296	7,4
90 ans ou plus	212	0,7	301	1,0

Les structures par âges des différents bassins sont similaires :





La structure par âge de la Communauté de communes diffère légèrement de celle des territoires de comparaison : les moins de 15 ans sont ainsi surreprésentés alors que les 75 ans ou plus sont sous-représentés.

Structure par âge en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
0-14 ans	19,6	17,5	15,9	18,6	18,4
15-29 ans	14,3	13,5	14,0	15,5	17,6
30-44 ans	19,2	18,2	16,3	18,0	19,0
45-59 ans	20,8	20,0	21,0	20,2	19,8
60-74 ans	17,7	19,1	19,9	17,6	16,0
75 ans ou plus	8,4	11,8	12,8	10,1	9,3

Les foyers allocataires sont en majorité (61,2%) composés de personnes ayant entre 30 et 49 ans (plus précisément dont la personne de référence a entre 30 et 49 ans).

Foyers allocataires selon l'âge de la personne de référence en 2019		
	Nombre	%
Moins de 20 ans	50	1,0
20 à 24 ans	394	7,8
25 à 29 ans	487	9,6
30 à 39 ans	1612	31,8
40 à 49 ans	1490	29,4
50 à 59 ans	626	12,4
60 à 64 ans	176	3,5
65 ans ou plus	233	4,6
Ensemble	5068	

Entre 2016 et 2019, seuls les foyers allocataires dont la personne de référence est âgée entre 25 et 29 ans ont vu leur nombre diminuer. Le nombre de foyers allocataires dont la personne de référence est âgée entre 20 et 24 ans a fortement augmenté sur la période (94 personnes supplémentaires, soit une augmentation de 23,9%).

Ménages

On dénombre 13 075 ménages au sein de Val de Drôme en 2017 (12 032 en 2012). La taille des ménages a diminué durant les cinq années d'observation (2,43 en 2012 et 2,35 en 2017). La taille moyenne des ménages dans la Communauté de communes reste néanmoins la plus forte des territoires présentés.

Taille moyenne des ménages en 2017	
CC Val de Drôme	2,35
CC Crestois et Pays de Saillans	2,10
CC Bassin d'Aubenas	2,07
Drôme	2,21
Auvergne-Rhône-Alpes	2,20

Nouveaux résidents

On dénombre 1 684 personnes qui n'habitaient pas encore au sein de Val de Drôme l'année précédente. Les nouveaux habitants viennent de communes proches, mais également de territoires plus éloignés (les chiffres ci-dessous sont néanmoins des estimations à prendre avec précaution).

Principaux lieux de résidence en 2016 de la population récemment arrivée dans la CC Val de Drôme en 2017	
Valence	181
Crest	154
Portes-Lès-Valence	100
Bourg-lès-Valence	70
Upie	50
Montélimar	49
Etoile-sur-Rhône	45
La Voulte-sur-Rhône	41
Die	41
Romans-sur-Isère	26

Les personnes nouvellement installées au sein de la Communauté de communes sont jeunes : en effet, seul un quart des nouveaux arrivants (23,7%) est âgé de 45 ans ou plus.

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le groupe d'âge		
	Nombre	%
0-14 ans	384	22,8
15-29 ans	506	30,0
30-44 ans	395	23,4
45-59 ans	233	13,8
60-74 ans	122	7,2
75 ans ou plus	45	2,7

Seulement trois personnes récemment installées sur dix font partie d'une famille composée d'un couple où les deux parents sont des actifs occupés en 2017 (31,5%).

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le type de ménage		
	Nombre	%
Homme vivant seul	152	9,0
Femme vivant seule	75	4,5
Plusieurs personnes sans famille	44	2,6
Famille principale monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	45	2,7
Famille principale monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	126	7,5
Famille principale composée d'un couple de deux 'actifs ayant un emploi'	530	31,5
Famille principale composée d'un couple où seul un homme a le statut 'd'actif ayant un emploi'	240	14,3
Famille principale composée d'un couple où seule une femme a le statut 'd'actif ayant un emploi'	115	6,8
Famille principale composée d'un couple d'aucun 'actif ayant un emploi'	290	17,2
Hors logement ordinaire ¹	66	3,9

¹ Le logement ordinaire est un logement défini par opposition à un logement en résidence offrant des services spécifiques (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées...).

Les personnes seules représentent 13,5% des ménages s'étant installés au sein de Val de Drôme au cours de l'année 2016.

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le nombre de personnes par ménage		
	Nombre	%
1 personne	227	13,5
2 personnes	465	27,6
3 personnes	355	21,1
4 personnes	388	23,1
5 personnes	163	9,7
6 personnes ou plus	19	1,1
Hors logement ordinaire	66	3,9

Deux personnes nouvellement installées sur cinq (43,5%) sont propriétaires en 2017, et 48,4% sont locataires. La majorité des nouveaux arrivants vit dans une maison (69,7%).

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le statut d'occupation du logement		
	Nombre	%
Propriétaire	733	43,5
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non-HLM	734	43,6
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM	56	3,3
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	25	1,5
Logé gratuitement	70	4,2
Hors logement ordinaire	66	3,9

La population arrivée au sein de la Communauté de communes est principalement active occupée (43,6%) et jeune. Néanmoins, 167 retraités ou préretraités (9,9%) se sont installés dans une commune de Val de Drôme en 2016.

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le type d'activité		
	Nombre	%
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	735	43,6
Chômeurs	234	13,9
Retraités ou préretraités	167	9,9
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus	65	3,9
Moins de 14 ans	373	22,2
Femmes ou hommes au foyer	40	2,4
Autres inactifs	70	4,2

Parmi les actifs, on retrouve principalement des employés, des professions intermédiaires et des ouvriers.

Population étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon la catégorie socioprofessionnelle		
	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	20	1,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	45	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	115	6,8
Professions intermédiaires	252	15,0
Employés	270	16,0
Ouvriers	246	14,6
Retraités	167	9,9
Autres personnes sans activité professionnelle²	569	33,8

² Ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive. Ne sont pas des activités professionnelles : la production de biens ou services pour soi-même ou sa famille, les activités bénévoles de

Plus de deux personnes s'étant installées au sein de la Communauté de communes au cours de l'année 2016 sur cinq sont diplômées d'études supérieures (42,5%). Ce taux est supérieur à celui de la population intercommunale (30,8%).

Population de 15 ans ou plus étant arrivée dans la CC Val de Drôme en 2016 selon le diplôme le plus élevé obtenu		
	Nombre	%
Aucun diplôme ou au mieux BEPC, brevet des collèges ou DNB	271	20,7
CAP, BEP	231	17,6
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	251	19,2
Diplôme d'études supérieures	557	42,5

Anciens résidents

1 660 personnes sont parties de la Communauté de communes au cours de l'année 2016 (813 hommes et 847 femmes). 633 personnes, soit 38,2% des personnes ayant quitté la Communauté de communes, ont entre 15 et 29 ans, et 22,4% personnes ont entre 30 et 44 ans (371 personnes).

Globalement ce sont donc les jeunes qui partent de la Communauté de communes (les moins de 30 ans représentent plus de 50% des départs). Les seniors sont peu nombreux à quitter la Communauté de communes.

Population ayant quitté la CC Val de Drôme en 2016 selon le groupe d'âge		
	Nombre	%
0-14 ans	252	15,2
15-29 ans	633	38,2
30-44 ans	371	22,4
45-59 ans	252	15,2
60-74 ans	122	7,4
75 ans ou plus	29	1,7

Les personnes seules et les monoparents représentent 36% des personnes ayant quitté la Communauté de communes.

Population ayant quitté la CC Val de Drôme en 2016 selon le type de ménage		
	Nombre	%
Homme vivant seul	212	12,8
Femme vivant seule	178	10,7
Plusieurs personnes sans famille	108	6,5
Famille principale monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	54	3,2
Famille principale monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	155	9,3
Famille principale composée d'un couple de deux 'actifs ayant un emploi'	415	25,0
Famille principale composée d'un couple où seul un homme a le statut 'd'actif ayant un emploi'	303	18,2
Famille principale composée d'un couple où seul une femme a le statut 'd'actif ayant un emploi'	30	1,8
Famille principale composée d'un couple d'aucun 'actif ayant un emploi'	129	7,8
Hors logement ordinaire	77	4,6

toute nature, le travail des détenus, Les activités qui, par leur nature ou leur but, sont illégales (mais non les activités légales exercées dans des conditions illégales), certaines activités très généralement considérées comme immorales et, de ce fait, mal déclarées dans les enquêtes statistiques, les enfants de moins de 14 ans...

Parmi les actifs, la majorité des habitants quittant la Communauté de communes sont des ouvriers, des professions intermédiaires ou des employés.

Trois personnes de 15 ans ou plus ayant quitté la Communauté de communes sur dix (29,4%) sont diplômées d'études supérieures. Ce taux est proche de celui de la population intercommunale (30,8%) mais inférieur à celui des nouveaux arrivants (42,5%).

Les partants utilisent plus les transports en commun (6,5% des partants) que l'ensemble des actifs occupés de la Communauté de communes en 2017 (2,3%).

Population active ayant un emploi ayant quitté la CC Val de Drôme en 2016 selon le mode de transport le plus souvent utilisé pour aller travailler		
	Nombre	%
Pas de transport	20	2,8
Marche à pied	39	5,3
Vélo (y compris à assistance électrique)	30	4,1
Deux roues motorisés	9	1,2
Voiture, camion, fourgonnette	576	80,0
Transports en commun	47	6,5

Les communes ayant attiré le plus d'anciens résidents sont Valence, Crest et Lyon.

Principaux lieux de résidence en 2017 de la population ayant quitté la CC Val de Drôme en 2016	
Valence	146
Crest	143
Lyon	97
Etoile-sur-Rhône	75
La Voulte-sur-Rhône	41
Saulce-sur-Rhône	41
Bourg-lès-Valence	32
Saint-Georges-les-Bains	30
Tain-l'Hermitage	30
Grenoble	29
Montélimar	28
Romans-sur-Isère	27

Migrations internes

Entre 2016 et 2017, les bassins Basse Vallée de la Drôme et Haut-Roubion sont ceux qui ont attiré le plus d'habitants de la Communauté de communes (respectivement 92 arrivées pour 81 départs, et 30 arrivées pour 19 départs). A l'inverse, le bassin Confluence est celui qui a connu le plus grand nombre de départs pour un autre bassin de l'intercommunalité (54 départs pour 31 arrivées).

Récapitulatif des migrations internes en 2016, par bassins		
De :	Vers :	Flux
Basse Vallée de la Drôme	Confluence	31
	Gervanne-Sye	20
	Haut-Roubion	30
Confluence	Basse Vallée de la Drôme	54
Gervanne-Sye	Basse Vallée de la Drôme	19
Haut-Roubion	Basse Vallée de la Drôme	19

En matière de communes, c'est Livron-sur-Drôme qui a vu le plus grand nombre d'habitants d'une autre commune au sein de la Communauté de communes s'y installer (107 arrivées, mais pour 120 départs – notamment vers Loriol-sur-Drôme (90 personnes)).

Les personnes ayant changé de commune au sein de la Communauté de communes du Val de Drôme sont principalement des actifs avec leurs enfants, seulement 6,4% de personnes ayant changé de commune entre 2016 et 2017 sont âgées de 60 ans ou plus.

Migrations internes en 2016 par âge		
	Nombre	%
0-14 ans	159	33,1
15-29 ans	106	22,0
30-44 ans	135	28,1
45-59 ans	50	10,4
60 ans ou plus	31	6,4
Ensemble	481	

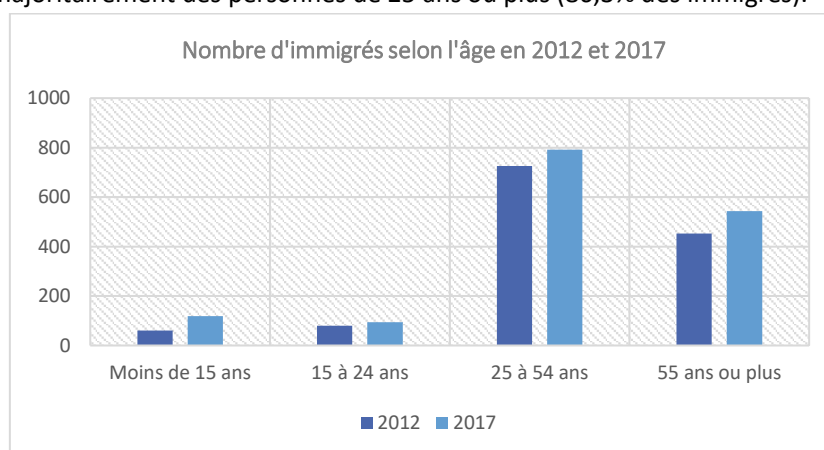
Enfin, les communes de Grane (et dans une moindre mesure Gigors-et-Lozeron et Plan-de-Baix) attirent davantage d'habitants des autres communes de Val de Drôme que des habitants extérieurs au territoire.

Commune	Arrivants de l'extérieur	Arrivants internes	Total Arrivants
Allex	145	30	175
Ambonil	5	5	10
La Répara-Auriples	19	0	19
Autichamp	10	0	10
Beaufort-sur-Gervanne	20	15	35
Chabrillan	69	0	69
Cliusclat	15	10	25
Cobonne	34	0	34
Divajeu	95	10	105
Eurre	77	63	140
Eygluy-Escoulin	10	0	10
Félines-sur-Rimandoule	5	0	5
Francillon-sur-Roubion	0	0	0
Gigors-et-Lozeron	0	5	5
Grane	80	95	175
Livron-sur-Drôme	411	109	520
Loriol-sur-Drôme	355	90	445
Mirmande	61	10	71
Montclar-sur-Gervanne	5	0	5
Montoison	56	0	56
Mornans	0	0	0
Ombèze	25	0	25
Plan-de-Baix	0	5	5
Le Poët-Célar	10	0	10
La Roche-sur-Grane	10	0	10
Saou	65	35	100
Soyans	55	0	55
Suze	0	0	0
Vaunaveys-la-Rochette	25	0	25

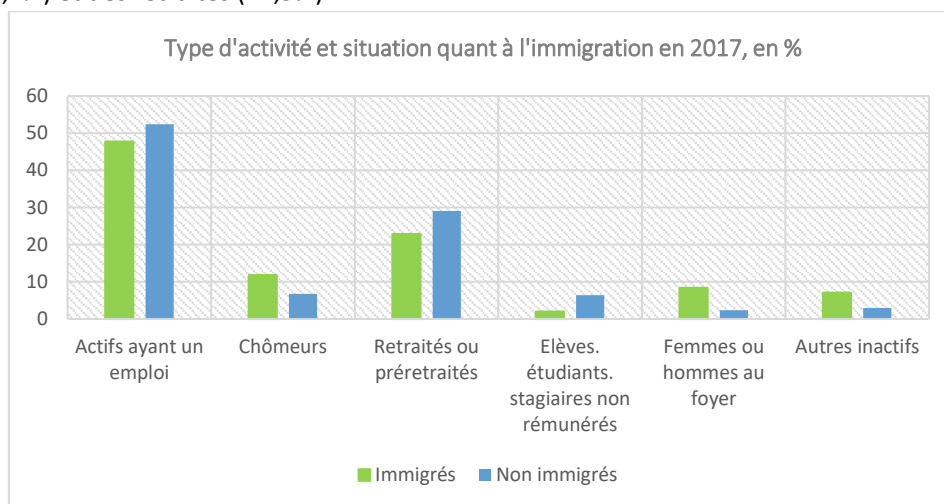
Immigration

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

La Communauté de communes compte 1 547 immigrés en 2017, ce qui représente 5% de la population. Les immigrés sont majoritairement des personnes de 25 ans ou plus (86,3% des immigrés).



Le profil des immigrés est similaire à celui des non-immigrés : ce sont principalement des actifs ayant un emploi (47,7%) et des retraités (22,9%).



Concernant les actifs, les différences notables sont une surreprésentation des immigrés chez les ouvriers (26,8% des immigrés et 11,9% des non immigrés) et une sous-représentation chez les employés (8,7% des immigrés et 12,3% des non immigrés).

La situation quant à l'immigration est proche de celle des autres intercommunalités : une proportion d'immigrés faible, inférieure à la moyenne départementale.

On note également que la proportion d'immigrés dans la population de la Communauté de communes après 25 ans est la plus basse des territoires présentés.

Part des immigrés dans la population en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Moins de 15 ans	1,9	1,6	1,5	2,2	3,2
De 15 à 24 ans	3,1	3,0	3,9	4,2	7,0
De 25 à 54 ans	6,7	7,0	8,0	10,5	12,8
55 ans ou plus	5,3	5,9	6,3	8,3	10,3
Ensemble	5,0	5,3	5,9	7,5	9,6

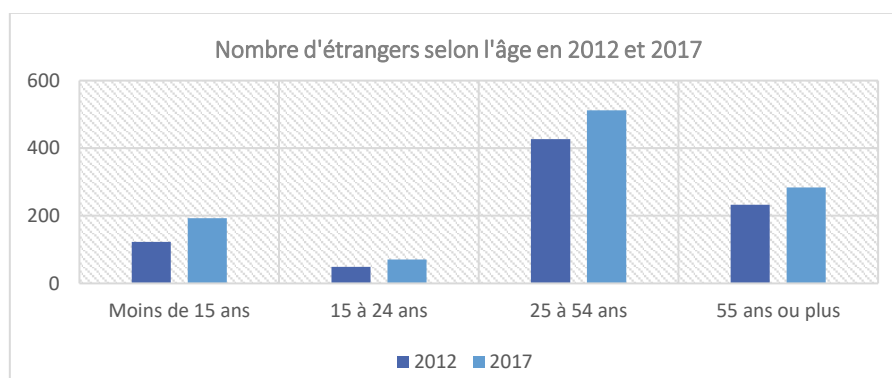
Les immigrés sont davantage présents dans le Bassin de la Confluence, notamment chez les personnes âgées de 25 à 54 ans.

Part des immigrés dans la population en 2017				
	Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
Moins de 15 ans	1,5	2,4	1,5	0,6
De 15 à 24 ans	2,7	3,6	2,7	1,2
De 25 à 54 ans	4,3	8,6	4,4	5,9
55 ans ou plus	3,2	6,4	6,8	5,0
Ensemble	3,2	6,2	4,7	4,2

Etrangers

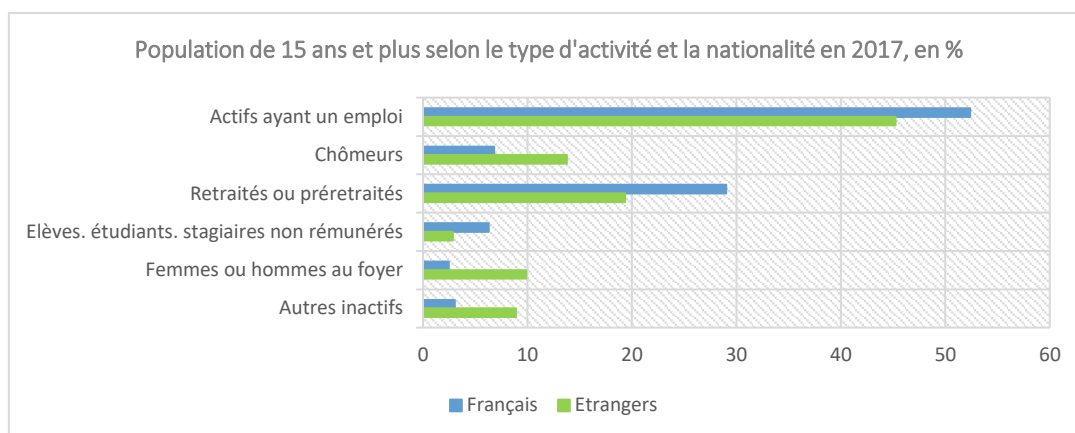
Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Il y a 1 059 personnes de nationalité étrangère en 2017 dans la Communauté de communes, ce qui correspond à 3,4% de la population. Près de la moitié des étrangers ont entre 25 et 54 ans (48,3%), et 28,8% d'entre eux ont plus de 55 ans.



Les étrangers, tout comme les Français, sont principalement des actifs ayant un emploi (45,2% des étrangers et 52,4% des Français). Les étrangers actifs sont principalement ouvriers (28,7%).

Le chômage touche 13,8% des étrangers alors qu'il ne concerne que 6,8% des Français.



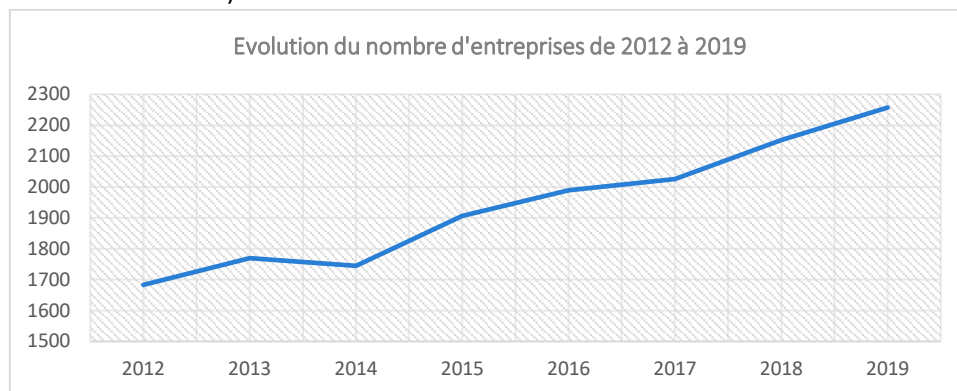
La Communauté de communes Val de Drôme fait partie des territoires avec les plus faibles proportions d'étrangers, quelle que soit la catégorie d'âges.

Part des étrangers dans la population en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Moins de 15 ans	3,2	2,4	3,5	4,7	6,1
De 15 à 24 ans	2,4	2,3	2,8	3,2	5,4
De 25 à 54 ans	4,4	4,3	4,7	6,4	8,3
55 ans ou plus	2,8	3,1	3,2	4,3	5,6
Ensemble	3,4	3,3	3,7	5,0	6,7

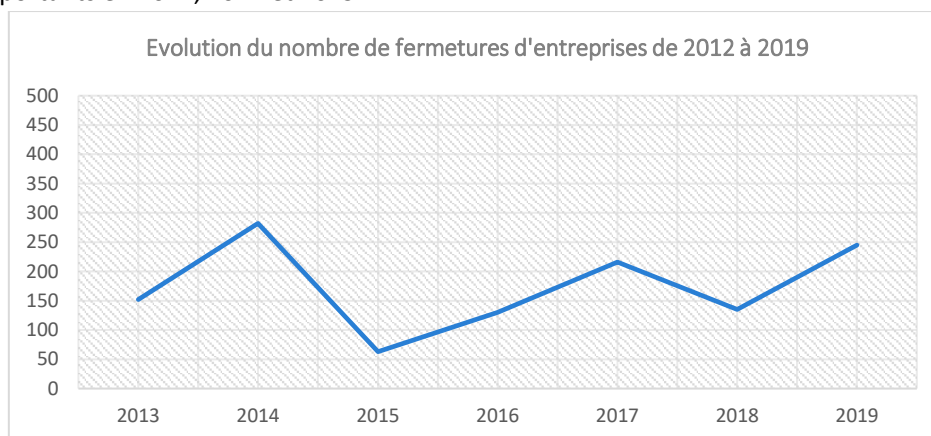
Autres statistiques socioéconomiques

Entreprises

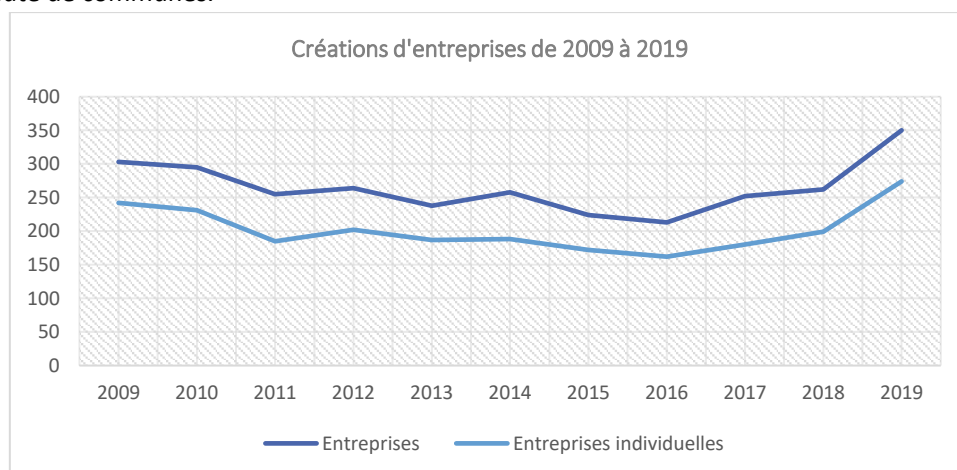
Le nombre d'entreprises sur la Communauté de communes est de 2257 en 2019, et augmente depuis 2012 (à l'exception de l'année 2014).



Sur cette période, le nombre de fermetures d'entreprises est variable d'une année à l'autre. On constate des pics importants en 2014, 2017 et 2019.



Au cours de l'année 2019, 364 entreprises ont été créées au sein de la Communauté de communes. Les entreprises individuelles créées en 2019 représentent 78% des entreprises créées au sein de la Communauté de communes.

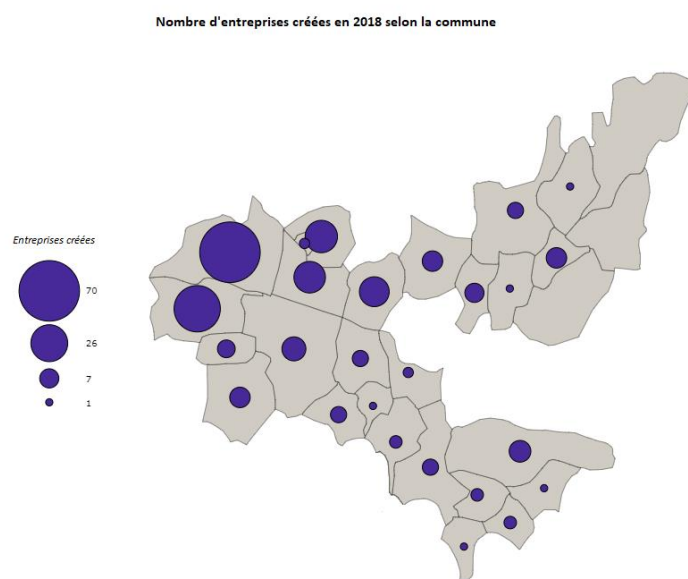


Le taux d'entrepreneuriat (rapport entre nombre de créations d'entreprises et nombre d'habitants) est de 8,7‰ en 2017, il est ainsi égal aux moyennes départementale (8,5‰) et régionale (8,8‰).

Créations d'entreprise par secteur d'activité en 2019					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	7,4	7,5	7,3	7,1	5,3
Construction	16,2	12,6	14,0	13,3	10,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	22,8	16,7	27,4	26,2	27,5
Information et communication	4,7	1,7	3,1	3,1	4,2
Activités financières et d'assurance	1,6	2,5	1,9	2,2	2,1
Activités immobilières	5,8	5,0	2,3	4,8	4,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	15,9	18,8	17,8	19,3	23,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12,4	17,2	13,2	11,4	11,4
Autres activités de services	13,2	18,0	13,0	12,5	10,5

Comme pour les autres territoires (hormis la CC du Crestois et Pays de Saillans), les créations d'entreprises en 2019 au sein de la Communauté de communes se font principalement dans le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration. La construction est le deuxième secteur concerné, à la différence des autres territoires présentés.

En 2018, un quart des entreprises créées au sein de la Communauté de communes l'ont été à Livron-sur-Drôme (25,4%, soit 70 entreprises).



Près de la moitié des entreprises créées en 2018 au sein de la Communauté de communes l'ont été dans le Bassin de la Confluence (127 créations d'entreprises, soit 45,8% des créations d'entreprises).

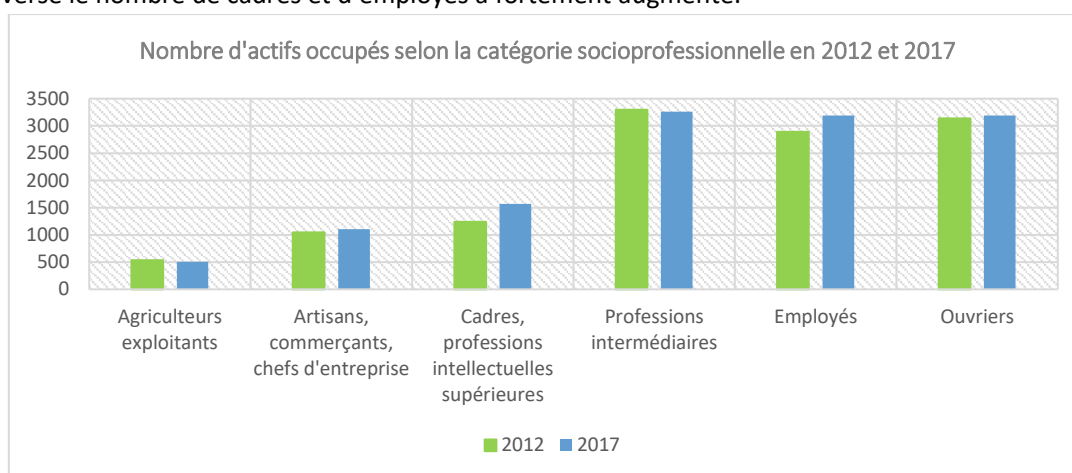
Créations d'entreprise par secteur d'activité en 2018				
	Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
Industrie	8,8	2,4	18,2	8,1
Construction	12,1	12,6	13,6	18,9
Commerce, transports, hébergement et restauration	17,6	30,7	22,7	21,6
Services aux entreprises	35,2	30,7	9,1	27,0
Services aux particuliers	26,4	23,6	36,4	24,3

Activité

Parmi les actifs occupés, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers sont les plus nombreux avec respectivement 25,4%, 24,9% et 24,9% des actifs occupés en 2017.

Entre 2012 et 2017, les professions intermédiaires (37 actifs occupés de moins) et les agriculteurs exploitants (32 de moins) ont vu leur effectif baisser.

A l'inverse le nombre de cadres et d'employés a fortement augmenté.

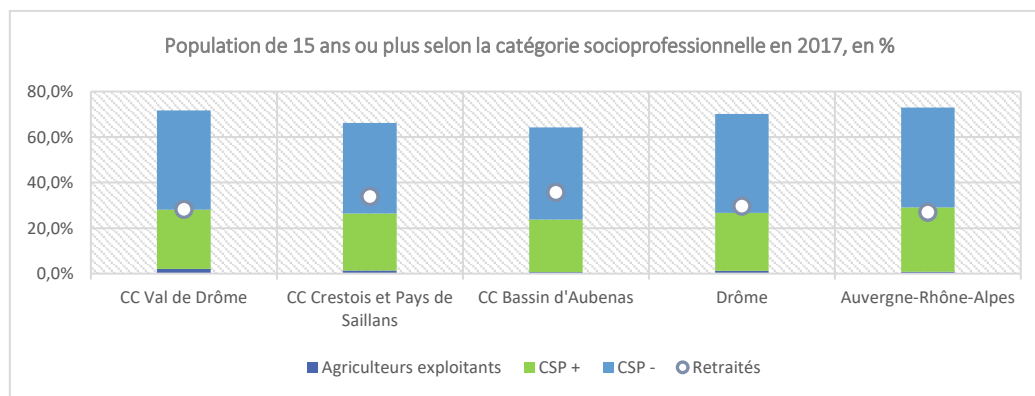


Les ouvriers et les agriculteurs exploitants sont surreprésentés au sein de la Communauté de communes en 2017 par rapport aux territoires de comparaison.

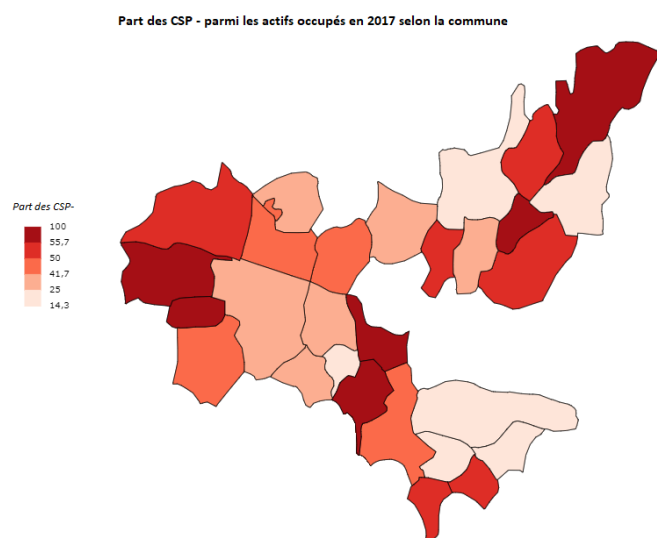
Actifs occupés en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Agriculteurs exploitants	3,9	3,1	1,5	2,5	1,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,6	8,7	11,4	8,2	7,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	12,2	11,2	11,9	13,7	17,2
Professions intermédiaires	25,4	28,5	25,2	26,5	27,2
Employés	24,9	27,5	31,4	26,5	26,5
Ouvriers	24,9	21,1	18,6	22,6	20,5

Val de Drôme a la même proportion de CSP- (employés, ouvriers et autres personnes sans activité professionnelle) que le département (43,6% des personnes de 15 ans ou plus) ; il s'agit cependant du

territoire avec le plus de CSP+ (artisans, commerçants, chefs entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions Intermédiaires, 26%) et le moins de retraités (28,2%) après la région.



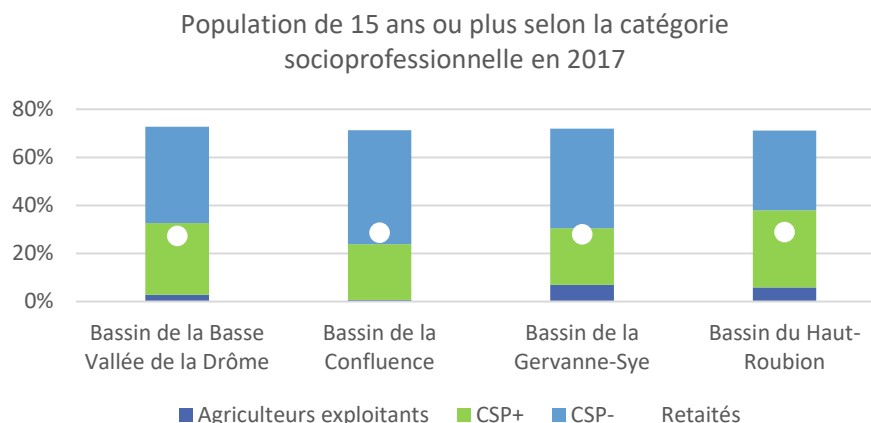
Les CSP- (ouvriers et employés) sont fortement représentées dans le bassin de la Confluence (47,4%). C'est notamment le cas à Loriol-sur-Drôme (58,1% de CSP-), Clionsclat, Beaufort-sur-Gervanne, la Répara-Auriples ou Divajeu. Il est à noter que la totalité des actifs occupés de la commune d'Omlèze sont des CSP- en 2017.



Les agriculteurs exploitants sont surreprésentés dans le Bassin de la Gervanne-Sye en 2017, à l'inverse des professions intermédiaires qui y sont moins représentées que dans les autres Bassins.

Actifs occupés en 2017				
	Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
Agriculteurs exploitants	5,2	1,3	14,1	9,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,3	6,8	10,2	16,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,2	10,6	15,4	12,2
Professions intermédiaires	27,7	25,0	14,7	25,1
Employés	24,2	26,5	25,1	17,2
Ouvriers	19,3	29,8	20,4	19,1

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise ainsi que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont peu représentés dans le Bassin de la Confluence.



Dans la Communauté de communes, les salariés représentent 81,6% des actifs occupés. Plus de 4 salariés sur 5 sont en CDI (84,3% des salariés). Les hommes (85,9%) sont plus souvent en CDI que les femmes (82,7%) en 2017.

Plus d'un salarié sur 10 a un emploi précaire (CDD, intérim, ...) en 2017 (15,7%). C'est une proportion inférieure à celle des intercommunalités de comparaison et proche de celles du département et de la région.

En 2017, 22,7% des salariés du Bassin de la Gervanne-Sye ont des emplois précaires (19,6% pour le Bassin du Haut-Roubion, 16,1% pour le Bassin de la Confluence et 13,4% pour le Bassin de la Basse Vallée de la Drôme).

Emplois au lieu de travail

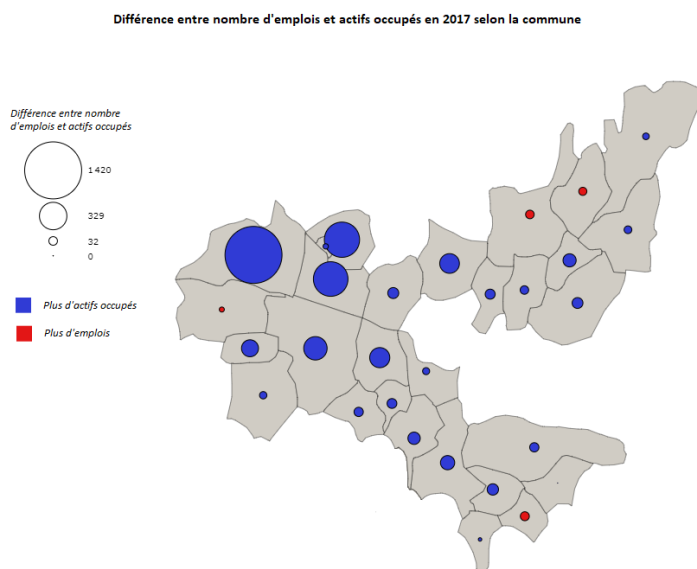
On dénombre 9 063 emplois au sein de la Communauté de communes en 2017 (il y en avait 8 619 en 2012). En 5 ans, l'augmentation du nombre d'emplois a été la plus forte des territoires présentés (+5,2%).

Evolution du nombre d'emplois selon le lieu de travail			
	2012	2017	Evolution
CC Val de Drôme	8619	9063	5,2%
CC Crestois et Pays de Saillans	5905	6148	4,1%
Drôme	206146	210778	2,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	3153920	3201461	1,5%

Entre 2012 et 2017 le secteur de la construction est celui qui crée le plus d'emplois (206 emplois supplémentaires).

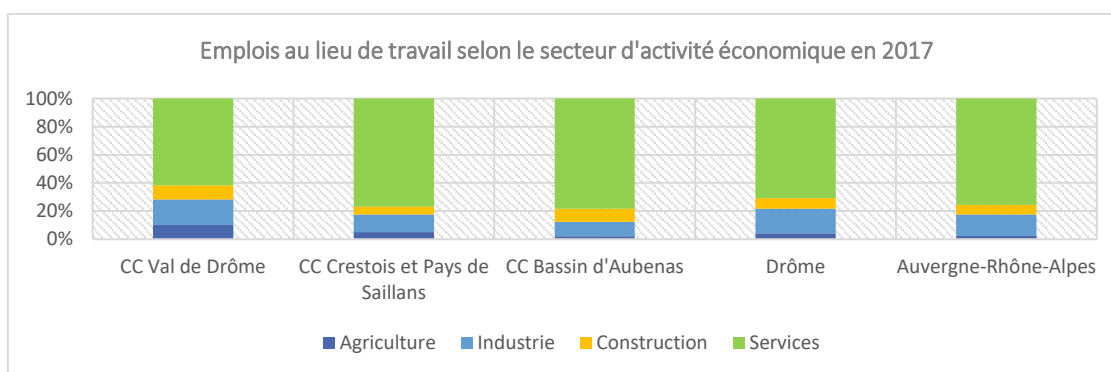
Alors que la Communauté de communes compte 13 016 actifs occupés, on ne relève que 9 063 emplois. Ce déficit de 3 953 emplois implique un nombre important de navettes domicile-travail au départ du territoire.

En 2017, le taux d'indépendance du territoire vis-à-vis des centres d'emplois extérieurs (nombre d'emplois/actifs occupés) s'élève à 69,6% (69,8% en 2012).



L'économie du territoire se caractérise avant tout par la place de l'agriculture qui représente 10% des emplois (4,2% pour le département, 2,3% pour la région) et de l'industrie avec 18,3% des emplois (17,6% pour la Drôme et 15,2% pour l'Auvergne-Rhône-Alpes).

A l'inverse, le territoire est moins tourné vers les services, certes la première source d'emplois (61,8%), que les territoires de comparaison : le secteur des services représente 76,9% des emplois de la CC du Crestois et Pays de Saillans, 78,4% des emplois de la CC du Bassin d'Aubenas, 70,8% pour le département et 75,5% pour la région.



Salaires³

Les hommes perçoivent un salaire net (14,3€ de l'heure) plus conséquent que les femmes en 2017 (12€). Cet écart entre hommes et femmes a peu évolué entre 2012 et 2017.

La principale différence est une diminution de l'écart chez les cadres.

³ Les données statistiques de ce chapitre comprennent la commune de Puy-Saint-Martin.

Salaire net horaire moyen selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle						
	2012			2017		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise salariés	23,5	17,7	21,8	24,1	19,8	22,8
Professions intermédiaires	14,5	12,4	13,7	15,1	13,0	14,2
Employés	11,4	9,7	10,2	11,4	10,3	10,6
Ouvriers	10,5	9,3	10,3	11,2	10,4	11,1
Ensemble	13,2	10,9	12,3	14,3	12,0	13,4

Salaire net horaire moyen selon le sexe et l'âge en 2017			
	Hommes	Femmes	Ensemble
18 à 25 ans	9,7	9,4	9,6
26 à 50 ans	14,1	12,1	13,3
Plus de 50 ans	16,8	12,8	15,2

Le salaire net horaire moyen intercommunal (13,4€) est supérieur aux Communauté de communes de comparaison mais inférieur à la moyenne régionale.

Les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés sont logiquement les mieux rémunérés. Quelles que soient les catégories, les actifs de la Communauté de communes ont des salaires horaires supérieurs aux territoires voisins, mais inférieurs aux moyennes départementales et régionales.

Salaire net horaire moyen selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Cadres professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	22,8	20,4	22,0	23,8	24,8
Professions intermédiaires	14,2	13,4	13,6	14,7	14,7
Employés	10,6	10,2	10,0	10,5	10,7
Ouvriers	11,1	10,8	10,4	10,9	11,2
Ensemble	13,4	12,3	12,2	13,6	14,4



Analyse thématique

Méthodologie

Cette phase d'analyse qualitative thématique est basée sur une consultation de différents acteurs locaux.

Des entretiens individuels ont été réalisés avec des acteurs locaux et partenaires.

Ces entretiens semi-directifs permettent d'échanger sur les problématiques rencontrées par la population. Ces échanges ont également pour objectif de faire remonter des propositions d'actions permettant de résoudre ces problématiques.

La liste de ces entretiens figure en annexes.

L'objectif était de déterminer les principales problématiques rencontrées par la population sur le territoire de la Communauté de communes.

A partir du portrait statistique et de l'analyse des entretiens avec les personnes-ressources, les thématiques ci-dessous ont pu être mises en avant :

- La mobilité
- Le vieillissement
- La jeunesse
- L'accès aux droits et le numérique
- La vie sociale
- Le logement
- La cohésion territoriale et partenariale

Pour chaque thématique, des éléments sur l'offre de services du territoire ainsi que des éléments d'analyse des entretiens sont proposés.

De plus les thématiques suivantes ont été ajoutées à la suite des groupes de travail notamment (et ne comprennent alors pas toujours les mêmes sous-parties que les autres thématiques) :

- Santé
- Petite enfance / Parentalité

Les éléments apportés par les acteurs locaux et partenaires ont été recoupés et confirmés lors de plusieurs entretiens différents. Le but étant d'éviter que la parole d'une seule personne conditionne excessivement l'analyse. A la suite de ces éléments illustrant les problématiques rencontrées par la population, nous avons défini ce qu'il nous semble être les enjeux essentiels du territoire, dans le cadre de cette analyse des besoins sociaux.

Des groupes de travail ont ensuite réuni différents acteurs de terrain pour échanger plus précisément sur le diagnostic et pour proposer des pistes d'action. Les listes des groupes de travail sont en annexes.

À la suite de ce travail de groupe, des propositions de fiches-actions sont présentées pour chaque thématique développée dans ce cadre.

La mobilité

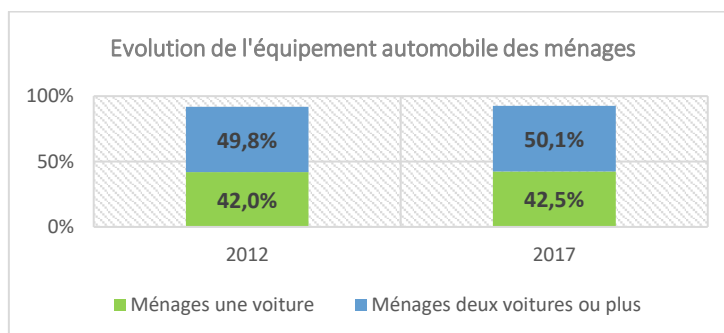
1/ Eléments statistiques

Mobilité professionnelle

Les actifs occupés habitant au sein de la Communauté de communes et travaillant en-dehors de leur commune de résidence sont majoritaires (71,1%). Cette proportion est plus forte que dans les autres territoires de comparaison.

Mobilité domicile-lieu de travail en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence	28,9	43,3	34,7	39,2	34,9
Nombre d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence	71,1	56,7	65,3	60,8	65,1

7,4% des ménages n'ont pas de voiture (soit 965 ménages) en 2017. Ce pourcentage diminue ces dernières années (9,2% en 2012), ce qui illustre l'importance de la voiture pour se déplacer.



De plus, les ouvriers sont 5% à ne pas avoir de voiture (c'est la catégorie socioprofessionnelle la plus concernée).

Les retraités sont environ 16% à ne pas avoir de voiture.

Equipement automobile des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2018						
	Pas de voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	0	0,0	220	57,9	160	42,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	0,6	360	42,6	479	56,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	15	1,3	379	33,8	727	64,8
Professions intermédiaires	45	2,1	747	34,0	1404	63,9
Employés	56	3,8	581	40,1	814	56,1
Ouvriers	124	5,3	823	35,0	1406	59,7
Retraités	620	15,8	1961	49,9	1350	34,3
Autres	95	27,6	180	52,1	70	20,3

Les professions intermédiaires et les cadres sont les catégories qui travaillent le plus souvent sur une autre commune (83% des actifs).

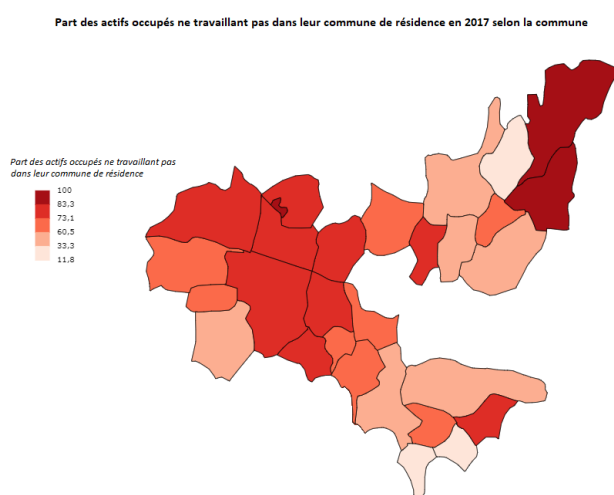
Part de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi ne travaillant pas dans la commune de résidence selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Agriculteurs exploitants	18,3	29,7	22,1	17,1	14,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	41,9	40,0	42,2	37,4	43,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	82,8	65,5	70,9	70,1	72,3
Professions intermédiaires	82,9	64,5	74,3	71,1	73,9
Employés	67,2	57,6	65,4	58,8	61,8
Ouvriers	74,7	67,4	71,7	68,5	73,4

86,9% des actifs utilisent la voiture pour aller travailler, cette proportion étant supérieure aux autres territoires, à l'exception de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

Les transports en commun sont peu utilisés (2% des habitants), même si l'utilisation peut varier selon le lieu de résidence et le lieu de travail. De plus la pratique du vélo reste peu développée, or il est précisé que « selon l'enquête déplacements de 2014 de Valence-Romans Agglo (étendue à la Confluence et au Crestois), si un habitant parcourt 22 kms en moyenne par jour pour se déplacer, la moitié des déplacements font moins de 3 kms, facilement parcourables à vélo. »

Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le moyen de transport en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Pas de transport	5,6	6,8	3,3	4,9	4,3
Marche à pied	3,6	8,3	4,8	5,5	6,7
Vélo	0,9	5,5	0,8	2,2	2,5
Deux roues motorisés	0,7	0,6	1,2	1,1	1,2
Voiture, camion, fourgonnette	86,9	75,5	87,9	82,2	74,5
Transports en commun	2,3	3,3	2,0	4,2	10,7

En 2017, aucun des actifs des communes d'Ambonil, Eygluy-Escoulin et Omblèze ne travaillent dans leur commune de résidence.



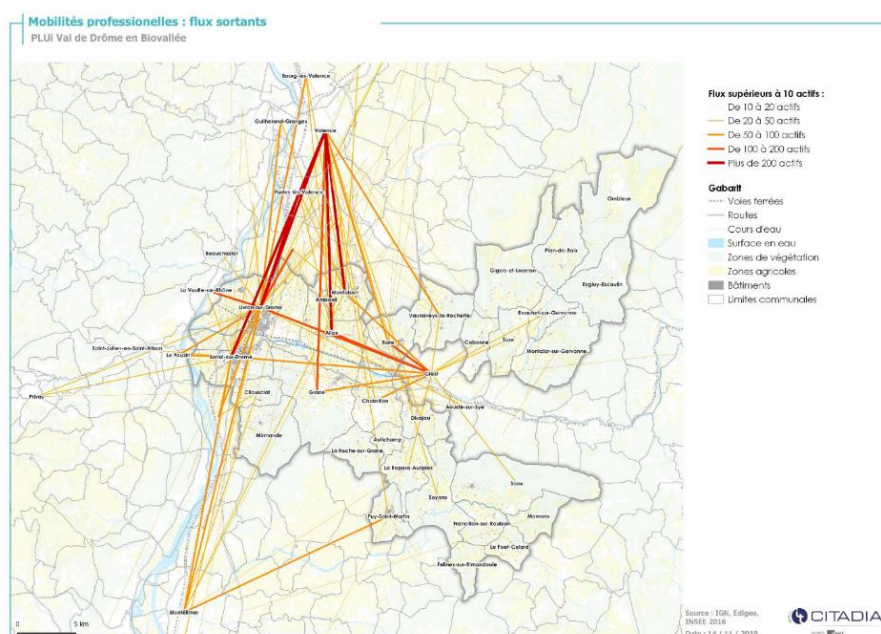
Les actifs occupés du Bassin du Haut-Roubion sont les moins mobiles en 2017 : près d'un actif occupé sur deux (44,2%) travaille dans sa commune de résidence.

A l'inverse, ce sont les actifs du Bassin de la Basse Vallée de la Drôme qui sont les plus mobiles (75,4% d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence).

Mobilité domicile-lieu de travail en 2017		
	Nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence	Nombre d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence
Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	24,6	75,4
Bassin de la Confluence	29,1	70,9
Bassin de la Gervanne-Sye	38,2	61,8
Bassin du Haut-Roubion	44,2	55,8

Les communes de Valence et Crest sont les deux communes qui attirent le plus de travailleurs de l'intercommunalité. Par exemple, 22% des actifs résidant à Livron-sur-Drôme et ne travaillant pas dans leur commune travaillent à Valence (soit 595 actifs occupés).

Libellé - résidence	Libellé - lieu de travail	Flux d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi
Alex	Valence	205
Alex	Crest	170
Eurre	Crest	173
Grane	Valence	110
Livron-sur-Drôme	Valence	595
Livron-sur-Drôme	Loriol-sur-Drôme	312
Livron-sur-Drôme	Portes-lès-Valence	281
Livron-sur-Drôme	Étoile-sur-Rhône	162
Livron-sur-Drôme	La Voulte-sur-Rhône	150
Livron-sur-Drôme	Crest	144
Loriol-sur-Drôme	Valence	294
Loriol-sur-Drôme	Montélimar	165
Loriol-sur-Drôme	Livron-sur-Drôme	160
Loriol-sur-Drôme	Portes-lès-Valence	135
Montoisson	Valence	263



Source : PLUI Val de Drôme en Biovallée, IGN, Edigeo, INSEE, cabinet Citadia

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

Le réseau routier est hiérarchisé par des infrastructures majeures et structurantes qui s'appuient sur les vallées du Rhône et de la Drôme⁴ :

- L'autoroute A7 dont l'échangeur situé à Loriol-sur-Drôme permet de connecter le territoire à cet axe majeur de la vallée du Rhône ;
- La nationale 7 qui permet de rejoindre Valence ou Montélimar en 40 min en moyenne depuis le bassin de la Confluence et la Vallée de la Drôme ;
- Des routes départementales structurantes dont la D86, la D93, la D104, la D111 et la D538. Les départementales D104, D93 et D111 structurent les connexions est/ouest en connectant notamment les pôles structurants de Loriol-sur-Drôme et de Livron-sur-Drôme au pôle urbain de Crest. La D538 permet également de raccorder le Haut-Roubion à Crest.
- Un réseau de voies de desserte locales.

Deux axes principaux se dégagent sur le territoire du Val de Drôme :

- Un axe nord/sud au niveau du bassin de la Confluence en direction de Valence Romans Agglomération et de Montélimar
- Un axe est/ouest avec une polarisation des flux au centre du territoire en direction de Crest qui permet également de relier l'est du Val de Drôme à l'A7.

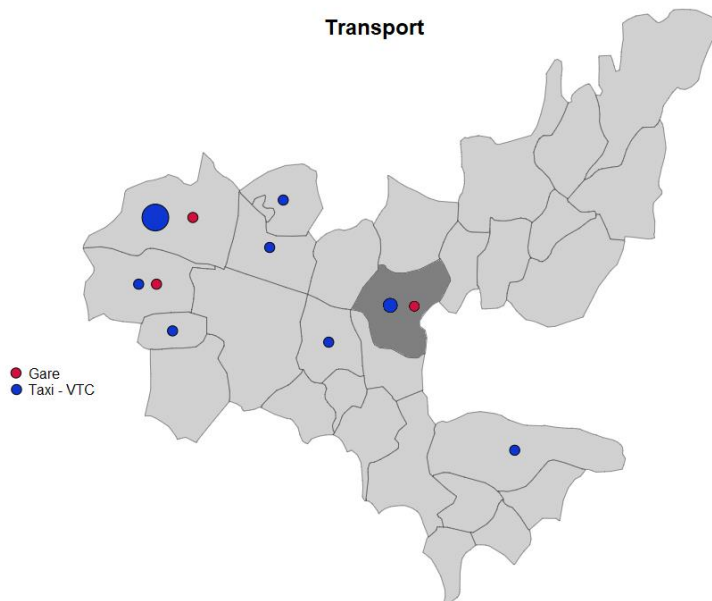
Le territoire est caractérisé par une bonne connexion nord/sud (A7 et N7 qui confèrent au bassin de la Confluence et à la Vallée de la Drôme une accessibilité facilitée aux agglomérations voisines Valence et Montélimar 40 min en moyenne)

Le Val de Drôme est caractérisé par une grande diversité des temps de parcours dus en particulier à la géographie du territoire marqué, notamment, par des communes éloignées et des routes de montagnes sinueuses.

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée est caractérisée par une desserte ferroviaire à double échelle. La proximité de la gare de Valence TGV (à 30 minutes de Loriol-sur-Drôme) connecte très rapidement l'ouest du territoire aux grandes agglomérations à l'échelle nationale ainsi qu'aux aéroports, notamment celui de Lyon Saint-Exupéry.

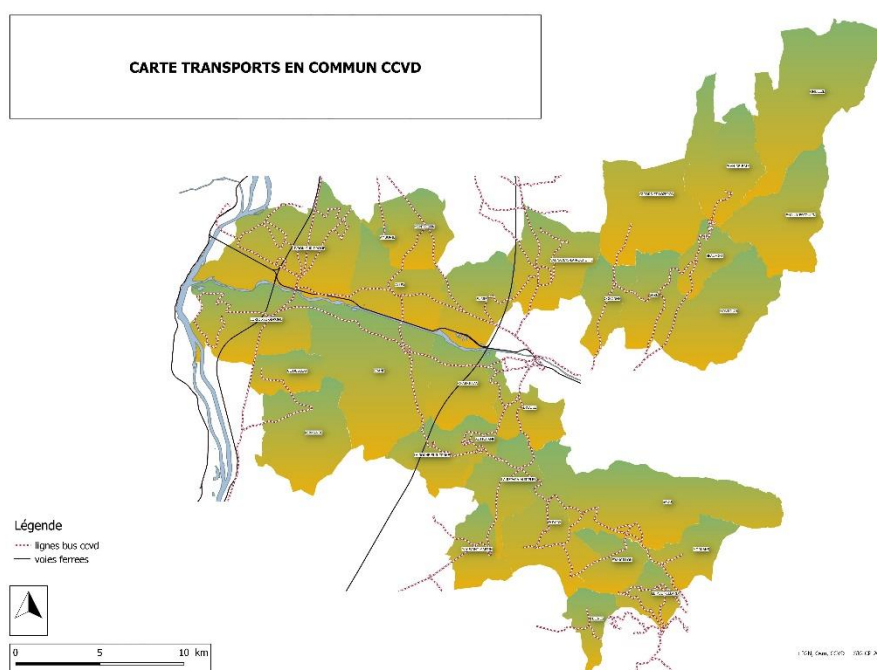
Deux lignes TER majeures traversent et connectent le Val de Drôme aux métropoles lyonnaise et marseillaise et aux agglomérations de Valence et Gap par le biais des gares de Loriol-sur-Drôme et de Livron-sur-Drôme ainsi que celle de Crest.

⁴ Voir PLUI



6 lignes régulières de cars départementaux irriguent la Communauté de communes desservant 19 des 29 communes du territoire en semaine.

Ces lignes se concentrent principalement dans les Vallées du Rhône et de la Drôme et au nord-ouest du territoire, à proximité des axes majeurs de circulation (N7, D104, D11).



Enfin, la Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un service de transport à la demande destiné aux habitants des communes qui ne sont pas desservies par une ligne régulière. Sur le territoire, il propose un service régulier entre la Vallée de la Gervanne et Crest (mardi et vendredi matin) et Bourdeaux et Crest (jeudi et samedi matin).

3/ Diagnostic

La mobilité est citée comme la principale problématique du territoire par la plupart des acteurs interrogés.

Cela correspond également aux réponses des habitants : le manque de transport en commun apparaît comme le principal point faible du territoire (pour 26% des répondants à l'enquête du projet de territoire). Les infrastructures routières (11%) et les embouteillages (8%) sont également cités.

La mobilité est une problématique transversale qui entraîne des conséquences sur l'isolement physique et social, sur l'accès à l'emploi, l'accès aux droits et accentue les conséquences de la fracture numérique.

La mobilité devient problématique lorsque l'utilisation de la voiture n'est pas possible (pas le permis, pas ou plus de voiture, plus la capacité, ...).

Sur le territoire de la Communauté de communes, un peu plus de 950 ménages n'ont pas de voiture.

De plus, même en possédant une voiture et le permis, les difficultés financières peuvent être un frein : en cas de panne, la situation peut rapidement basculer.

Les seniors (souvent à cause de l'âge ou de l'état de santé) et les jeunes (souvent pour des raisons financières) sont particulièrement concernés par l'absence de voiture et donc par les problèmes de mobilité.

La solidarité familiale, amicale ou de voisinage semble pouvoir limiter les problèmes de mobilité d'une partie de la population. Mais cela est plus problématique pour les personnes isolées.

Il est noté que la dévitalisation des centres-bourgs pourrait accentuer l'impact de cette difficulté, éloignant les commerces des centres (et nécessitant davantage de déplacements pour les populations de ces centres-bourgs).

Toutefois, un point positif à l'utilisation importante de la voiture a été avancé, celui du recours fréquent au covoiturage ou à l'autostop (présenté comme étant une pratique culturelle pour les habitants), même si les craintes liées à la Covid-19 ont également été présentées comme un frein à cette pratique ces dernières années.

Les actions en direction de modes de déplacements dits « doux » sont revenues fréquemment dans les échanges et apparaissent comme une opportunité pour le territoire. Permettant à la fois des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement, la Communauté de communes semble avoir investi ce champ (prise de compétence mobilité par la Communauté de communes depuis juillet 2021), en développant par exemple les pistes cyclables et organisant le prêt de vélos électriques.

D'autres types de dispositifs existent pour faciliter la mobilité : le service de location longue durée vélos et scooters (opérationnel depuis janvier 2022), le bonus vélo pour les non-imposables depuis fin 2020 avec cette année une aide de 200 euros, le coup de pouce réparation vélos (50 euros) en décembre 2021 et janvier 2022, la bourse aux permis, l'aide au BSR (à venir), ...

Néanmoins, malgré une offre qui a progressé, les solutions concernant la mobilité ne permettraient pas de répondre à l'ensemble des problématiques de déplacement.

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : La nécessité d'être mobile et la forte utilisation de la voiture

La composition géographique du territoire et son caractère « vaste » et ses bourgs plus ou moins éloignés sont des freins à l'offre de transport. Or la nécessité d'être mobile, pour se rendre au lieu de travail, est importante : les actifs occupés habitant au sein de la Communauté de communes et travaillant en-dehors de leur commune de résidence sont 71%, cette proportion est plus forte que dans les autres territoires de comparaison.

Cette situation tend à rendre le recours à un véhicule personnel indispensable, mais pouvant engendrer un coût pour les populations les plus précaires (coûts divers entre achat, entretien, assurance et augmentation des prix des carburants). De plus, passer son permis a aussi un coût (et certaines personnes peuvent ne jamais réussir à l'obtenir). Les personnes ne pouvant avoir de voiture et/ou de permis peuvent alors se retrouver en grande difficulté concernant les autres thématiques présentées dans cette ABS (accès aux droits, insertion, accès à une formation, vie sociale, accès aux soins, ...).

Axe 2 : Les dispositifs actuels ne permettent pas de répondre à l'ensemble des difficultés

L'offre de transports en commun est présentée comme ne répondant pas aux besoins des habitants. Malgré les nombreux dispositifs existants, 87% des actifs utilisent la voiture pour aller travailler (cette proportion étant supérieure aux autres territoires) et seulement 2% des actifs utilisent un transport en commun. Ce décalage interroge également sur l'information de la population et sur la capacité à concerner les populations les plus en difficulté.

5/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Repenser l'organisation territoriale de la mobilité**

Il est proposé de développer l'infrastructure et l'offre de transport (transports en commun, transport à la demande) pour que tous les villages soient desservis. Cela pourrait être complémentaire avec la valorisation des formules d'entraide et de partage (initiatives citoyennes, associations, institutions, etc.).

L'information et la communication autour de l'existant apparaissent également comme primordiales pour développer l'utilisation des transports alternatifs à la voiture.

- **Création d'un garage solidaire et mutualisation d'assurance**

L'objectif est de proposer une réponse sociale aux personnes qui n'ont pas accès à un véhicule personnel (les jeunes, les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes financiers). Un garage solidaire permet de réduire les coûts que représente l'achat d'un véhicule, son entretien, ...

De plus, proposer une assurance « mutualisée » à l'échelle de la Communauté de communes permettrait de baisser les couts et d'éviter que les gens roulent sans assurance.

Autres pistes d'action :

- **Former à l'utilisation des dispositifs existants**

La « formation » se fait sur le terrain, et propose un apprentissage à la fois des règles de vie commune, de la lecture des plans et arrêts, des modes de fonctionnement, de la validation des tickets, etc. Une partie des personnes en situation de fragilité, notamment, ne connaissent pas ou n'utilisent pas les dispositifs existants (parfois en raison d'un manque d'information ou d'un manque de « savoir-faire »).

Le vieillissement

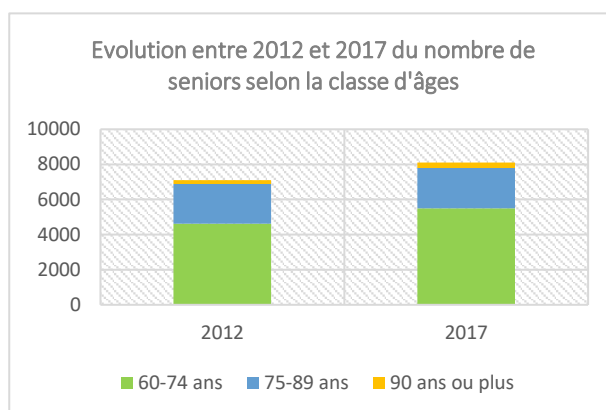
1/ Eléments statistiques

Les seniors

La Communauté de communes compte 6 082 seniors de 65 ans ou plus en 2017.

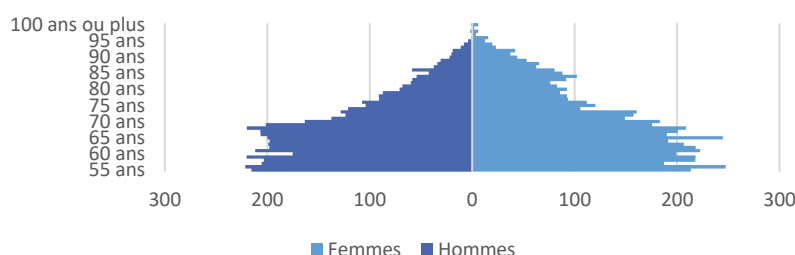
Le nombre de seniors a augmenté (5 060 personnes en 2012) :

- le nombre de personnes de 75-89 ans a peu évolué entre 2012 et 2017 (+ 1,6%),
- le nombre des 90 ans ou plus a fortement augmenté (89 personnes supplémentaires, soit + 41,7%),
- le nombre des 60-74 ans a fortement augmenté (875 personnes supplémentaires, soit + 18,9%) en 5 ans.



Le nombre de personnes entre 60 ans et 70 ans apparaît comme important sur le territoire.

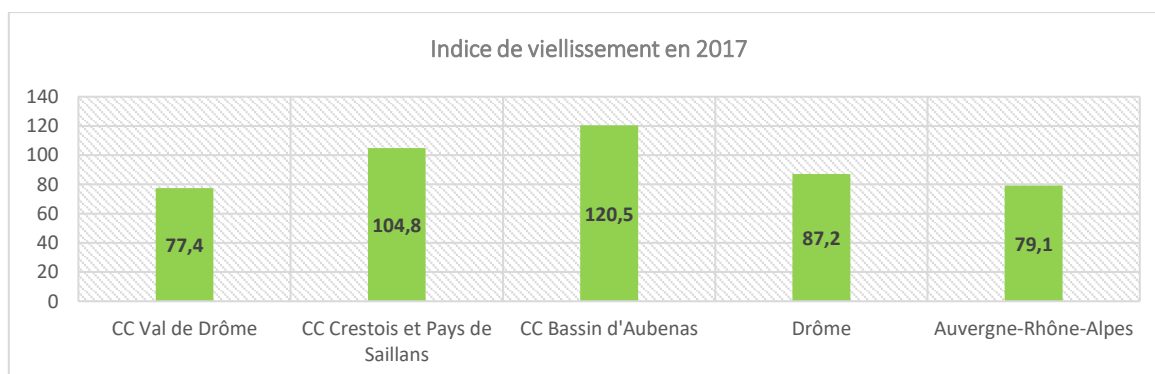
Structure par âge des 55 ans ou plus en 2017



L'indice de vieillissement (rapport entre le nombre de seniors de 65 ans ou plus et le nombre de jeunes de moins de 20 ans) est de 77,4 au sein de Val de Drôme en 2017 et le taux de dépendance économique des personnes âgées (rapport entre le nombre de seniors et le nombre d'actifs) est de 32,2%.

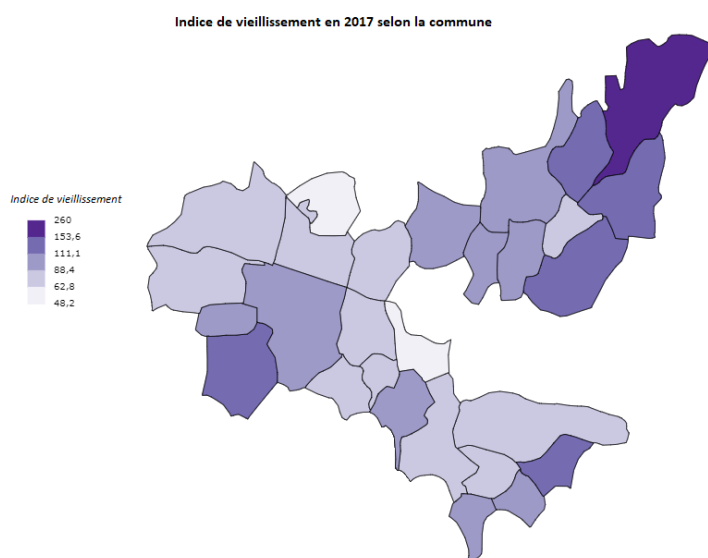
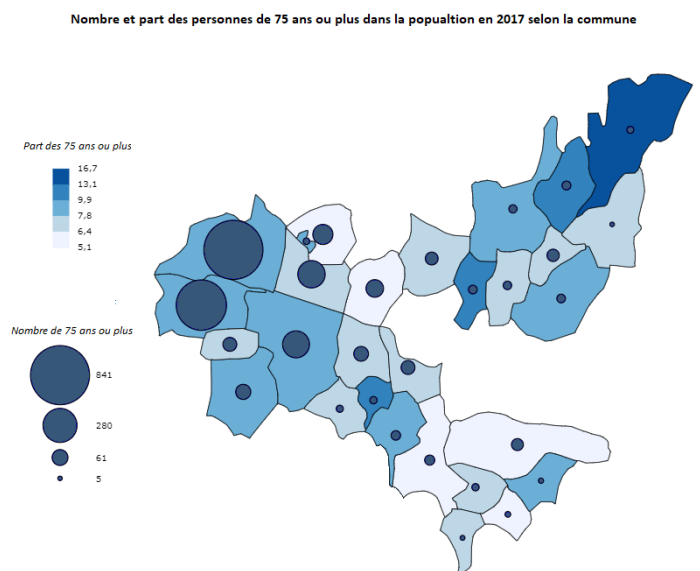
Ces deux indices sont en augmentation depuis 2012 (respectivement 65,8 et 27,3%).

Il est à noter que l'indice de vieillissement de la Communauté de communes est le plus faible des territoires de comparaison en 2017. La Communauté de communes a donc une population globalement plus jeune que les territoires voisins.



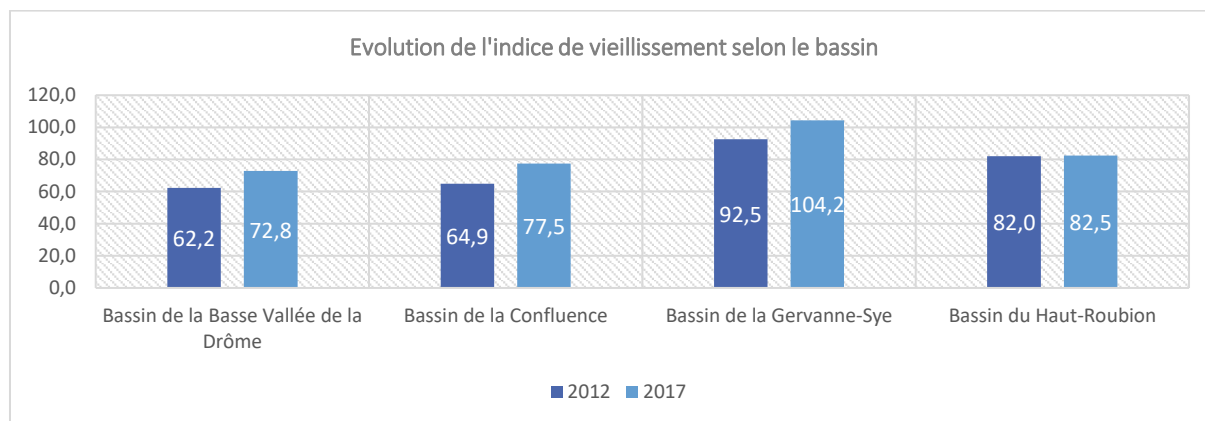
La commune d'Ombrière a l'indice de vieillissement le plus élevé de la Communauté de communes (260 en 2017). Les communes de Plan-de-Baix (153,6), Montclar-sur-Gervanne (137,5), Eygluy-Escoulin (130,8), Mornans (125), Mirmande (120,7), le Poët-Célar (111,1), Suze (108,3), Cobonne (108,1), Vaunaveys-la-Rochette (107,4) et Clionsclat (102,7) ont des indices de vieillissement supérieurs à 100.

A l'inverse, les communes de Montoisson (48,2), Divajeu (62,8), Beaufort-sur-Gervanne (70,1) et Alex (70,9) ont les indices de vieillissement les plus bas.



On dénombre plus de personnes de 65 ans ou plus que de personnes de moins de 20 ans dans le Bassin de la Gervanne-Sye (indice de vieillissement de 104,2 en 2017). Dans les autres Bassins, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de seniors.

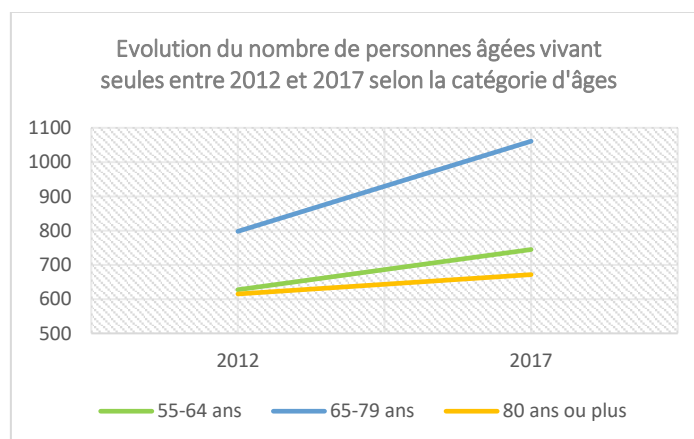
Cet indice de vieillissement a augmenté dans tous les bassins (même si l'évolution dans le Bassin du Haut-Roubion est très faible).



Le ratio aidants/aidés est un indice utile afin de visualiser le niveau d'isolement ou de soutien possible des personnes âgées. Il met en rapport le nombre de 55-64 ans (les aidants) et le nombre de personnes de 85 ans ou plus (les aidés).

En 2017, ce ratio est de 4,9, ce qui veut dire que les aidants sont 4,9 fois plus nombreux que les aidés. Ce ratio connaît une faible diminution (5,5 en 2011). A titre de comparaison, le ratio aidants/aidés est de 3,8 dans la Drôme en 2017 (4,5 en 2012).

Le nombre global de seniors isolés a augmenté entre 2012 et 2017 : on comptait 1 413 personnes isolées de 65 ans ou plus en 2012, et on en compte 1 732 en 2017. Pour rappel, en 2017, près de la moitié des personnes de 80 ans ou plus en ménage se retrouve seule (45,7%).



Les seniors actifs de 60 ans ou plus sont peu nombreux, ils représentent 29,2% des personnes de 60-64 ans de la Communauté de communes en 2017. Les actifs âgés de 55-64 ans sont majoritairement salariés (74,4%), à temps plein (72%), en CDI (71,1%).

Activité des 55-64 ans selon le groupe d'âge en 2017						
	Population active		Actifs ayant un emploi		Chômeurs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
55-59 ans	1741	81,0	1555	89,3	186	10,7
60-64 ans	590	29,2	516	87,4	74	12,6
55-64 ans	2332	55,9	2071	88,8	261	11,2

Les seniors occupés de 55 ans ou plus sont principalement des ouvriers (24,8%), les professions intermédiaires et les employés représentent respectivement 23% et 21,2% des actifs occupés.

La médiane des revenus disponibles par unité de consommation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans (22 580€) est plus élevée que pour l'ensemble de la population (20 820€) en 2017, à l'inverse de la médiane des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus (20 610€).

L'écart entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches chez les seniors est proche du reste de la population.

Rapport interdécile en 2017	
Ensemble de la population	2,8
Référent fiscal âgé de 60 à 74 ans	2,9
Référent fiscal âgé de 75 ans ou plus	2,7

On dénombre 6 431 retraités de 55 ans ou plus du Régime général au sein de la Communauté de communes en 2019 (ils étaient 5 761 en 2014).

En 2019, l'âge moyen de départ à la retraite est de 61,5 ans (comme pour la région).

On dénombre 200 retraités de 55 ans ou plus du Régime général bénéficiant du cumul emploi retraite en 2019 (soit 3,3% des retraités du Régime général).

En 2018, 150 seniors non-retraités de 55 ans ou plus sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité et 95 bénéficiaires de 55 ans ou plus de la CMU-C.

Retraités de 55 ans ou plus du Régime général en 2019		
	Nombre	%
Nombre de retraités ayant une carrière complète tous régimes	4414	70,3
Nombre de retraités exonérés de CSG	1243	19,3
Nombre de bénéficiaires d'une pension d'inaptitude ou assimilé	498	7,9
Nombre de bénéficiaires d'une pension ex-invalidé	336	5,4
Nombre de polypensionnés	3312	52,8
Nombre de personnes bénéficiaires d'une pension de réversion ou veuf	1012	15,7
Nombre de bénéficiaires du cumul emploi retraite	200	3,3
Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse ou d'un complément de retraite	120	1,9

Handicap

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est de 308 (6,1% des allocataires) en 2019 (il était de 306 en 2016, 6,4%). L'AAH assure un revenu minimum fixe aux personnes dépassant un certain niveau de handicap.

On compte 128 enfants bénéficiaires de l'AEEH en 2019 (2% des enfants des foyers allocataires). Leur nombre augmente puisqu'ils étaient 105 en 2016 (1,6%). L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) apporte une aide pour l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Dépendance et projection démographique

Estimation de la dépendance

Le nombre de personnes âgées dépendantes peut être estimé à partir de la structure par âge et par sexe de la population et des taux de dépendance estimés⁵.

Structure par âge et sexe de la population en 2017			Taux de dépendance estimés par âge et sexe (Sources Enquête HID 98-99, traitement Caddep)		
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
65 à 69 ans	1035	1020	65 à 69 ans	2	2
70 à 74 ans	674	756	70 à 74 ans	3	3
75 à 79 ans	481	504	75 à 79 ans	7	7
80 à 84 ans	312	446	80 à 84 ans	12	14
85 à 89 ans	204	350	85 à 89 ans	18	25
90 à 94 ans	81	166	90 à 94 ans	30	40
95 ans et plus	8	46	95 ans et plus	50	60

Le nombre de personnes âgées dépendantes au sein de la Communauté de communes peut ainsi être estimé à 499 en 2017. Cette estimation était de 443 en 2012. Il y aurait ainsi une augmentation de 12,6% du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2012 et 2017.

Estimation des personnes dépendantes en 2017		
	Hommes	Femmes
65 à 69 ans	21	20
70 à 74 ans	20	23
75 à 79 ans	34	35
80 à 84 ans	37	62
85 à 89 ans	37	88
90 à 94 ans	24	66
95 ans et plus	4	28

Le nombre de places en EHPAD pour ces personnes âgées dépendantes est de 158 en 2020. Le nombre de places pour 100 habitants dépendants est ainsi de 35,7, ce niveau étant moins élevé que celui du département (56,1).

Nombre de places pour les personnes dépendantes		
	Val de Drôme	Drôme
Nombre de personnes dépendantes	443	8735
Places en EHPAD	158	4904
Nombre de places pour 100 habitants dépendants	35,7	56,1

On peut également comparer le nombre de places en EHPAD par rapport au nombre de personnes de 75 ans ou plus selon les territoires.

Le Val de Drome apparait comme sous-doté par rapport aux moyennes. A l'inverse, les Communautés de communes Crestois et Pays de Saillans et Bassin d'Aubenas ont un nombre de places en EHPAD nettement supérieur aux moyennes régionale et départementale.

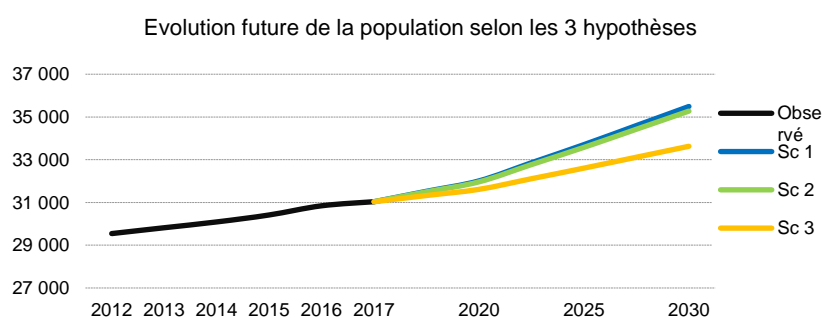
⁵ Enquête HID 1999

	Nombre de places en EHPAD	Nombre de personnes de 75 ans ou plus	Taux
CC Val de Drôme	158	2520	62,7
CC Crestois et Pays de Saillans	271	1815	149,3
CC Bassin d'Aubenas	888	5093	174,4
Drôme	4904	51603	95,0
Auvergne-Rhône-Alpes	77681	740083	105,0

Projections démographiques

Evolution de la population

Quel que soit le scénario, la population du Val de Drôme va augmenter entre 2017 et 2030.



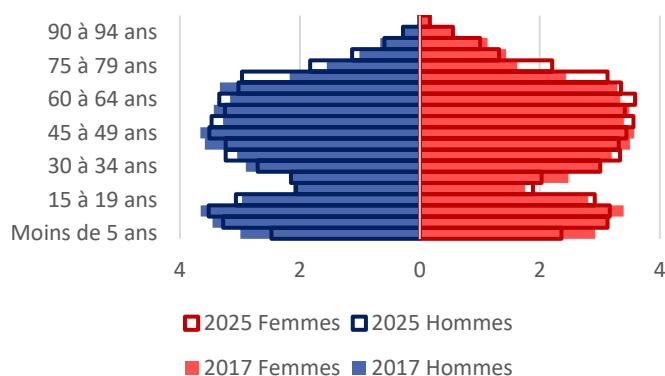
Selon le scénario bas (scénario 3), la population de la Communauté de communes est amenée à voir sa population augmenter de 2 593 nouveaux habitants d'ici 2030.

Les autres scénarios envisagent une augmentation plus importante du nombre d'habitants : le scénario central (scénario 2) prévoit une population de 35 273 habitants en 2030 et le scénario haut (scénario 1) prévoit quant à lui 35 490 personnes au sein de la Communauté de communes en 2030.

Nombre d'habitants projetés selon le scénario			
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
2017		31035	
2020	32011	31965	31615
2025	33706	33579	32606
2030	35490	35273	33628

Structure par âge

Structure par âge et par sexe de la population observée en 2017 et projetée en 2022 en %

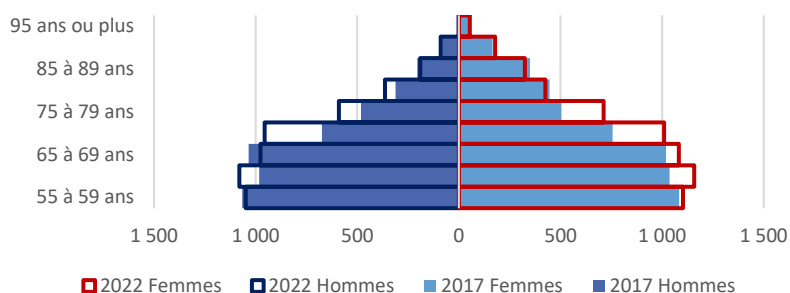


Répartition par âge			
	2017	2022	2027
Moins de 15 ans	19,6	17,9	16,0
15-29 ans	14,3	14,1	14,2
30-44 ans	19,2	18,8	18,4
45-59 ans	20,8	20,7	20,0
60-74 ans	17,7	19,4	19,3
75-89 ans	7,4	8,1	10,7
90 ans ou plus	1,0	1,0	1,4

A l'horizon 2022 et 2027, la part des 75-89 ans est celle qui augmente le plus, à l'inverse de celle des moins de 15 ans qui diminue.

La population senior augmente globalement fortement chez les plus de 70 ans. Les 75 ans ou plus représentent presque un habitant de la Communauté de communes sur dix (9,1%) en 2022 (2 930 selon le scénario 2).

Structure par âge et par sexe des seniors en 2017 et 2022



La population senior continue de croître à chaque groupe d'âge entre 2022 et 2027. Les 75 ans ou plus représentent 12,1% des habitants de la Communauté de communes en 2027. Selon les scénarios, on dénombre entre 4 038 et 4 214 personnes âgées de 75 ans ou plus.

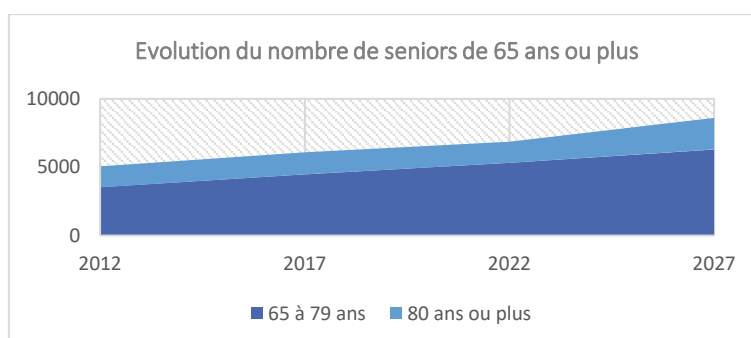
La population tend à vieillir entre 2017 et 2027. Ainsi, l'indice de vieillissement augmente au fil des années. En 2027, il se retrouve supérieur à 100, ce qui veut dire qu'en 2027 on compte 110 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la Communauté de communes.

Indice de vieillissement	
2012	65,8
2017	77,4
2022	90,2
2027	110,2

Le ratio aidants/aidés baisse quant à lui entre 2017 et 2027. En 10 ans, le nombre d'aidants (personnes de 55-64 ans) pour un aidé (personnes de 85 ans ou plus) passe de 4,9 à 4, soit un aidant de moins en 10 ans.

Ratio aidants/aidés	
2012	5,5
2017	4,9
2022	5,2
2027	4,0

D'ici 2027, le nombre de seniors (de 65 ans ou plus) pourrait donc passer de 6 083 (en 2017) à 8 605 personnes sur le territoire. Les seniors entre 65 et 79 ans devraient notamment connaître une augmentation importante sur cette période.



Projection de la dépendance

A partir des taux de dépendance estimés par âge et par sexe, et des résultats de ces projections démographiques, le nombre de personnes âgées dépendantes en 2022 peut être estimé à 541, et en 2027 à 747 personnes, soit une augmentation d'environ 33% en 10 ans.

Afin de conserver le ratio actuel de 36 places pour 100 personnes dépendantes, il faudrait 108 places supplémentaires à l'horizon 2027 (c'est-à-dire un total de 266 places).

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

Sur le territoire de la Communauté de communes on note 3 EHPAD, 1 MARPA et 2 résidences pour seniors autonomes. A cela peuvent s'ajouter 2 EHPAD sur la ville voisine de Crest.

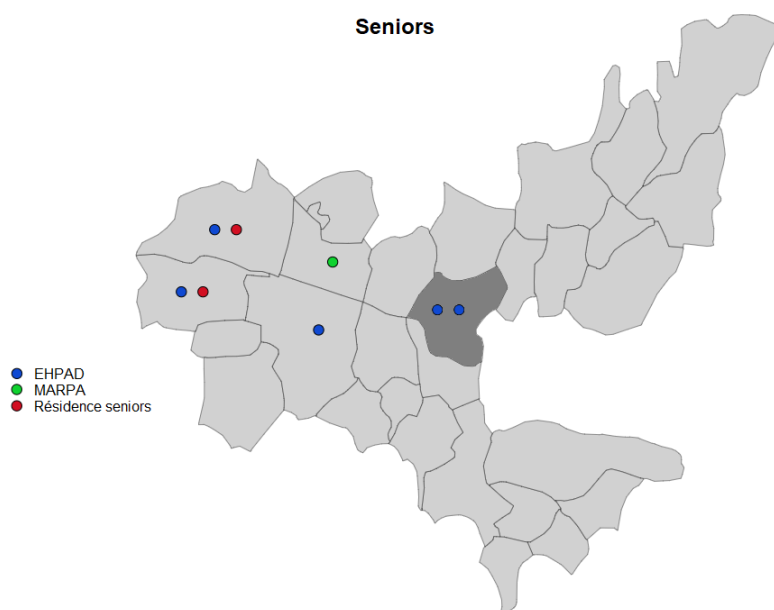
Les EHPAD sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ils peuvent accueillir des seniors autonomes ou en perte d'autonomie physique ou psychique, dans un cadre de vie sécurisé.

Les MARPA (Maisons d'Accueil Rurales pour Personnes Âgées) sont des petites unités de vie volontairement limitées à moins de 25 résidents. Ces structures sont composées de logements de type T1 pour les personnes seules et de type T2 pour les couples.

Les résidences seniors sont des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Ces structures sont destinées à des seniors autonomes.

On constate donc 285 places en structure pour personnes âgées sur la Communauté de communes.

Etablissements d'accueil senior			
Nom	Type	Commune	Nombre de places
Les Clos du Val de Drôme	Résidence Service Senior	Livron-sur-Drôme	29
Maison Cauzid	EHPAD	Livron-sur-Drôme	78
Les Jardins d'Alésia	MARPA	Allex	22
Les Opalines	EHPAD	Grane	24
Résidence du Parc	Foyer-logement	Loriol-sur-Drôme	60
Saint-Joseph	EHPAD	Loriol-sur-Drôme	72
Résidence Rochecourbe	EHPAD	Crest	15
Sainte-Anne	EHPAD	Crest	69



Pour rappel, les projections montrent une augmentation de la population et un vieillissement démographique. Le nombre de personnes âgées dépendantes au sein de la Communauté de communes peut ainsi être estimé à 499 en 2017. Cette estimation était de 443 en 2012 (+12%).

Le nombre de personnes âgées dépendantes en 2022 peut être estimé à 541, et en 2027 à 747 personnes, soit une augmentation d'environ 33% en 10 ans.

Afin de conserver le ratio actuel de 36 places pour 100 personnes dépendantes, il faudrait 108 places supplémentaires à l'horizon 2027 (c'est-à-dire un total de 266 places).

En plus de ces structures, les associations d'aide et de soins à domicile sont présents sur le territoire et permettent d'assurer le maintien à domicile d'une partie des seniors. On note 5 Aides à Domicile en Milieu Rural (ADMR) situées à Grane, Alex, Divajeu, Montoisson et Beaufort-sur-Gervanne (l'ADMR est un réseau associatif de services à la personne).

D'autres structures proposant, entre autres, de l'aide à domicile existent sur le territoire. C'est le cas par exemple de l'association "Vieillir au Village" qui a pour but de mettre en place des services d'aide à domicile adaptés aux personnes qui souhaitent vieillir chez elles, « au village ».

Il peut également être cité les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'Hôpital de Crest, le SSIAD EOVI Services et Soins (antenne à Livron-sur-Drôme), ...

3/ Diagnostic

Le nombre de seniors augmente fortement ces dernières années. Il y avait 6 082 seniors de 65 ans ou plus en 2017 (contre 5 060 seniors en 2012). De plus, parmi ces seniors, les personnes seules sont de plus en plus nombreuses.

Il faut préciser ici que vivre seul ne veut pas dire nécessairement être isolé. Mais, dans le sens inverse, vivre en couple ne signifie pas qu'il ne peut pas y avoir de sentiment d'isolement.

Globalement l'isolement peut être particulièrement problématique du fait de la situation géographique du territoire. Le repérage des fragilités dans les zones rurales est difficile. Des dispositifs existent mais les acteurs remarquent que lorsque la personne isolée est repérée il est souvent « trop tard », la situation s'est dégradée.

Pour rappel, sur la Communauté de communes les logements sont souvent grands (plus grands que la moyenne) et un nombre important de logements sont sous-occupés (l'Insee considère un logement comme « sous-occupé » lorsqu'une personne seule vit dans un T4, T5, ... par exemple).

L'adaptation des logements au vieillissement et au maintien à domicile est de ce fait un thème important.

Le choix du vieillissement à domicile est particulièrement fréquent en zone rurale, même si les personnes-ressources rencontrées évoquent également les fortes demandes de logements adaptés (à l'âge, au handicap, etc.). Cette demande de logements adaptés concerne souvent des logements plus petits, plus modernes, plus fonctionnels. Il apparaît nécessaire que ces logements soient proches de commerces et de services, pour éviter de retrouver les problèmes de mobilité qui limiteraient grandement le maintien à domicile.

Pour les personnes souhaitant vieillir dans leur domicile actuel, certains acteurs évoquent le coût de l'aménagement comme principal frein rencontré par les seniors qui souhaiteraient réaliser des travaux. Or les personnes-ressources notent un nombre important de logements où l'aménagement au vieillissement serait, ou sera, nécessaire pour vieillir dans de bonnes conditions.

De plus, l'envie de transmettre un patrimoine financier aux enfants entraîne parfois un renoncement aux travaux d'aménagement. Ce renoncement, souvent évoqué pour les personnes âgées, concernerait donc une population peu habituée à « demander de l'aide ». Ce renoncement peut alors concerner d'autres thèmes que le maintien à domicile. Ce renoncement, ou non-recours, peut être problématique dans les domaines de l'accès aux droits, de l'accès aux soins, mais également de la pratique d'activités. Or tout cela participe à la qualité du vieillissement d'une personne (la pratique d'activités ne doit pas être oubliée car cela permet de rompre l'isolement et participe au « bien-vieillir »).

Les professionnels regrettent le manque d'anticipation des personnes concernant la perte d'autonomie. Bien souvent, c'est à la suite d'une hospitalisation ou d'une situation d'urgence que les professionnels sont sollicités. Or les situations sont alors souvent plus compliquées à traiter.

Il est constaté que le recrutement des auxiliaires de vie et des aides-soignants peut être très difficile (faible rémunération, emploi précaire, véhicule personnel, etc.). Cela pourrait fortement limiter à l'avenir le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Ces difficultés de personnels peuvent alors entraîner un turn-over du personnel, qui n'est pas forcément compris par les bénéficiaires.

Les difficultés de mobilité rendent également plus difficile le maintien à domicile (voir chapitre précédent).

Sur le territoire la solidarité familiale/amicale semble forte, et essentielle, notamment pour le maintien à domicile.

La présence de proches permet en effet de limiter l'ensemble des difficultés potentiellement rencontrées par les seniors (accès aux soins, accès aux droits, mobilité, solitude, ...).

Les acteurs évoquent les difficultés des aidants : l'isolement, l'épuisement, ... Il apparaît souvent difficile d'aider ces aidants. Cette situation n'étant pas spécifique au territoire.

« Un aidant doit d'abord s'identifier comme tel, ce qui n'est pas toujours le cas, puis il doit accepter de demander de l'aide, il doit accepter de souffler. Puis il faut qu'il trouve l'information pour se rendre à une action. »

Il est noté par de nombreux acteurs que l'arrivée de nouvelles populations de jeunes retraités pourrait engendrer à l'avenir des difficultés pour des personnes en perte d'autonomie n'ayant pas de famille à proximité et favoriser l'isolement. Les demandes de services liés au maintien à domicile pourraient alors augmenter fortement.

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : L'anticipation du vieillissement de la population

Même si la Communauté de communes a une population globalement plus jeune que les territoires voisins, le nombre de seniors augmente fortement. La Communauté de communes compte plus de 6 000 seniors de 65 ans ou plus.

Le vieillissement en cours est déjà important dans le Bassin de la Gervanne-Sye par exemple, où on dénombre plus de personnes de 65 ans ou plus que de personnes de moins de 20 ans.

Or les projections montrent un vieillissement démographique important dans les années à venir. Cela concerne notamment les seniors les plus âgés, et donc le thème de la dépendance. Le nombre de personnes âgées dépendantes au sein de la Communauté de communes peut ainsi être estimé à 499 en 2017. Le nombre de personnes âgées dépendantes en 2022 peut être estimé à 541, et en 2027 à 747 personnes, soit une augmentation d'environ 33% en 10 ans.

L'augmentation du nombre de seniors en situation de dépendance va entraîner une problématique importante pour l'accueil en structure. En effet le nombre de places en EHPAD sur le territoire est déjà inférieur à la moyenne du département (le nombre de places en EHPAD pour ces personnes âgées dépendantes est de 158 en 2020 soit un nombre de places pour 100 habitants dépendants de 36, ce niveau étant moins élevé que celui du département (56)), et la demande va augmenter fortement. Afin de conserver le ratio actuel de 36 places pour 100 personnes dépendantes, il faudrait 108 places supplémentaires à l'horizon 2027 (c'est-à-dire un total de 266 places).

Axe 2 : Le problème du maintien à domicile

L'augmentation du nombre de personnes âgées va également mettre en lumière le thème du maintien à domicile.

Les logements, notamment ceux des seniors, sont souvent grands et sous-occupés. L'entretien du logement, du jardin, etc. peut alors devenir un problème en vieillissant. De plus l'état du logement peut parfois être problématique. L'adaptation du logement est ainsi un élément essentiel pour que les seniors puissent vieillir à domicile dans de bonnes conditions. Etant donné l'augmentation à venir du nombre de seniors et le manque de structures sur le territoire, le maintien à domicile relève une importance particulière. Pour autant il est signalé que les seniors anticipent peu la question de la dépendance et de l'adaptation des logements. Cette question est souvent traitée en urgence, parfois trop tard.

De plus les services d'aide à domicile rencontrent des difficultés de recrutement. Cela signifie que l'offre risque de ne pas pouvoir suivre l'augmentation à venir des besoins de la population senior.

Axe 3 : La lutte contre l'isolement

L'isolement est un facteur aggravant l'ensemble des autres problématiques (accès aux soins, accès aux droits, mobilité, etc.). Les seniors ayant de la famille à proximité par exemple, rencontreront moins de difficultés pour aller à un rendez-vous médical ou pour remplir des démarches administratives. La lutte contre l'isolement est alors essentielle pour lutter contre l'ensemble des autres problématiques rencontrées.

Or le nombre global de seniors isolés augmente : on comptait 1 413 personnes isolées de 65 ans ou plus en 2012, et on en compte 1 732 en 2017. Dans les années à venir le nombre de seniors isolés va augmenter de manière importante. Ce thème va alors devenir de plus en plus important.

5/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Créer un dispositif de formation à l'utilisation des smartphones pour les seniors**

L'idée est ici qu'un smartphone soit prêté à des personnes âgées et que cela s'accompagne d'une formation pour l'utiliser. Le prêt durerait deux semaines et les personnes pourraient contacter leur formateur pour répondre à leurs questions en lien avec son utilisation. Le smartphone est privilégié à l'ordinateur, notamment car il peut permettre d'échanger plus facilement avec leurs proches (appels, appels vidéo, SMS) et pourrait apparaître moins « impressionnant » que de se former à l'utilisation d'un ordinateur. Le smartphone servirait, alors, à la fois comme mode de communication et pour réaliser des démarches en ligne, recherches internet. En somme, une utilisation plus basique et simplifiée pour ce public (là encore en opposition à un ordinateur). Une fois le prêt terminé, les seniors seraient alors aiguillés pour acheter un smartphone et un forfait qui conviendraient à leurs besoins.

De plus, avec l'essor des consultations médicales par vidéo, le smartphone pourrait aussi offrir un outil pour ces consultations. Un plus, notamment pour des publics qui jusqu'à présent nécessitaient (ou demandaient) des visites à domicile de la part de leur généraliste (une pratique de moins en moins courante).

Autres pistes d'action :

- **Envisager la création de structures pour seniors dépendants**

L'augmentation à venir du nombre de personnes âgées va augmenter la demande de structures médicalisées pour les seniors. L'enjeu sera également de permettre à des seniors en difficultés financières d'accéder à un logement sécurisé. Cela peut être également par le développement de dispositif de type « EHPAD hors les murs ».

- **Envisager la création de logements adaptés et de structures pour seniors autonomes**

Les seniors sont de plus en plus demandeurs de structures intermédiaires, entre le maintien à domicile et la maison de retraite. Cela peut être des résidences autonomie/résidence seniors ou des habitats partagés type béguinage. Le coût de ces structures pour les seniors est un élément essentiel, pour ne pas exclure les seniors les moins aisés.

- **Développer des habitats partagés et des colocations entre jeunes et seniors (ou entre seniors)**

Les colocations intergénérationnelles semblent difficiles à développer (par manque de demandes). En revanche, les colocations entre seniors semblent intéresser un nombre croissant de seniors, qui cherchent à rompre l'isolement. Ces colocations facilitent le maintien à domicile.

L'habitat intergénérationnel peut être une autre piste. L'habitat intergénérationnel désigne un ensemble de logements conçus pour accueillir différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées. Les différentes générations ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel.

- **Encourager la rénovation et l'adaptation des logements**

Voir chapitre Logement

- **Développer l'information auprès des proches et des aidants**

Le rôle des proches dans les prises de décision est particulièrement important. Par exemple, la mise en place d'un système de téléassistance chez une personne âgée provient souvent à l'origine d'une demande des enfants.

Ces proches (enfants, familles, aidants, ...) sont les plus à même de convaincre les personnes âgées et de passer au-delà de certaines barrières psychologiques. Il est ainsi essentiel que ces proches disposent des informations concernant leurs parents âgés.

- **Soutenir les dispositifs d'aides et de soutiens à domicile**

Leur rôle pourrait être mis en avant lors de diverses occasions afin d'apporter un soutien et de faciliter le recrutement dans ce domaine d'activité. Des actions pourraient être proposées pour améliorer les situations au travail (par exemple des collectivités ou des structures participent à l'achat de véhicule ou offrent aux aides à domicile des séances « bien-être » de réflexologie, de massage, etc.).

L'enfance et la jeunesse

1/ Eléments statistiques

Enfance

En 2017, 7 299 enfants de moins de 18 ans vivent au sein de la Communauté de communes. Ce nombre est en augmentation depuis 2012 (7 099 personnes mineures). Cependant, le nombre d'enfants de moins de 5 ans a légèrement diminué en 5 ans (2 244 en 2012, 2 224 en 2017).

Nombre de personnes de moins de 18 ans selon l'âge en 2017		
	Nombre	%
Moins de 3 ans	1046	14,3
3 à 5 ans	1178	16,1
6 à 10 ans	2110	28,9
11 à 17 ans	2965	40,6
Ensemble	7299	

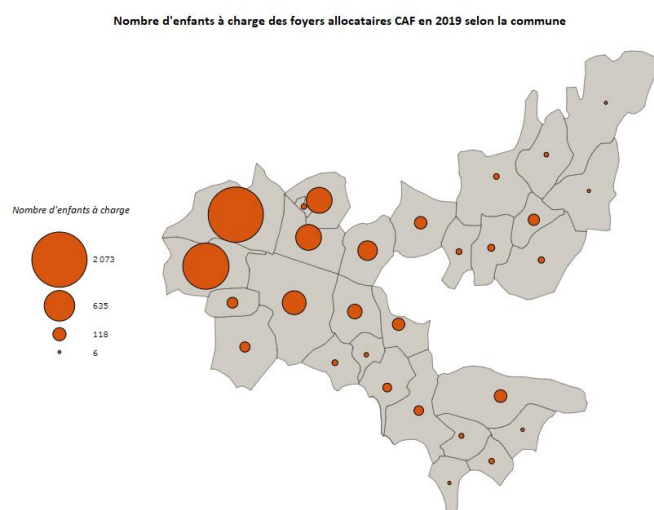
Les enfants sont majoritairement situés dans les communes de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme. Les communes d'Allex, Montoisson, Grane et Eurre ont également un nombre d'enfants important.

Nombre de personnes de moins de 18 ans selon le groupe d'âge et la commune en 2017				
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans
Allex	78	87	183	258
Ambonil	2	1	4	13
La Répara-Auriples	9	12	13	18
Autichamp	1	6	2	13
Beaufort-sur-Gervanne	15	17	31	66
Chabrillan	19	30	39	97
Cliousclat	12	18	28	68
Cobonne	7	9	10	10
Divajeu	26	22	39	63
Eurre	49	48	113	125
Eygluy-Escoulin	3	4	2	4
Félines-sur-Rimandoule	2	3	4	6
Francillon-sur-Roubion	6	5	12	17
Gigors-et-Lozeron	5	9	19	12
Grane	57	71	145	159
Livron-sur-Drôme	315	336	589	858
Loriol-sur-Drôme	225	250	494	661
Mirmande	17	22	34	38
Montclar-sur-Gervanne	7	2	9	11
Montoisson	81	95	138	181
Mornans	2	2	8	7
Ombèze	1	2	4	1
Plan-de-Baix	5	4	6	13
Le Poët-Célar	3	7	6	9
La Roche-sur-Grane	7	8	6	19
Saou	30	26	25	49
Soyans	10	13	32	41
Suze	4	4	9	25
Vaunaveys-la-Rochette	16	28	29	44

Les enfants de moins de 3 ans sont 901 en 2019 et représentent 15,4% des enfants des foyers allocataires Caf. Leur nombre ainsi que leur part dans le nombre des enfants a diminué entre 2016 et 2019. On constate qu'entre 2016 et 2019, seul le nombre d'enfants de 6 à 11 ans a augmenté.

Enfants selon l'âge				
	2016		2019	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 3 ans	971	16,0	901	15,4
3 à 5 ans	1043	17,2	931	15,9
6 à 11 ans	2116	35,0	2152	36,7
12 à 15 ans	1371	22,7	1345	22,9
16 à 17 ans	550	9,1	532	9,1
Ensemble	6051		5861	

En 2019, parmi les personnes couvertes, le nombre d'enfants à charge de moins de 25 ans des foyers allocataires Caf est de 6 286 au sein de la Communauté de communes. Ce nombre est particulièrement important dans les communes de Livron-sur-Drôme (2 073 enfants) et Loriol-sur-Drôme (1 446 enfants).



2 409 foyers allocataires Caf perçoivent les Allocations Familiales en 2019, dont la très grande majorité au niveau minimal.

En 2019, 2 567 enfants de la Communauté de communes sont couverts par l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).

Foyers allocataires percevant les Allocations familiales en 2018		
	Nombre	%
Niveau minimal	2276	94,5
Niveau médian	63	2,6
Niveau supérieur	70	2,9
Ensemble	2409	

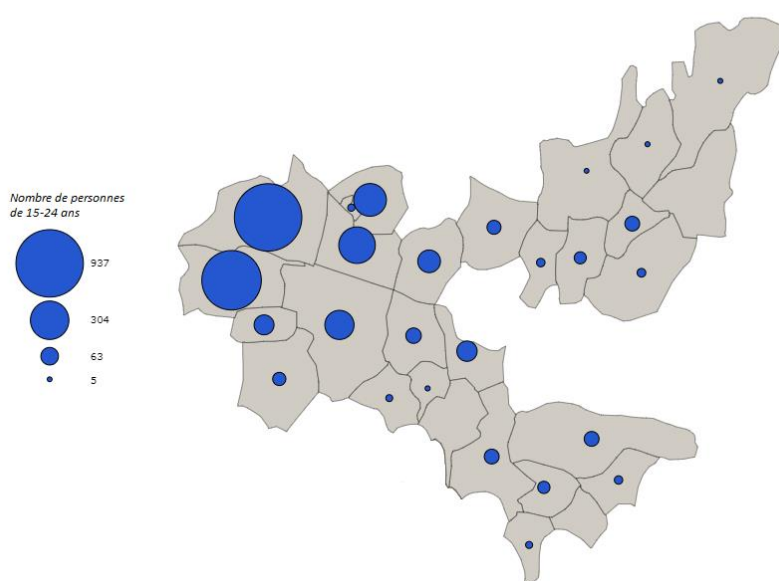
Enfants couverts par l'ARS selon l'âge en 2019		
	Nombre	%
5 à 10 ans	1134	44,2
11 à 14 ans	751	29,3
15 à 17 ans	682	26,6
Ensemble	2567	

Jeunes (15-24 ans)

On dénombre 2 989 jeunes âgés de 15 à 24 ans et ils représentent 9,6% de la population intercommunale. Leur nombre est resté stable depuis 2012, ils étaient 2 991 et représentaient 10,1% de la population.

Structure de la population en 2017		
	Nombre	%
15-19 ans	1790	5,8
20-24 ans	1199	3,9
15-24 ans	2989	9,6

Nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans en 2019 selon la commune



C'est à Livron-sur-Drôme (937 personnes) et Loriol-sur-Drôme (728 personnes) que l'on trouve le plus de personnes de 15-24 ans en 2017 (respectivement 10,3% et 11% de la population communale).

A Mornans, les personnes de 15-24 ans représentent 20% de la population communale (14 jeunes adultes). Ces derniers représentent 16,1% de la population de Francillon-sur-Roubion (31 jeunes adultes), 13,2% de la population de Divajeu (85 personnes) et 12,8% des populations de Clionsclat (81 jeunes adultes) et de Suze (30 personnes).

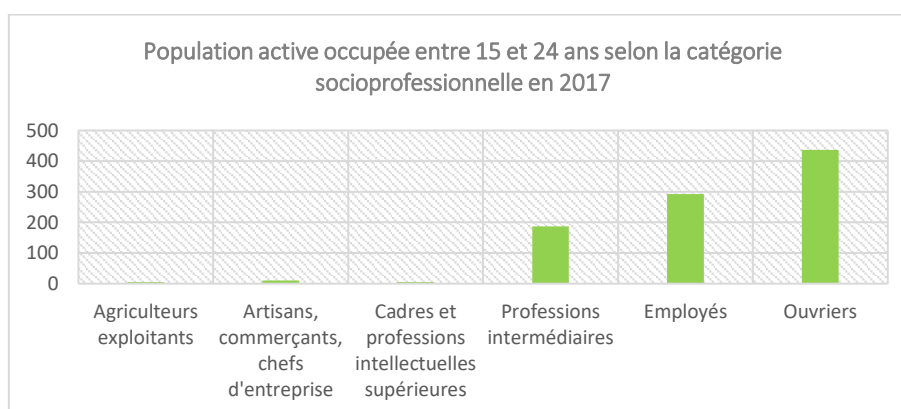
La majorité des jeunes est scolarisée. Ils sont 4,7%, soit 58 jeunes, à ne pas être scolarisés entre 15 et 17 ans.

Population non-scolarisée selon l'âge en 2017		
	Nombre	%
15 à 17 ans	58	4,7
18 à 24 ans	1147	65,1

Un jeune entre 15 et 24 ans non scolarisé sur cinq (19,3%) n'a pas de diplôme (ou au plus un brevet des collèges). Cela représente 232 jeunes.

Population non scolarisée de 15- 24 ans selon le diplôme le plus élevé en 2017		
	Nombre	%
Sans diplôme ou CEP	153	12,7
BEPC, brevet des collèges, DNB	79	6,6
CAP, BEP ou équivalent	340	28,2
Bac, brevet professionnel ou équivalent	390	32,4
Enseignement supérieur de niveau bac + 2	148	12,3
Enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou 4	75	6,2
Enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	20	1,7

Les jeunes adultes actifs occupés entre 15 et 24 ans sont principalement des ouvriers (46,7%). Les employés et les professions intermédiaires représentent respectivement 31,2% et 19,9% des actifs occupés de cette catégorie d'âge.



Les jeunes adultes actifs de 15-24 ans sont très majoritairement salariés (96,8%) et 78,4% d'entre eux travaillent à temps plein. La proportion de CDI est relativement faible pour cette catégorie (46,9%) et 49,9% de ces jeunes actifs entre 15 et 24 ans ont un emploi précaire (CDD, Intérim, etc.).

Population active occupée et condition d'emploi en 2017		
	Nombre	%
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	120	12,8
Placés par une agence d'intérim	96	10,2
En emploi jeunes, CES, contrats de qualification ou autres emplois aidés	30	3,2
Stagiaires rémunérés en entreprise	5	0,5
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrats courts, saisonniers, vacataires	216	23,1
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaires de la fonction publique	438	46,9
Non-salariés : Indépendants	25	2,7
Non-salariés : Employeurs	0	0,0
Non-salariés : Aides familiaux	5	0,5

Le chômage des jeunes est important (les taux de chômage sont plus élevés que pour les autres catégories de population). Les jeunes ayant moins de 20 ans sont 108 à être chômeurs, soit un taux de chômage de 30%. Chez les jeunes entre 20 et 24 ans, ce taux est de 30,8% (avec 281 jeunes au chômage).

Chômage des moins de 25 ans selon le groupe d'âge en 2017		
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
15-19 ans	108	30,0
20-24 ans	281	30,8
15-24 ans	389	30,6

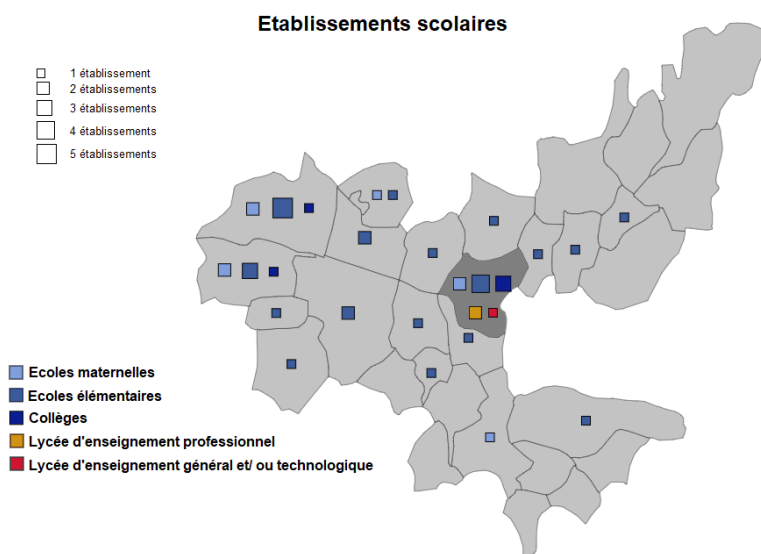
Pour les jeunes (entre 15 et 24 ans) actifs occupés, la mobilité semble être essentielle puisqu'ils sont 78,5% à travailler sur une autre commune que leur commune de résidence (soit 734 jeunes).

17,8% des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté en 2017 (11,6% pour l'ensemble de la population), et la médiane du revenu disponible est de 15 990 pour ces ménages (18680 pour l'ensemble de la population).

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

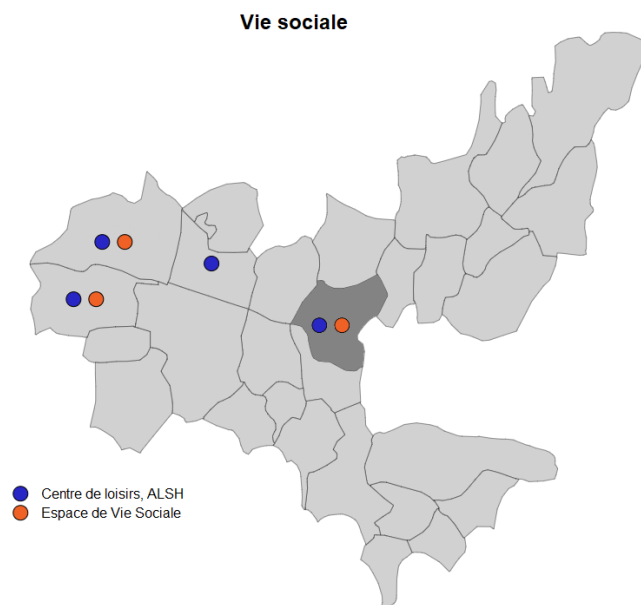
L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

On recense 32 établissements scolaires sur la Communauté de communes. La proximité de Crest (entre autres) permet une offre d'enseignement secondaire plus étoffée (lycées). Les localisations des lycées (technique, professionnel ou général) illustrent la nécessité de mobilité pour les lycéens de la Communauté de communes.



Concernant l'animation de la vie sociale pour les enfants et les jeunes du territoire, il y a 3 ALSH sur la Communauté de communes (à Allex, Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme). Les ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants et les adolescents.

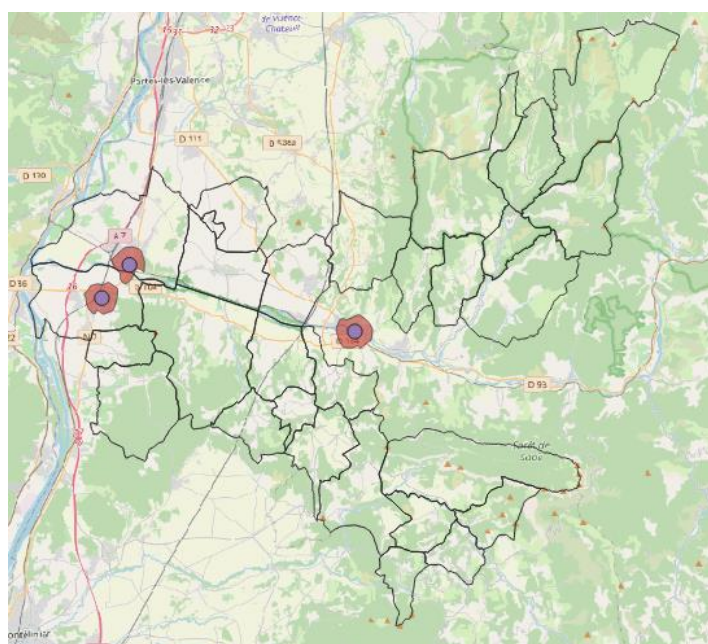
On note également des Espaces de vie sociale sur le territoire à Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme, ainsi que de nombreux clubs et infrastructures sportives (voir chapitre Vie sociale).



Quel que soit le domaine, la répartition des structures pour les jeunes du territoire semble concentrée sur quelques communes.

Par exemple, les agences et antennes Pôle Emploi ne couvrent pas l'ensemble du territoire (voir chapitre Accès aux droits). La situation est encore plus notable pour la Mission Locale.

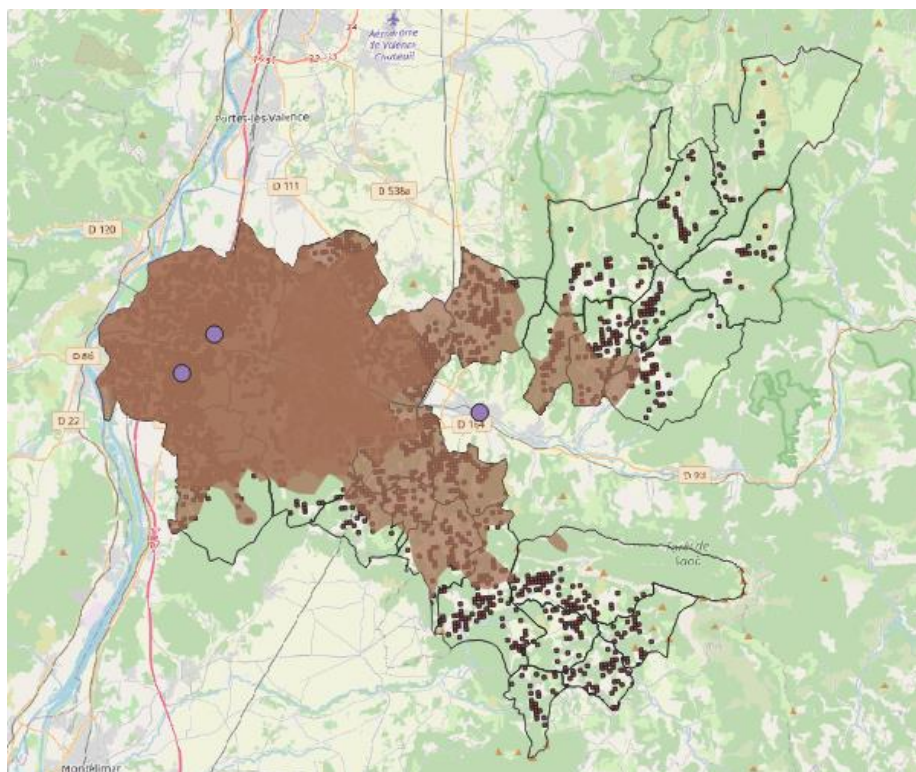
Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (couramment appelées missions locales) sont, en France, des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Ce sont des organismes chargés du repérage, de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion pour construire avec eux un projet professionnel et de vie.



La mobilité est un élément important pour l'insertion des jeunes. Ici seulement 37% des jeunes de la Communauté de communes peuvent se rendre à pied à une antenne de la Mission Locale.

Mission Locale	CCVD	Pop moins 15 min à pied	%
Pop 18/24 ans	1581	583	36,9%

Pour ceux qui peuvent se déplacer en voiture, l'accès est plus facile : 94% des jeunes de la Communauté de communes vivent à moins de 15 minutes en voiture d'une Mission Locale (ces données prennent en compte l'offre disponible à Crest).



Mission Locale	CCVD	Pop moins 15 min en voiture	%
Pop 18/24 ans	1581	1491	94,3%

3/ Diagnostic

La question de la jeunesse est apparue comme transversale, puisqu'elle touche à la fois les questions de logement, de mobilité, de santé, d'emploi et de formation.

Le constat de l'absence d'une offre de logements adaptés à ce public a été évoqué, de même que le manque de perspectives pour ces derniers d'un point de vue professionnel. Le sentiment contrasté de certains jeunes devant quitter le territoire pour trouver un emploi ou un logement a été exposé, tout comme un manque de perspectives et d'opportunités de formation et d'emploi pour ceux souhaitant rester vivre dans ce territoire.

Une partie de la jeunesse semble confrontée à des difficultés socioéconomiques importante sur le territoire. Cela se constate dans les statistiques : le chômage des jeunes est plus élevé que pour les autres catégories de population. Les jeunes ayant moins de 20 ans sont 108 à être chômeurs, soit un taux de chômage de 30%. Chez les jeunes entre 20 et 24 ans, ce taux est de 30,8% (avec 281 jeunes au chômage).

En plus de ces difficultés socioéconomiques, des difficultés psychologiques sont également remontées par une partie des acteurs interrogés. Des problèmes de consommation de stupéfiants et d'alcool ont aussi été évoqués. Ces situations semblent plus nombreuses ces derniers mois.

Des dispositifs existent mais ne semblent pas toujours toucher les jeunes. Cela peut être dû à un problème de passation (et réception) de l'information. Cela n'est pas spécifique au territoire : le public jeune est difficile à toucher, les jeunes semblent moins présents dans l'espace public et vont peu chercher l'information.

Les acteurs locaux notent que depuis quelques mois les jeunes se déplaceraient moins facilement sur les structures, demandant de plus en plus d'accompagnement à distance.

Malgré l'offre associative et la présence de nombreux clubs sportifs, les 2/3 des répondants (à l'enquête du Projet de territoire) considèrent que l'offre à destination des jeunes (activités et lieux de rencontre) n'est que peu ou pas satisfaisante. Pour les personnes rencontrées, le territoire semblerait peu attractif pour l'installation de jeunes actifs venant d'ailleurs.

Les acteurs locaux notent la difficulté d'établir des lieux de rencontre. Le travail intercommunal sur le sujet est parfois jugé difficile, selon certains acteurs les jeunes ne souhaitent pas se rencontrer et ce parfois à l'intérieur d'une même commune.

« Un espace dédié situé dans un quartier n'attirerait pas les jeunes d'un autre quartier ».

Il semblerait qu'il y ait également une difficulté à sortir du territoire et un manque de « mobilité psychologique ». C'est à dire que de nombreux jeunes ne se projettent pas en dehors de leur territoire. Ce territoire peut d'ailleurs parfois être restreint (une commune, voire un quartier). Cela limite alors fortement la recherche d'emploi, la recherche d'une formation, ou même simplement la pratique d'activités.

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : L'insertion des jeunes

Le nombre de jeunes en décrochage scolaire est important (19% des jeunes entre 15 et 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, cela représente 232 jeunes). Le taux de chômage des jeunes est également très important (environ 30% soit près de 390 jeunes de moins de 25 ans). Ce problème d'insertion rencontre différentes problématiques (mobilité, information, isolement, ...).

La mobilité apparaît comme un des principaux freins. C'est une problématique particulièrement importante chez les jeunes (environ 80% des jeunes actifs travaillent sur une autre commune que leur commune de résidence, c'est la catégorie de population qui est la plus mobile pour se rendre au lieu de travail).

La possession d'une voiture personnelle et du permis sont des conditions essentielles pour être mobile facilement dans le cadre du travail. Or le coût que cela représente peut être un frein important, surtout pour une population concernée par la précarité (18% des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté).

Quel que soit le domaine (insertion, vie sociale, ...), la répartition des structures pour les jeunes du territoire semble concentrée sur quelques communes (autour de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme). Cela peut entraîner des difficultés d'accès, par manque de mobilité, pour les jeunes du reste du territoire (soit environ la moitié des jeunes de la Communauté de communes).

De plus concernant la mobilité, il y aurait chez une partie des jeunes du territoire (« ceux qui sont restés ») un manque de « mobilité psychologique », avec des populations qui n'accepteraient pas un emploi, une formation etc. si cela implique de sortir de son « territoire ». Cela limite alors fortement la recherche d'emploi, la recherche d'une formation, ou même simplement la pratique d'activités.

Axe 2 : L'amélioration de l'attractivité du territoire pour les jeunes

Les jeunes ont tendance à quitter massivement le territoire entre 18 et 20 ans. Le « retour » de population (ceux qui sont partis ou de nouvelles populations) n'intervient qu'à partir de 30/35 ans.

Cela explique en partie les chiffres élevés des indicateurs de précarité (chômage, pauvreté, ...) chez les jeunes du territoire car ceux qui font des études ou qui travaillent quittent le territoire.

De plus, le retour tardif des populations (après 30/35 ans) sur le territoire (et l'augmentation du prix de l'immobilier) peut expliquer la diminution du nombre d'enfants en bas âge (le nombre d'enfants de moins de 5 ans diminue depuis 2016).

Face à l'augmentation importante du nombre de seniors dans les années à venir, le maintien de populations jeunes (jeunes adultes et enfants) est une thématique importante pour garder un territoire dynamique face au vieillissement de la population.

Cela peut intervenir en essayant de garder les jeunes sur le territoire (en l'absence de formation post-bac directement à proximité cela semble difficile, concernant les jeunes voulant faire des études en tout cas) ou d'attirer de nouvelles populations.

L'attractivité de la Communauté de communes (l'image, le dynamisme, l'offre de service, ...) est alors essentielle, et doit s'accompagner d'une offre de logement adaptée à ces populations.

5/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Créer des logements adaptés à la jeunesse (type Foyers Jeunes Travailleurs)**

L'objectif est à la fois de lutter contre l'exode des jeunes vers les grandes villes (en proposant davantage de logements adaptés aux besoins des jeunes) et d'accueillir davantage de « nouveaux » jeunes sur le territoire (création de Foyers Jeunes Travailleurs par exemple pour que les jeunes puissent commencer à prendre leur autonomie).

- **Développer des ateliers d'initiation aux modes doux de déplacement dans les établissements scolaires**

Afin de développer l'utilisation des alternatives à la voiture il pourrait être intéressant de sensibiliser les jeunes à ces modes de déplacement. Cela permettrait d'habituer les plus jeunes à utiliser ces modes de transport et démontrer que des alternatives aux véhicules personnels existent. De plus, les enfants pourraient ensuite inciter leurs parents à changer progressivement leurs habitudes de transport. Il est noté que ce serait l'occasion de recréer du lien entre les acteurs publics et les établissements scolaires.

Autres pistes d'action :

- **Faciliter la mobilité**

Voir chapitre Mobilité

- **Travailler sur l'attractivité du territoire**

Afin d'attirer de nouveaux jeunes, il pourrait être intéressant de travailler sur la communication concernant l'image du territoire. L'objectif serait de « vendre » le territoire, de mettre en avant davantage les atouts et le dynamisme de la Communauté de communes. Les réseaux sociaux par exemple semblent être un vecteur essentiel pour toucher cette catégorie de population.

L'accès aux droits et le numérique

1/ Eléments statistiques

Chômage

Le niveau de chômage d'une population peut être évalué à l'aide de différents indicateurs statistiques. Les données présentées ici peuvent présenter des différences selon leurs sources. Être demandeur d'emploi dans les bases de données de Pôle Emploi nécessite un processus d'inscription (et de recherche, de suivi, de validation, etc.). Ici, au niveau local, être chômeur dans les bases de données de l'Insee signifie que le demandeur d'emploi s'est déclaré comme tel lors du recensement.

Source INSEE

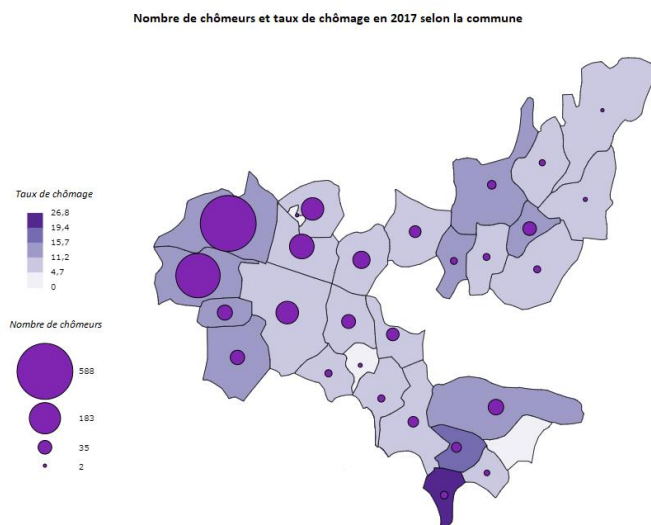
Le taux de chômage en 2017 est de 11,9% dans la Communauté de communes. Les seniors et les jeunes sont les plus fortement touchés par le chômage : 10,7% des actifs de 55 à 64 ans et 27,8% des actifs de moins de 25 ans sont au chômage en 2017. Les femmes (13,4%) sont globalement plus concernées que les hommes (10,6%).

Chômage par âge en 2017		
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
15-19 ans	108	30,0
20-24 ans	256	26,9
25-29 ans	211	16,0
30-34 ans	202	11,9
35-39 ans	194	10,6
40-44 ans	201	9,6
45-49 ans	181	8,6
50-54 ans	141	7,4
55-59 ans	186	10,7
60-64 ans	74	12,6
65 ans ou plus	9	4,6
Ensemble	1764	11,9

Val de Drôme a un taux de chômage plus faible que les territoires de comparaison et très proche de celui du département. Cependant, les taux de chômage des moins de 25 ans et des 55 ans ou plus sont plus élevés au sein de l'intercommunalité que pour la région.

Taux de chômage par groupes d'âges en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
15 à 24 ans	27,8	28,8	34,8	28,6	24,2
25 à 54 ans	10,3	15,8	16,1	12,7	10,6
55 ans ou plus	11,2	15,1	12,2	12,0	9,7
Ensemble	12,0	16,9	17,3	14,2	11,9

Le taux de chômage est relativement élevé dans les communes de Félines-sur-Rimandoule (26,8%), Francillon-sur-Roubion (19%), Saou (15,7%), et Beaufort-sur-Gervanne (15,4%) en 2017.



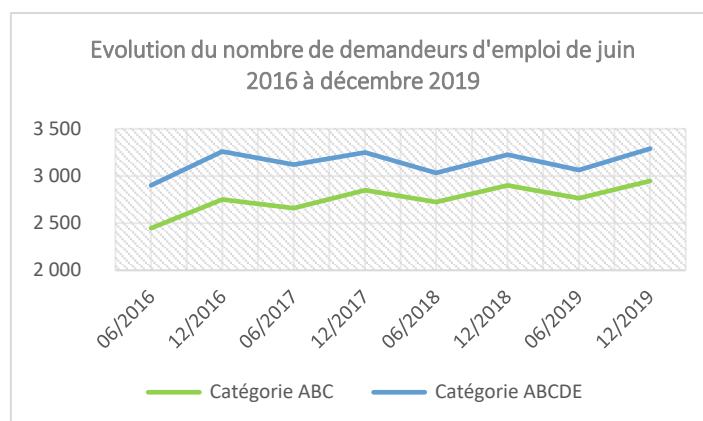
Le nombre de femmes de moins de 25 ans au chômage a diminué à Loriol-sur-Drôme ces dernières années (elles étaient 47 en 2012, elles sont 37 en 2017).

Evolution du chômage des femmes de moins de 25 ans à Loriol-sur-Drôme				
	2012		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Chômeurs	47	35,9	37	28,7
Actifs	131		129	

Source Pôle Emploi

Catégories	Demandeurs d'emploi concernés
A	Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
B	Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
C	Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
D	Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)
E	Personne pourvue d'un emploi, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues est passé de 2 901 en juin 2016 à 3 290 en décembre 2019, soit une augmentation de 13,4%. L'évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C augmente cependant plus rapidement (20,5% d'évolution, soit 501 demandeurs d'emploi supplémentaires).



On compte 3 017 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en septembre 2020. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi de la Communauté de communes (1 687 femmes et 1 330 hommes demandeurs d'emploi en septembre 2020). On dénombre 809 demandeurs d'emploi (catégorie A, B, C) de plus de 50 ans.

Nombre de demandeurs d'emploi en septembre 2020 selon l'âge		
	Nombre	%
Moins de 25 ans	394	13,1
Entre 25 et 49 ans	1814	60,1
Plus de 50 ans	809	26,8
Total	3017	

1 508 demandeurs d'emploi étaient inscrits dans le dispositif depuis au moins 1 an, soit la moitié des demandeurs d'emploi. En septembre 2020, 897 personnes (soit 29,7% des demandeurs d'emploi) sont inscrites depuis au moins 2 ans.

Nombre de demandeurs d'emploi en septembre 2020 selon l'ancienneté		
	Nombre	%
Moins de 1 an	1509	50,0
De 1 an à moins de 2 ans	611	20,3
Depuis au moins 2 ans	897	29,7

La majorité des demandeurs d'emploi sont diplômés d'au moins le Baccalauréat (57,8% des demandeurs d'emploi en septembre 2020). Environ 12%, soit 364 personnes, n'ont pas de diplôme (ou au mieux un brevet des collèges).

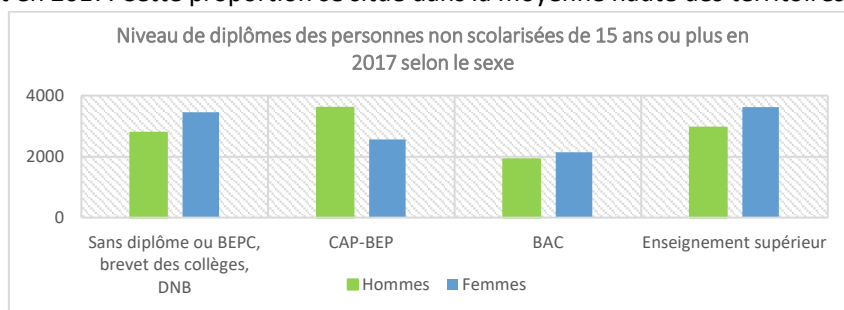
Nombre de demandeurs d'emploi en septembre 2020 selon le diplôme obtenu		
	Nombre	%
Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB	364	12,1
CAP-BEP	909	30,1
Bac	721	23,9
Enseignement supérieur	1023	33,9

C'est dans les communes de Livron-sur-Drôme (846 personnes), Loriol-sur-Drôme (687 personnes), Alex (219 personnes), Grane (163 personnes) et Montoisson (162 personnes) que l'on retrouve le plus de demandeurs d'emploi en septembre 2020.

Demandeurs d'emploi de catégories ABC septembre 2020			
	Demandeurs d'emploi	Demandeurs d'emploi depuis au moins 1 an	%
Allex	219	110	50,2
Ambonil	10	4	40,0
La Répara-Auriples	16	9	56,3
Autichamp	17	8	47,1
Beaufort-sur-Gervanne	62	31	50,0
Chabrillan	77	44	57,1
Cliousclat	55	27	49,1
Cobonne	24	10	41,7
Divajeu	70	44	62,9
Eurre	109	56	51,4
Eygluy-Escoulin	6	5	83,3
Félines-sur-Rimandoule	16	6	37,5
Francillon-sur-Roubion	35	16	45,7
Gigors-et-Lozeron	34	22	64,7
Grane	163	81	49,7
Livron-sur-Drôme	846	398	47,0
Loriol-sur-Drôme	687	346	50,4
Mirmande	68	33	48,5
Montclar-sur-Gervanne	19	9	47,4
Montoison	162	81	50,0
Mornans	3	3	100,0
Ombrière	6	3	50,0
Plan-de-Baix	28	11	39,3
Le Poët-Célar	8	0	0,0
La Roche-sur-Grane	15	9	60,0
Saou	74	42	56,8
Soyans	34	19	55,9
Suze	21	13	61,9
Vaunaveys-la-Rochette	63	35	55,6

Formation

Près d'une personne de 15 ans ou plus non scolarisée sur trois (30,8%) a un niveau de formation supérieur au Baccalauréat en 2017. Cette proportion se situe dans la moyenne haute des territoires présentés.



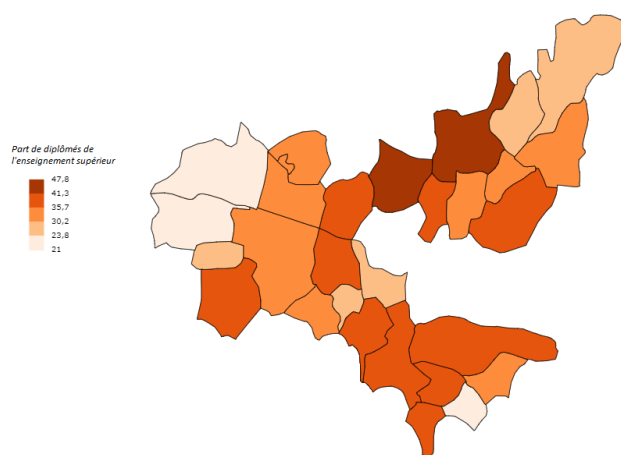
La proportion de personnes sans diplôme dans la population (29,4%) est la plus faible des territoires de comparaison.

Les femmes sans diplôme (29,3%) sont davantage représentées que les hommes (24,7%). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont également plus souvent des femmes (30,8%, pour 26,2% d'hommes).

Population non scolarisée de 15 ans et plus et plus haut diplôme obtenu en 2016					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Aucun diplôme	29,4	30,8	29,5	31,1	29,5
CAP - BEP	21,7	20,6	27,3	21,6	21,0
Baccalauréat	18,2	15,6	18,3	18,1	17,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	30,8	33,0	25,0	29,2	32,1

Plus de deux personnes de 15 ans ou plus non scolarisées sur cinq sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les communes de Gigors-et-Lozeron (47,8%), Vaunaveys-la-Rochette (43%), et Saou (41,3%).

Population de 15 ans ou plus non scolarisée diplômée de l'enseignement supérieur en 2017 selon la commune



A l'inverse, plus de trois personnes sur dix n'ont pas de diplôme ou au plus un brevet des collèges dans les communes de Livron-sur-Drôme, Autichamp (33%), Plan-de-Baix (32,2%) et Loriol-sur-Drôme (31,6%).

Population non scolarisée de 15 ans et plus et plus haut diplôme obtenu en 2017				
	Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
Aucun diplôme	21,7	31,8	20,6	20,3
CAP - BEP	25,4	28,2	22,9	24,8
Baccalauréat	18,4	16,8	20,1	18,5
Diplôme de l'enseignement supérieur	34,6	23,2	36,4	36,3

Dans le Bassin de la Confluence, près d'une personne non scolarisée sur trois (31,8%) n'a pas de diplôme ou au plus un brevet des collèges en 2017. C'est le Bassin ayant les niveaux de formation les plus bas.

Niveau de vie et prestations sociales⁶

En 2017, 11,6% de la population de la Communauté de communes Val de Drôme vit sous le seuil de pauvreté⁷. Les jeunes sont fortement touchés : près de 18% des moins de 30 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté.

⁶ Les données statistiques de ce chapitre comprennent la commune de Puy-Saint-Martin.

⁷ Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). ... On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian.

Taux de pauvreté par âge en 2017	
Taux de pauvreté	
Moins de 30 ans	17,8
30 à 39 ans	14,4
40 à 49 ans	13,1
50 à 59 ans	10,9
60 à 74 ans	7,9
75 ans ou plus	8,3
Ensemble	11,6

Les locataires du parc social sont particulièrement concernés (33,9% vivent en-dessous du seuil de pauvreté), tout comme les familles monoparentales (27,3%), ou encore les locataires du parc privé (21,6%) en 2017.

Le revenu de la population (médiane du revenu par unité de consommation, 20 820 euros) se situe dans la moyenne haute des territoires de comparaison.

Le taux de pauvreté est le plus bas des territoires de comparaison.

De plus, 47,8% des ménages fiscaux sont imposés, ce qui est supérieur aux autres territoires, à l'exception de la région.

	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre de ménages fiscaux	12763	7082	17769	219748	3360029
Part des ménages fiscaux imposés	47,8	42,4	43,3	47,7	52,7
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros	20820	19530	19540	20440	21840
Taux de pauvreté	11,6	15,6	16,2	14,7	12,5

Les indicateurs de niveaux de vie ont évolué positivement sur la Communauté de communes ces dernières années. Par exemple le taux de pauvreté a diminué (12,4% en 2012, 11,6% en 2017) alors qu'il a progressé au niveau régional.

	Taux de pauvreté		Médiane du niveau de vie	
	2012	2017	2012	2017
CC Val de Drôme	12,4	11,6	19201	20820
Drôme	14,9	14,7	18931	20440
Auvergne-Rhône-Alpes	12,3	12,5	20340	21840

La distribution des revenus permet de constater que les ménages à bas revenus du territoire ont des revenus plus élevés que la moyenne régionale des ménages à bas revenus. A l'inverse les hauts revenus de la Communauté de communes ont des revenus moins élevés que la moyenne régionale. L'écart entre les ménages à hauts revenus et les ménages à bas revenus est donc plus faible que la moyenne.

Distribution des revenus disponibles des ménages en 2018		
	CC du Val de Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
1er décile	12560	12090
2e décile	15290	15280
3e décile	17600	17890
4e décile	19670	20220
Médiane	21520	22480
6e décile	23430	24980
7e décile	25900	28020
8e décile	29190	32400
9e décile	35250	40760

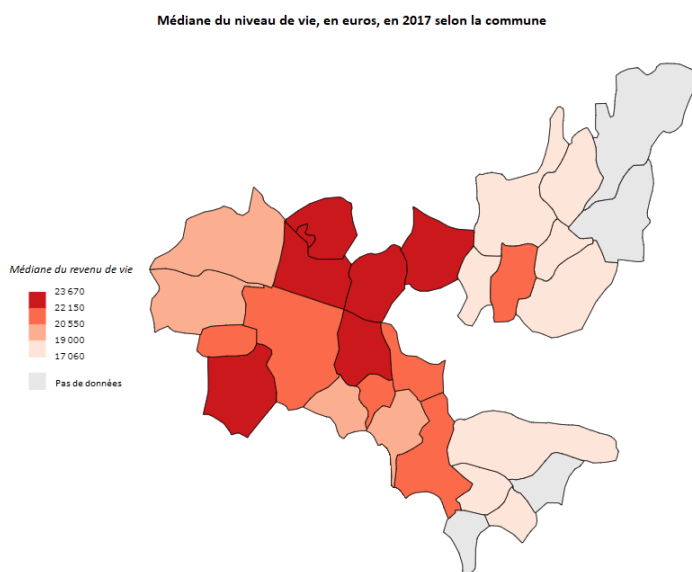
Concernant les ménages les plus aisés, il apparaît que la part des revenus d'activité dans les revenus du ménage est plus faible que les moyennes départementale et régionale. A l'inverse la part des revenus du patrimoine est plus élevée.

Composition du revenu disponible des 10% des ménages les plus riches en 2018

	CC Val de Drôme	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Part des revenus d'activité	73,7	74,7	84,4
dont part des salaires et traitements	54,5	58,1	72,8
dont part des indemnités de chômage	1,5	1,2	1,4
dont part des revenus des activités non salariées	17,7	15,4	10,2
Part des pensions, retraites et rentes	23,0	25,3	19,5
Part des revenus du patrimoine et autres revenus	30,4	27,5	22,3
Part de l'ensemble des prestations sociales	0,6	0,7	0,5
dont part des prestations familiales	0,2	0,2	0,2
dont part des minima sociaux	0,2	0,3	0,2
dont part des prestations logement	0,2	0,2	0,1
Part des impôts	-27,7	-28,2	-26,7

Les habitants des communes de Gigors-et-Lozeron (médiane du niveau de vie de 17 060 euros), du Poët-Célard (17 510 euros) et de Montclar-sur-Gervanne (17 820 euros) ont les niveaux de vie les plus bas du Val de Drôme.

A l'inverse, les niveaux de vie des habitants de Mirmande (23 670 euros), Ambonil (23 400 euros) et Montoisson (23 260 euros) sont les plus élevés de l'intercommunalité.



En décembre 2019, 382 allocataires Caf ont des ressources constituées de 50% à 99% de prestations sociales et 412 allocataires Caf ont des ressources constituées à 100% de prestations sociales. Ainsi, 15,7% des allocataires Caf de la Communauté de communes ont des ressources constituées d'au moins 50% de prestations sociales.

Le nombre d'allocataires dépendant des prestations sociales est en recul depuis 2016 : 390 allocataires Caf avaient des ressources constituées de 50% à 99% de prestations sociales et 430 allocataires Caf avaient des ressources constituées à 100% de prestations sociales. Les allocataires Caf avec des ressources constituées

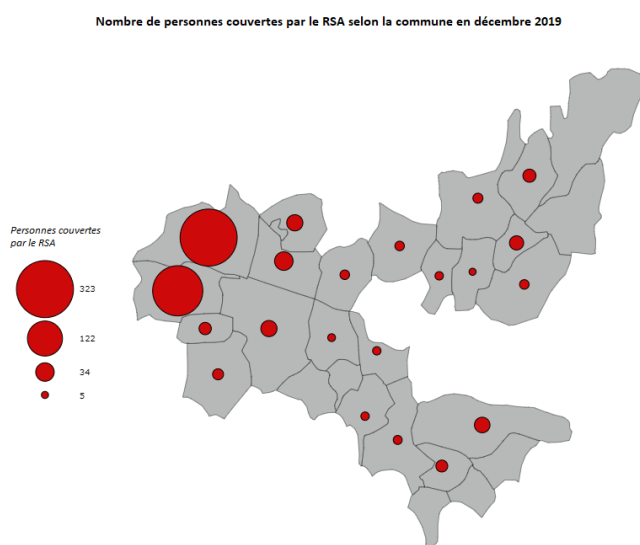
d'au moins 50% de prestations sociales représentaient 17,1% des allocataires Caf de la Communauté de communes.

On compte 475 bénéficiaires du RSA en 2019, ce nombre a fortement augmenté en 2019.

Nombre de foyers allocataires RSA			
	Nombre de bénéficiaires	RSA socle non majoré	RSA socle majoré
2016	445	385	60
2017	448	381	67
2018	438	379	59
2019	475	397	78

Les personnes couvertes (bénéficiaires + membres du foyer) RSA sont principalement situés sur les communes de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme

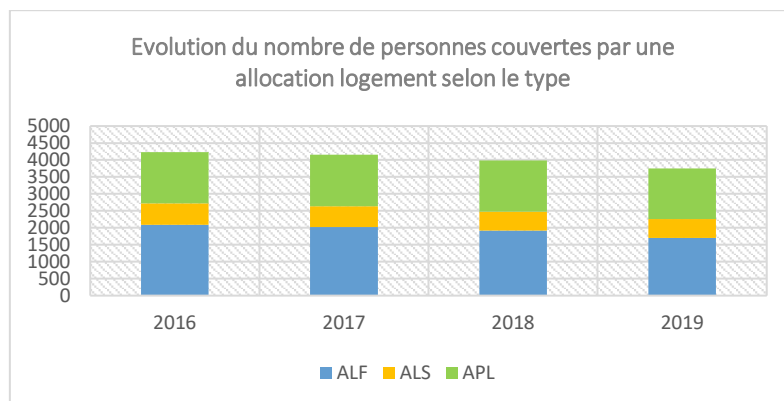
Commune	Personnes couvertes RSA 2019
Allex	34
Ambonil	
La Répara-Auriples	7
Autichamp	
Beaufort-sur-Gervanne	20
Chabrilan	6
Cliousclat	15
Cobonne	7
Divajeu	7
Eurre	9
Eygluy-Escoulin	
Félines-sur-Rimandoule	
Francillon-sur-Roubion	14
Gigors-et-Lozeron	10
Grane	26
Livron-sur-Drôme	323
Loriol-sur-Drôme	250
Mirmande	12
Montclar-sur-Gervanne	9
Montoison	26
Mornans	
Ombrière	
Plan-de-Baix	17
Le Poët-Célar	
La Roche-sur-Grane	
Saou	24
Soyans	8
Suze	5
Vaunaveys-la-Rochette	9



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente sensiblement depuis 2016 : on en dénombre 1 734 en 2019, dont 328 bénéficiaires de la prime d'activité jeune ; ils étaient 1 024 (dont 190 jeunes) en 2016.⁸

⁸ Cette augmentation est similaire à l'augmentation constatée nationalement, et correspond aux modifications des conditions d'accès à la prime d'activité décidées en décembre 2018.

On compte 3 747 personnes couvertes par une allocation logement⁹ en 2019 : 1 703 personnes sont couvertes par l'ALF, 1 489 par l'APL et 555 par l'ALS. Le nombre de foyers percevant ces aides diminue de manière régulière depuis 2016, notamment chez les bénéficiaires de l'ALF.



Globalement, le nombre de personnes couvertes par une prestation Caf est stable sur la Communauté de communes (à l'inverse des territoires voisins qui connaissent des augmentations).

Evolution du nombre de personnes couvertes par une prestation Caf			
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas
2016	13991	7153	18581
2017	14084	7140	18509
2018	13996	7306	18515
2019	13940	7412	19106

Enfin, on dénombre 1 341 foyers allocataires Caf à bas revenus pour 3 078 personnes couvertes en 2019. Ils étaient respectivement 1 433 et 3 254 en 2016.

En 2019, 7,2% de la population couverte par une prestation légale au régime agricole perçoivent une aide au logement. Il s'agit principalement de personnes de 60 ans ou plus. D'ailleurs, 71,6% des 60 ans ou plus au régime agricole perçoivent une aide au logement en 2019.

Population couverte par une aide au logement au régime agricole en 2019		
	Nombre	%
20 à 29 ans	12	11,7
30 à 49 ans	8	7,8
50 à 59 ans	10	9,7
60 ans ou plus	73	70,9
Ensemble	103	

⁹ L'allocation de logement familiale (ALF) est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer. Elle est versée en raison de la situation familiale (bénéficiaire de prestations familiales, personnes à charge...).

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer ou mensualité d'emprunt. Elle est versée en raison de la situation du logement et ce, quelle que soit la situation familiale : célibataire, marié, avec ou sans personne à charge.

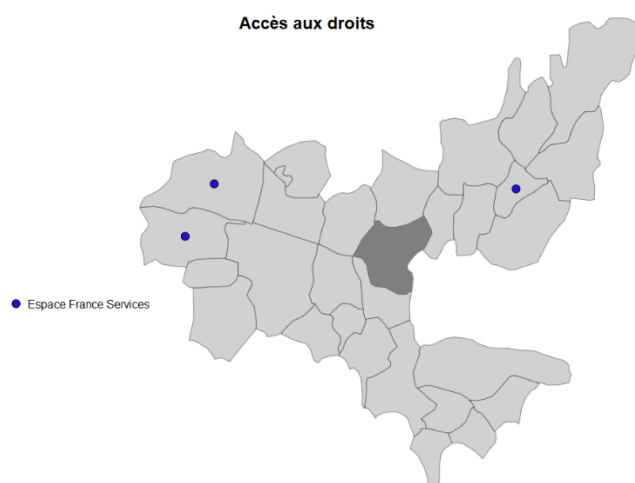
L'allocation de logement sociale (ALS) est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer ou redevance (pour les résidents en foyer). Elle est versée si la personne ne peut prétendre ni à l'aide personnalisée au logement (APL), ni à l'allocation de logement familiale (ALF).

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

Des Espaces France Service (EFS) existent sur le territoire de la Communauté de communes. De plus, une nouvelle structure itinérante (bus France services) a été mise en place pour les habitants des communes de la Basse vallée de la Drôme et du Haut-Roubion, avec un point fixe à Eurre. Ce sont des espaces où des agents peuvent aider les usagers à travers leurs démarches de la vie quotidienne (services de proximité, démarches administratives, ...).

Ces lieux d'accueil permettent aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives et servent de relais locaux à différents organismes (Caf, CPAM, Pôle Emploi, ...).



Un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a vu le jour en 2015¹⁰. Le CIAS appuie les CCAS des autres communes que Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme (ces deux CCAS ayant des professionnels au sein de leur structure). Il permet également un soutien à l'action sociale des communes ne possédant pas de CCAS. Son rôle est donc important sur le territoire. Il mène des missions d'aide sociale légale (obligatoires par les collectivités), facultatives et d'action sociale, et assure l'animation des activités sociales.

Depuis sa création le CIAS est un outil de veille et de coordination pour les CCAS du territoire. Aussi, il est un soutien essentiel dans la mise en œuvre de leurs missions d'aides et de prévention sociale auprès des habitants.

En 2015, le CIAS a recruté une conseillère sociale intercommunale pour répondre aux préconisations de l'ABS de 2014. La volonté première était de permettre à tous les habitants un égal accès aux aides et services existants afin de lutter contre le non-recours aux droits et d'agir en véritable interface entre les CCAS du territoire.

¹⁰ PLUI

Les demandes et les besoins des habitants ainsi que des CCAS étant en forte croissance, trois conseillers sociaux intercommunaux interviennent désormais sur la communauté de communes (à l'exception des CCAS de Livron et Loriol ayant une équipe de professionnelles).

L'accueil inconditionnel, l'écoute, le conseil et l'orientation sont les principaux enjeux permettant de garantir un accès égal aux droits des personnes accueillies. Les thématiques traitées sont multiples : handicap, dépendance, vieillissement, logement, insertion, santé, budget.

Les conseillers sociaux ont pour missions de :

- Informer les personnes concernées sur leurs droits,
- Aider les habitants dans leurs démarches,
- Constituer et suivre des dossiers à caractère social, dans le cadre des dispositifs en vigueur (dossiers d'aide sociale, aides financières auprès des CCAS...),
- Évaluer et analyser les situations sociales et familiales,
- Élaborer des signalements à l'autorité administrative ou judiciaire,
- Participer à des instances de réflexions, de coordination, de décision interne et externe,
- Participer aux projets de développement social local mais aussi à des actions de prévention individuelle ou collective,
- Enregistrer les demandes de logement social,
- Informer sur le partenariat avec la mutuelle intercommunale.

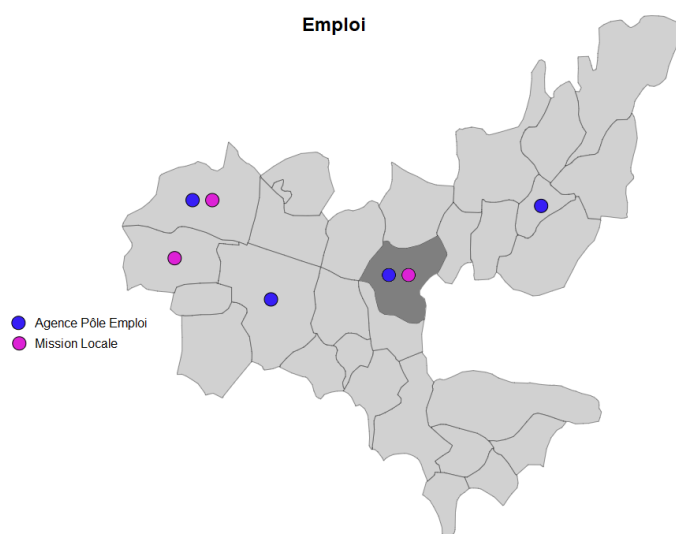
Ainsi, plus de 300 foyers sont accompagnés chaque année.

Les conseillers reçoivent dans les locaux de la CCVD, dans les permanences existantes sur l'ensemble du territoire ou se rendent au domicile des habitants afin de lever les freins d'accès aux institutions et de créer une proximité territoriale.

Pour mener à bien ses missions, le CIAS tisse des liens avec de nombreux acteurs du territoire : partenaires institutionnels (Caf, Carsat, Cnam, Département, ...) ou associatifs.

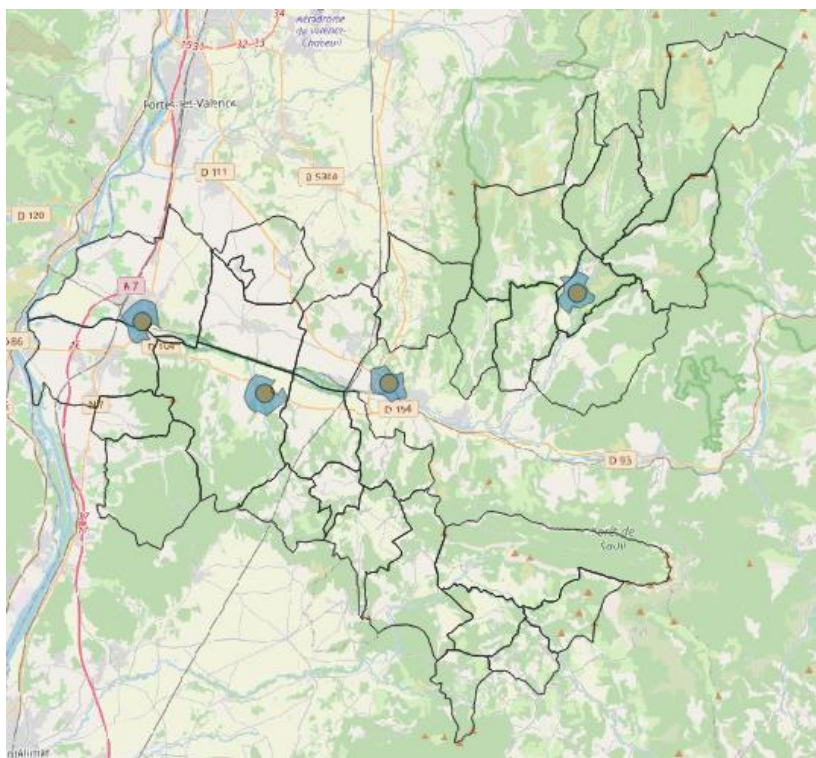
Le CIAS joue ainsi pleinement son rôle de coordination entre les différents acteurs concernés.

Les agences et antennes Pôle Emploi ne couvrent pas l'ensemble du territoire. La situation est similaire pour la Mission Locale (voir chapitre Jeunesse).



Seulement 20% des 18/64 ans du territoire ont accès à pied à une agence Pôle Emploi.

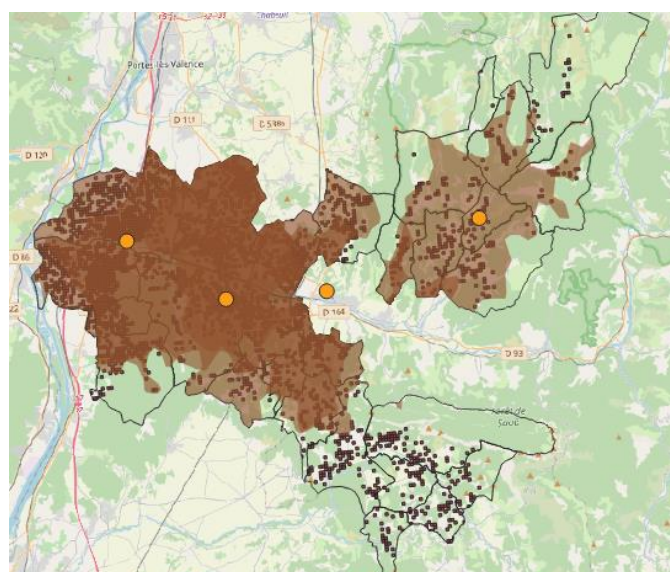
Pôle Emploi	CCVD	Pop moins 15 min à pied	%
Pop 18/64 ans	17230	3528	20,5%



L'utilisation d'une voiture permet en revanche d'accéder sans difficulté à une agence Pôle Emploi. En effet 95% des 18/64 ans vivent à moins de 15 minutes en voiture de ce type d'agence.

Pôle Emploi	CCVD	Pop moins 15 min en voiture	%
Pop 18/64 ans	17230	16420	95,3%

Cependant ce n'est pas le cas des habitants du sud-est du territoire, qui sont éloignés de ce type de dispositif.



3/ Diagnostic

Les personnes-ressources notent que de nombreux dispositifs existent sur le territoire mais ils ne seraient pas tous bien connus du public.

Des personnes en situation d'endettement ou en difficulté financière ne solliciteraient pas les aides proposées (CCAS, etc.).

La méconnaissance des services et des aides peut expliquer une partie du non-recours. Des acteurs estiment qu'il faudrait aller davantage vers les personnes. En effet les personnes les plus fragiles sont souvent également les personnes qui vont le moins chercher l'information. Pour les toucher il est alors nécessaire à la fois de développer la communication, et de mettre en place des démarches « d'aller-vers ».

Le non-recours pourrait également s'expliquer par la crainte d'être stigmatisé. Cette crainte peut expliquer qu'un nombre important de personnes en difficulté n'osent pas bénéficier de services auxquels elles auraient pourtant droit.

Les acteurs locaux mettent en avant la difficulté de repérer les personnes les plus isolées. L'accès aux droits serait une des principales difficultés rencontrées par les personnes âgées isolées par exemple.

Les Espaces France Service fonctionneraient bien sur le territoire. Un déploiement plus important serait jugé intéressant par plusieurs acteurs rencontrés. La communication est ici un élément important pour concerner davantage de populations.

Les acteurs rencontrés font remonter une inquiétude d'une partie des seniors, mais également des populations fragiles, concernant l'usage du numérique et des services en ligne. En effet l'utilisation numérique des services est continuellement plus importante et nécessaire. Or une partie de la population n'est pas connectée. Cette population peut alors se sentir particulièrement en difficulté face aux démarches administratives par exemple. C'est d'autant plus le cas pour une personne isolée, sans proche pouvant réaliser les démarches à sa place.

De plus il apparaît qu'une partie également des populations ayant l'habitude d'aller sur internet ne sait pas nécessairement réaliser des démarches en ligne.

« Le fait d'être très connecté, d'être sur Facebook, ne signifie pas que l'on sait remplir une demande auprès de la Caf, auprès de Pôle Emploi, etc. ».

Les difficultés liées à l'usage du numérique sont multiples : absence d'équipement pour raison économique, problème de réseaux, méconnaissance ou peur d'utilisation mais aussi manque de maîtrise du français et des démarches administratives, ...

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : l'information et la lutte contre le non-recours

Il apparaît une méconnaissance de la population envers l'offre existante sur la Communauté de communes (en termes d'aides, d'accompagnement, ...). Ce seraient notamment les publics les plus concernés qui seraient les moins au courant des dispositifs existants. L'offre semble pourtant importante (en termes d'accompagnement, de soutien à la mobilité, etc.). Le développement du CIAS semble montrer la prise en compte de cette problématique du non-recours. L'accent pourrait être mis sur la communication et l'information directe auprès des habitants.

L'enjeu est alors de pouvoir toucher les publics dits « invisibles » (ceux qui ne sont pas encore identifiés par les services sociaux).

L'augmentation à venir du vieillissement de la population est également un enjeu important pour cette thématique de lutte contre le non-recours. En effet les personnes âgées sont souvent des générations peu habituées à demander de l'aide. Le renoncement aux aides, services, etc. peut être très important chez ces catégories. Or le maintien à domicile sera un enjeu essentiel pour le territoire, et nécessite souvent un accompagnement (adaptation du logement, aide à domicile, etc.).

Certaines populations semblent particulièrement fragiles :

- Les locataires (les locataires du parc social sont 33,9% à vivre en-dessous du seuil de pauvreté, les locataires du parc privé 21,6%)
- Les familles monoparentales (27,3% vivent en dessous du seuil de pauvreté)
- Les seniors, pour les raisons évoquées ci-dessus
- Les habitants des communes périphériques peuvent être fortement concernés par le non-recours (éloignement, renoncement, ...) alors que, proportionnellement à leur population, les difficultés semblent similaires sur l'ensemble du territoire (chômage, précarité, etc.).

Axe 2 : la lutte contre la fracture numérique

L'importance du numérique tendant à s'accroître et à devenir un enjeu puisque l'utilisation numérique des services représente une inquiétude et un frein à l'accès aux droits pour une partie de la population.

Les habitants éloignés du numérique se retrouvent parfois démunis, avec un sentiment de mise à l'écart. Cela peut entraîner un non-recours important.

Ici aussi ce thème est à croiser avec l'isolement. En effet les personnes isolées sont particulièrement concernées. Lorsqu'un proche peut aider à remplir la déclaration d'impôt ou à s'inscrire à la Caf, le manque de maîtrise des outils informatiques et numériques n'empêche pas forcément d'accéder aux droits ou aux services. Pour une personne isolée la problématique devient en revanche primordiale, et le non-recours peut alors être important.

5/ Propositions de pistes d'action

Il faudrait mettre à disposition des outils numériques (espace numérique dans les mairies ou bibliothèques, créer des cyber-cafés, des associations autour du numérique et de l'informatique).

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Renforcer et améliorer l'accès aux droits fondamentaux de chacun**

Le développement de l'information et de la communication a pour objectif de permettre à chacun de connaître ses droits et d'accéder aux nombreux dispositifs existants sur le territoire. L'importance des liens entre les différents partenaires est mise en avant pour orienter le public. Il est noté que la rédaction d'une convention de territoire globale (avec Caf, EPI, France Services, Mission Locale Jeune, conseillers sociaux) participera à développer ce type d'échanges.

- **Créer la fonction d'« aidant numérique »**

Ce dispositif est avant tout pensé comme pouvant répondre aux besoins des seniors face à l'augmentation des démarches en lignes (administratives, prises de rdv médicaux, etc.).

Proposé dans un premier temps comme un dispositif pour les seniors (et imaginé comme pouvant être porté et proposé par les services d'aide à domicile), les échanges sont allés dans le sens d'une ouverture à tous les publics peu familiers avec les outils numériques ou pouvant rencontrer des difficultés à faire des démarches en ligne.

L'idée d'un accompagnement vers l'autonomie a aussi été débattu, certains considérant cette fonction comme devant être ponctuelle et dans le but d'apprendre aux gens, quand d'autres l'imaginaient plus sur la durée, doutant du fait que certaines personnes parviennent à se saisir des outils numériques même après une formation.

Autres pistes d'action :

- **Diffuser de l'information thématique**

Des plaquettes d'information thématiques réunissent l'ensemble des services proposés sur un territoire. A destination des différentes catégories de population (jeunes, seniors, familles, ...) répertoriant les services et dispositifs existants, les offres de loisirs et d'activités, ... Différentes formes existent (plaquette d'information, guide, agenda mensuel, ...). Pour les plus jeunes, l'utilisation des réseaux sociaux peut être efficace pour faire passer de l'information.

- **Mettre en place un Groupement pour l'énergie**

L'idée serait similaire à la complémentaire santé proposée actuellement sur la Communauté de communes.

L'exemple de la commune de Chevigny-Saint-Sauveur peut être cité : elle organise un achat groupé d'électricité et de gaz. L'objectif est de regrouper le plus d'habitants possible afin de leur permettre de

réduire leurs factures énergétiques. En pratique, l'achat groupé vise à regrouper plusieurs centaines de ménages et petites entreprises afin de négocier la meilleure offre tarifaire auprès des fournisseurs. La société Wikipower, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'énergie, accompagne la commune dans cette action et a notamment pour missions de recenser les ménages intéressés et de répondre à leurs questions.

La vie sociale

1/ Eléments statistiques

Les personnes vivant seules représentent 15,1% de la population des ménages de 15 ans ou plus en 2017. Ce chiffre est en hausse puisqu'il était de 13,6% en 2012.

Les ménages de personnes seules représentent 28,6% des ménages de la Communauté de communes en 2017 (26,2% en 2012).

L'augmentation du nombre de personnes vivant seules (3 171 personnes seules en 2012 et 3 728 en 2017, soit une évolution de 17,6%) concerne principalement les 65-79 ans (263 personnes seules supplémentaires en 5 ans) et les 55-64 ans (117 personnes supplémentaires).

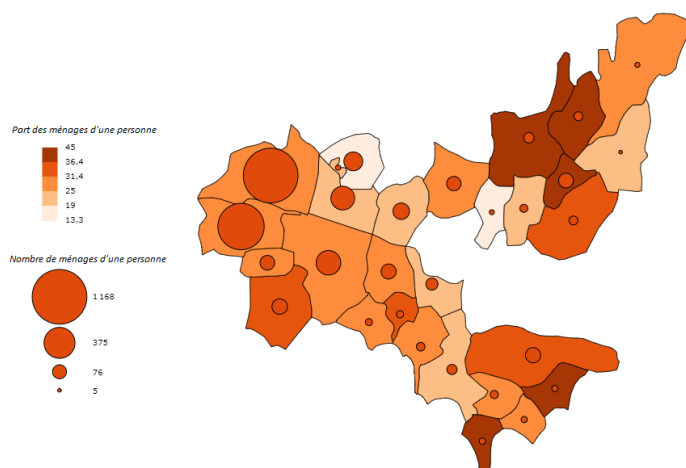
En 2017, près de la moitié des personnes de 80 ans ou plus en ménage se retrouve seule (45,7%).

Population vivant seule en 2017		
	Nombre	%
15-19 ans	13	0,7
20-24 ans	116	9,8
25-39 ans	462	8,9
40-54 ans	660	10,2
55-64 ans	745	17,9
65-79 ans	1061	23,9
80 ans ou plus	672	45,7

La part des personnes vivant seules est la plus basse des territoires de comparaison. La part des personnes de moins de 25 ans vivant seule est par exemple significativement plus faible que les moyennes régionale et départementale en 2017.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon la classe d'âge en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
De 15 à 19 ans	0,6	1,8	5,1	4,5	6,8
De 20 à 24 ans	9,3	13,2	19,2	16,2	22,3
De 25 à 39 ans	9,5	13,6	16,1	13,4	15,7
De 40 à 54 ans	11,7	16,5	16,5	14,2	14,7
De 55 à 64 ans	15,8	28,2	23,8	21,8	22,2
De 65 à 79 ans	22,9	29,6	28,7	27,8	27,6
80 ans ou plus	46,2	54,5	51,2	48,5	49,5
Ensemble	15,1	22,4	22,5	19,6	20,4

Nombre et part des ménages composés d'une personne vivant seule en 2017 selon la commune



En 2017, près d'un ménage sur deux est composé d'une personne vivant seule dans les communes de Gigors-et-Lozeron (45%), Plan-de-Baix, Félines-sur-Rimandoule et Mornans (42,9%).

On dénombre 1 168 personnes vivant seules à Livron-sur-Drôme et 838 à Loriol-sur-Drôme en 2017.

Les ménages sont les plus grands dans le Bassin de la Basse Vallée de la Drôme en 2017.

Taille moyenne des ménages en 2017	
Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	2,45
Bassin de la Confluence	2,31
Bassin de la Gervanne-Sye	2,19
Bassin du Haut-Roubion	2,27

Hormis les personnes de 80 ans ou plus, les habitants du Bassin de la Basse Vallée de la Drôme sont ceux qui vivent le moins seul (1 habitant de 15 ans ou plus sur 8 en 2017). A l'inverse, les habitants du Bassin de la Gervanne-Sye vivent plus seuls que dans les autres Bassins, notamment chez les jeunes.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon la classe d'âge en 2017				
	Bassin de la Basse Vallée de la Drôme	Bassin de la Confluence	Bassin de la Gervanne-Sye	Bassin du Haut-Roubion
De 15 à 19 ans	0,5	0,8	1,2	0,9
De 20 à 24 ans	8,7	10,1	17,1	8,7
De 25 à 39 ans	6,6	9,8	12,6	9,8
De 40 à 54 ans	7,9	10,9	15,3	11,5
De 55 à 64 ans	13,8	19,8	22,7	19,4
De 65 à 79 ans	21,4	25,2	24,4	25,1
80 ans ou plus	44,6	46,6	35,6	49,6
Ensemble	12,5	16,1	18,6	16,6

En 2019, un foyer allocataire Caf sur trois (33,3%) est constitué d'une personne isolée (1 688 personnes).

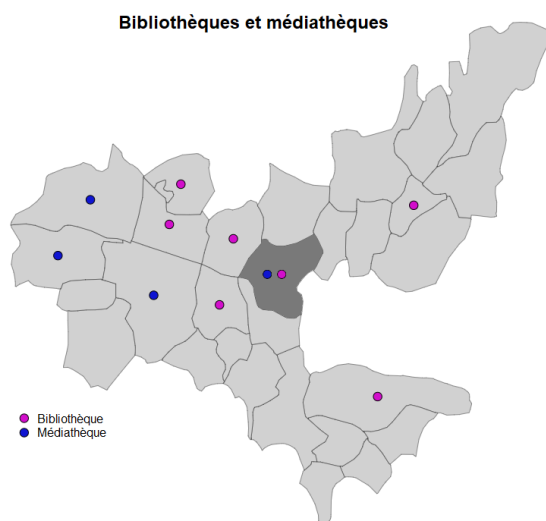
Le nombre de personnes isolées a augmenté depuis 2016 (1 377 personnes, et 28,8% des foyers allocataires).

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

Il y a deux Espaces de Vie Sociale (EVS) à Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme. Ces associations agréées et financées en partie par la Caf visent à offrir aux familles et à la population un lieu de développement d'actions et la possibilité de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets collectifs au service du plus grand nombre. Ce sont des lieux d'accueil et d'information à vocation globale, familiale et intergénérationnelle permettant de veiller au lien et à la mixité sociale sur le territoire.

Le réseau des bibliothèques et médiathèques est plutôt important. Mais les communes du nord-est et du sud-est sont éloignées des structures de la Communauté de communes (notamment pour les médiathèques).

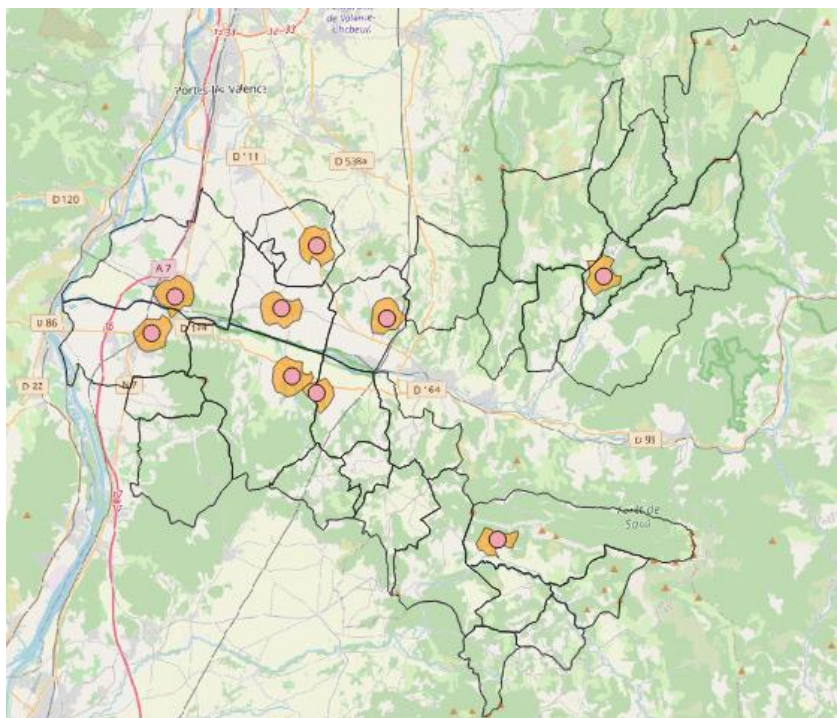


La disposition des bibliothèques et médiathèques, ainsi que la géographie du territoire et du peuplement, ne permettent pas un accès de proximité à l'ensemble de la population.

Environ la moitié des habitants de la Communauté de communes peut se rendre à pied à une bibliothèque.

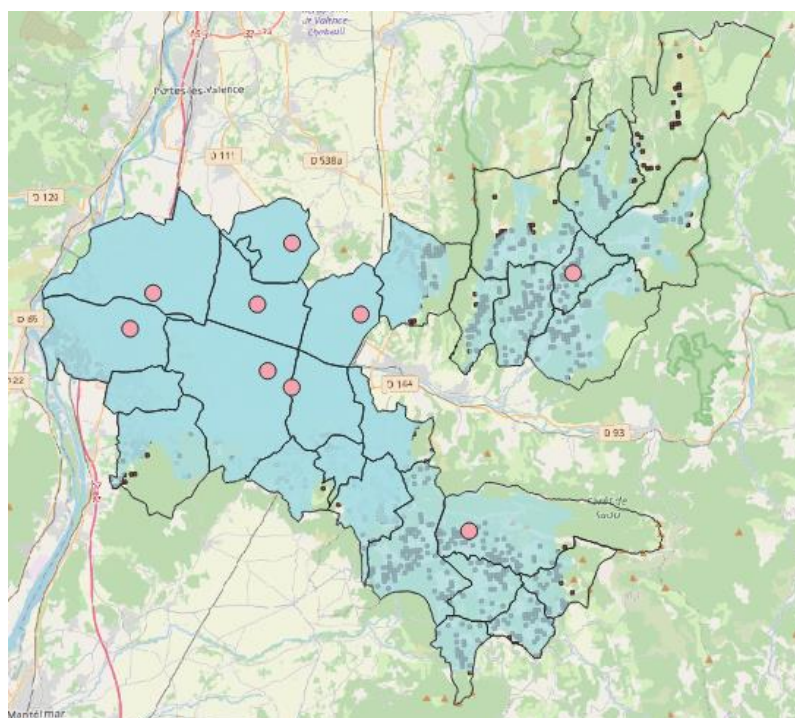
Cela illustre l'importance de la voiture pour une partie de la population.

Bibliothèque	CCVD	Pop moins 15 min à pied	%
Population données carroyées INSEE	30564	16349	53%



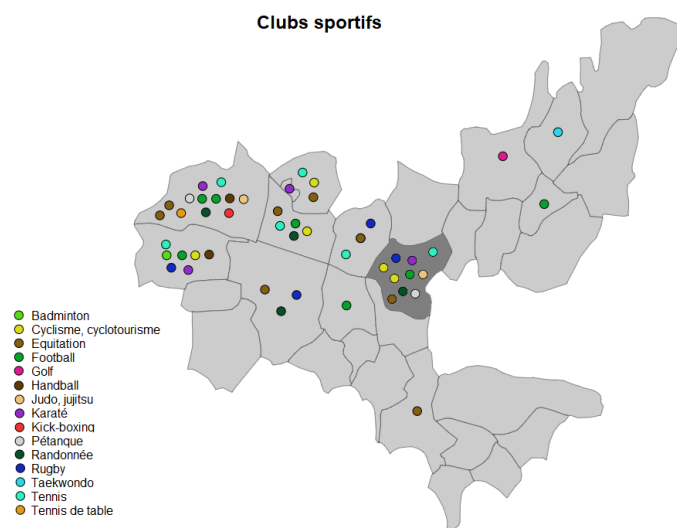
En disposant d'une voiture le territoire est couvert : 99,6% de la population habite à moins de 15 minutes en voiture d'une bibliothèque ou d'une médiathèque.

Bibliothèque	CCVD	Pop moins 15 min en voiture	%
Population données carroyées INSEE	30564	30428	99,6%



La Communauté de communes compte deux écoles de musique intercommunales, dotées de salles de spectacle/concert : l'école de musique de Livron-Loriol et l'école des Ramières à Grane. On note également la présence du Cinéma Espace(s) de Loriol-sur-Drôme (classé art et essai).

Les équipements sportifs sont nombreux sur le territoire, mais ils sont concentrés dans quelques communes entre Loriol-sur-Drôme/Livron-sur-Drôme et Crest.



3/ Diagnostic

La richesse et le dynamisme des associations a été mis en avant lors des échanges. De même, l'idée d'une identité forte sur le territoire est présentée comme vectrice de lien social et comme catalyseur social. La qualité de vie sur le territoire est un plus qui pourrait inciter les gens à se retrouver et interagir.

Certains acteurs locaux pointent malgré tout l'offre culturelle et de loisirs comme ne répondant pas à tous les besoins et qui pourraient avoir pour conséquence le fait que certaines personnes aillent chercher cela dans d'autres territoires. Or, il est noté qu'une vie sociale riche peut aussi être un facteur d'attractivité pour le territoire.

Les personnes-ressources constatent que l'étendue du territoire, la multiplicité des bourgs et l'absence de ville centrale polarisante handicapent l'établissement de lieux de vie communs.

Les communes composées de nombreux bourgs auraient du mal à fédérer les habitants sur des lieux de vie, voire des commerces. La vie de village serait également rendue difficile par la présence importante de résidences secondaires.

La mobilité peut être une limite importante pour certaines catégories de population, notamment les plus fragiles (les jeunes, les personnes en situation de précarité, les seniors, les personnes isolées, ...).

La ville de Livron-sur-Drôme est parfois considérée comme une ville-dortoir par certains acteurs ou comme risquant de le devenir avec peu de lieux de vie communs et peu d'emplois.

La vie associative est cependant fréquemment saluée, la vie sociale pouvant se structurer par quartier.

Une vigilance doit être toutefois accordée à l'intégration des nouveaux résidents. Leur intégration pourrait être un enjeu pour dynamiser la vie sociale locale. La cohabitation avec les néo-ruraux est parfois jugée difficile, avec peu (ou pas assez) de mélange (associations plutôt fréquentées par un seul profil de population par exemple).

Cependant l'événementiel semble ponctuellement parvenir à rassembler les différentes populations. Le territoire est cité comme une terre d'accueil historique.

Sur le thème de l'animation de la vie sociale, la difficulté est souvent d'arriver à faire venir les populations en ayant le plus besoin, les personnes les plus isolées, ...

Les démarches « d'aller-vers » et la prescription par des tiers sont souvent nécessaires pour toucher les populations les plus en difficulté.

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : la lutte contre l'isolement

Le nombre de personnes seules augmente ces dernières années. Or il apparaît dans l'ensemble des problématiques repérées dans cette ABS que l'isolement est un facteur aggravant particulièrement important. Lorsque la solidarité familiale (ou amicale) existe, les difficultés d'accès aux soins, de démarches administratives, de mobilité, etc. sont nettement atténuées. A l'inverse les personnes isolées peuvent cumuler ces difficultés et se retrouver dans des situations particulièrement difficiles.

La vie sociale et la mobilité sont fortement liées pour les habitants de la Communauté de communes. En effet la mobilité peut être une limite importante pour certaines catégories de population, notamment les plus fragiles (les jeunes, les personnes en situation de précarité, les seniors, les personnes isolées, les habitants des communes éloignées des services, ...).

Le thème de la communication et de la lutte contre le non-recours est également un thème important concernant la vie sociale sur le territoire, pour réussir à concerner les populations les plus fragiles et les plus isolées.

Axe 2 : l'intégration des nouveaux habitants

L'arrivée de nouvelles populations sur le territoire semble être un enjeu important. L'intégration de ces nouveaux arrivants pourrait être un enjeu pour dynamiser la vie sociale locale. Un point de vigilance apparaît concernant la cohésion du territoire entre anciens résidents et nouveaux arrivants (« néo-ruraux »). Le territoire est cependant cité comme « une terre d'accueil historique » et des événements ponctuels semble parvenir à rassembler les différentes populations. Les contraintes sanitaires depuis 2020 n'aident évidemment pas la création de liens et d'événements ...

5/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Organiser un événement annuel pour les nouveaux habitants**

Un événement de ce type permet de présenter le territoire aux nouveaux habitants : les différents services, l'offre culturelle, sportive et de loisirs, l'offre de soins, l'offre à destination des parents, etc. Cela permet de renforcer l'intégration des nouveaux habitants et de faciliter ensuite la cohésion sociale.

Autres pistes d'action :

- **Faciliter la mobilité**

Le développement de la mobilité faciliterait la vie sociale des habitants. Dans l'autre sens il est également possible de rapprocher les services (comme les rendez-vous à domicile réalisés par le CIAS par exemple) ou les activités des habitants en envisageant l'itinérance de différents dispositifs.

- **Développer la communication**

L'objectif serait de faire connaître davantage l'offre existante (qui est jugé plutôt riche et dynamique). Différentes formes existent (plaquette d'information, guide, agenda mensuel, ...). Pour les plus jeunes, l'utilisation des réseaux sociaux peut être efficace pour faire passer de l'information.

Le logement

1/ Eléments statistiques

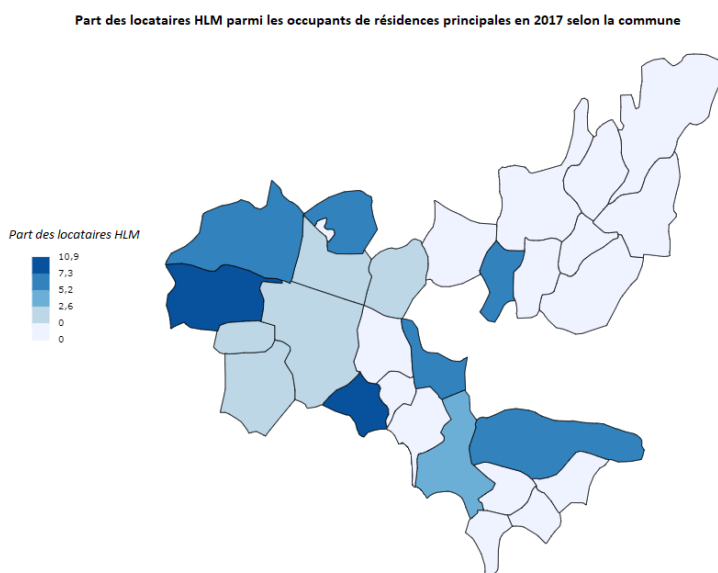
Le nombre de logements est de 15 571 en 2017. Ce nombre augmente ces dernières années (1 212 logements supplémentaires depuis 2012, soit une augmentation de 8,4%). Entre 2012 et 2017, le nombre de résidences principales (1 040 en plus) et de logements vacants (290 en plus) ont augmenté alors que le nombre de résidences secondaires a quant à lui baissé (118 de moins).

Près de trois ménages sur quatre (71,5%) sont propriétaires de leur logement en 2017. La Communauté de communes est le territoire avec la plus forte proportion de propriétaires.

Statut d'occupation des résidences principales en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Propriétaires	71,5	59,3	60,7	61,9	58,7
Locataires du parc privé	20,4	27,2	28,0	25,2	25,5
Locataires du parc social	5,7	10,8	8,9	10,6	13,6
Logés gratuitement	2,4	2,7	2,4	2,3	2,2

Les locataires du parc social représentent 5,7% des habitants en résidences principales. Cette proportion est la plus basse des territoires présentés.

On trouve plus de 10% de locataires sociaux à Loriol-sur-Drôme en 2017 (10,9%). A l'inverse, on ne trouve aucun locataire HLM dans 16 des 30 communes de l'intercommunalité.



On dénombre 863 logements sociaux sur la Communauté de communes. Ces logements sont principalement situés à Loriol-sur-Drôme et Livron-sur-Drôme.

Le nombre de demandes de logement social a été de 409 en 2019. Ce nombre de demandes représente 47% du nombre de logements sociaux existants. En 2019, 107 logements ont été attribués.

	Données RPLS 2019		Données INSEE 2017	
	Nombre de logements du parc locatif social	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences principales occupées locataires HLM	Part des logements HLM
Alex	21	1007	20	2,0
Clionsclat	8	284	7	2,6
Cobonne	5	68	5	7,2
Divajeu	20	257	13	5,1
Eurre	17	529	13	2,5
Grane	16	807	15	1,9
Livron-sur-Drôme	316	3903	276	7,1
Loriol-sur-Drôme	347	2746	295	10,8
Mirmande	7	269	8	3,1
Montoisson	64	731	48	6,5
La Roche-sur-Grane	4	71	5	6,8
Saou	15	256	13	5,1
Soyans	8	159	8	5,0

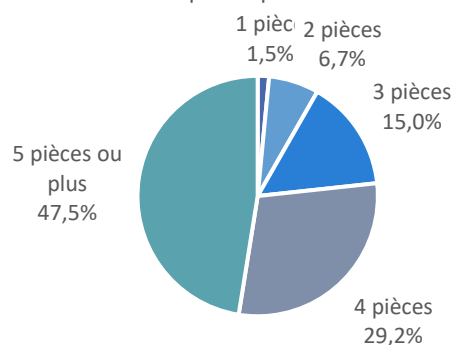
Globalement, les logements sont grands sur le territoire.

En effet une forte majorité des habitants vit dans une maison (84% des logements) et plus de 3 logements sur 4 sont dotés de 4 pièces ou plus (76,7%).

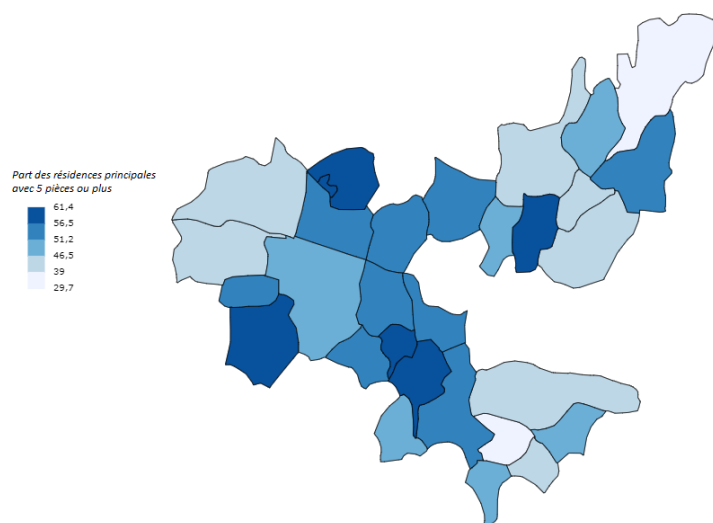
Près de la moitié des logements sont composés de 5 pièces ou plus. C'est une proportion nettement supérieure aux autres territoires (la moyenne départementale est de 35%).

Plus de 3 résidences principales sur 5 contiennent 5 pièces ou plus à Ambonil (61,4%), la Répara-Auriples (60,8%) et Autichamp (60,4%).

Nombre de pièces par habitation en 2017



Part des résidences principales avec 5 pièces ou plus en 2017 selon la commune



Les logements de 2 pièces ou moins ne représentent que 8,3% des logements en 2017. A titre de comparaison, la part des logements de 2 pièces ou moins est de 16,8% pour le département.

Nombre de pièces par habitation en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
1 pièce	1,7	2,8	3,5	2,7	4,8
2 pièces	5,5	10,7	9,5	9,1	12,0
3 pièces	15,8	21,5	20,6	19,5	21,4
4 pièces	27,7	27,5	30,4	29,2	26,8
5 pièces ou plus	49,3	37,5	36,0	39,5	35,0

En 2017, 37% des résidences principales sont sous-occupées (il s'agit des logements comportant un nombre de pièces habitables supérieur de plus de deux au nombre de personnes qui y ont effectivement leur résidence principale). Cela concerne 43,5% des maisons et 11,9% des appartements.

Résidences principales par nombre de pièces et nombre d'occupants en 2017							
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes ou plus	Ensemble
1 pièce	172	21	4	1	2	0	200
2 pièces	681	156	26	14	3	1	881
3 pièces	901	691	250	98	20	5	1964
4 pièces	965	1449	650	578	149	32	3824
5 pièces	590	1326	560	619	191	45	3330
6 pièces ou plus	420	1093	482	528	258	95	2876
Ensemble	3728	4736	1972	1838	623	178	13075

A l'inverse, 1,7% des résidences principales sont sur-occupées (il s'agit des logements auquel il manque au moins une pièce par rapport à la norme « d'occupation normale »). Les appartements (3,5%) sont plus concernés par ce phénomène que les maisons (1,2%).

Logements présentant un risque d'être potentiellement insalubres

Différents indicateurs peuvent permettre d'évaluer le risque de logements potentiellement insalubres.

- 26,9% des résidences principales (3 516) de la Communauté de communes ont été construites avant 1945, et 2 690 d'entre elles ont été construites avant 1919 (soit 20,6% des logements).

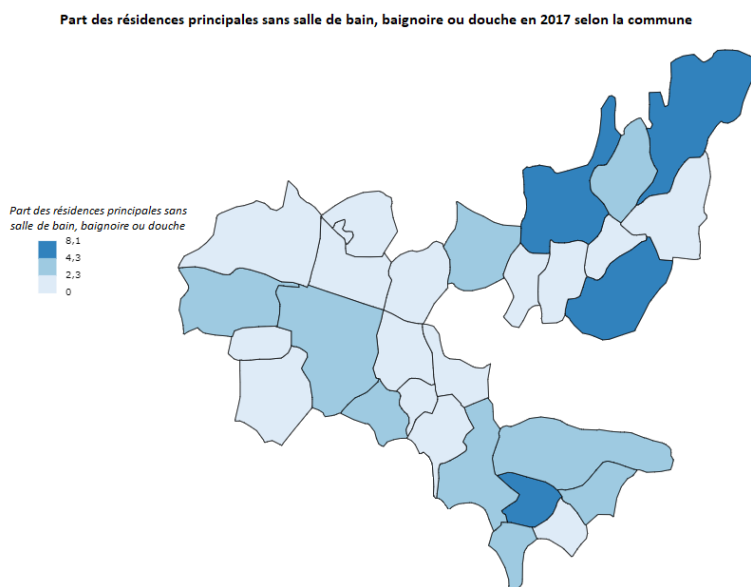
Ancienneté des résidences principales en 2017		
	Nombre	%
Avant 1919	2690	20,6
De 1919 à 1945	826	6,3
De 1946 à 1970	1614	12,3
De 1971 à 1990	3625	27,7
De 1991 à 2005	2361	18,1
De 2006 à 2014	1641	12,6
Après 2014	318	2,4
Total	13075	

- En 2017, 2,4% des résidences principales de la Communauté de communes ne disposaient pas de salle de bains (soit 314 résidences principales). C'est notamment le cas à Loriol-sur-Drôme (89 résidences principales, soit 3,2%), Livron-sur-Drôme (77 résidences, 2%) et Grane (33 résidences, 4,1%).

Résidences principales selon le type de logement et les installations sanitaires en 2017		
	Nombre	%
Ni baignoire, ni douche	35	0,3
Baignoire ou douche hors pièce réservée	279	2,1
Salle(s) de bains (avec douche ou baignoire)	12761	97,6

Proportionnellement, c'est dans les communes d'Omlèze (8,1%, 3 résidences principales), Francillon-sur-Roubion (6,1%, 5 résidences principales), Montclar-sur-Gervanne (6%, 5 résidences principales) et Gignors-et-Lozeron (5,8%, 6 résidences principales) que les logements sans salle de bains sont les plus importants (mais cela concerne donc peu de logements).

La situation de la Communauté de communes est proche de celle des territoires de comparaison.



Résidences principales selon le type de logement et les installations sanitaires en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Ni baignoire, ni douche	0,3	0,2	0,5	0,3	0,3
Baignoire ou douche hors pièce réservée	2,1	2,4	2,1	2,2	2,7
Salle(s) de bains (avec douche ou baignoire)	97,6	97,3	97,4	97,5	97,0

2/ Diagnostic

L'attractivité du territoire (« la beauté architecturale et le charme de certains petits villages ») apparaît comme un atout mais dans le même temps cela aurait rendu le marché immobilier difficilement accessible pour les primo-accédants et les ménages moins aisés.

Le nombre important de résidences secondaires et l'arrivée des néo-ruraux impactent fortement le marché.

Le territoire offre des possibilités d'aménagements et de réaliser de nouvelles constructions (le marché immobilier n'est pas saturé), mais il est précisé que ces possibilités diminueront dans les années à venir du fait de la demande de l'Etat de limiter le foncier constructible.

Les logements du territoire sont souvent plus grands que la moyenne. Et il apparaît un nombre important de logement sous-occupés.

En termes d'offre, les acteurs de terrain avancent que certains dispositifs font défaut sur le territoire (ex : Foyers Jeunes Travailleurs) ou que certains types d'habitation manquent (à la fois des logements plus petits pour des jeunes ou personnes seules, mais aussi des plus grands pour accueillir des familles nombreuses).

Cependant les premières initiatives portées autour de la question des logements intergénérationnels sont saluées et encouragées à se développer. Il est également noté que des projets de constructions, de logements sociaux sont en cours, et que globalement la population semble ouverte aux solutions alternatives (cohabitation, habitat partagé, etc.).

L'existence de logements d'accueil d'urgence (notamment en cas de violences conjugales) est un point important mis en avant.

Quelques cas de logements insalubres sont régulièrement repérés, ils concernent principalement des habitats anciens. Ces logements insalubres, et plus largement les logements mal isolés peuvent être une source de difficultés importantes.

Or ce sont des personnes souvent en difficulté (personnes âgées, personnes en situation de précarité, ...) qui vivent dans ces logements.

L'adaptabilité des logements est également une problématique importante du vieillissement de la population (voir chapitre Seniors).

La rénovation apparaît comme clef pour les conditions de vie des habitants (confort de vie, économies d'énergie et donc financières) mais aussi dans une dimension environnementale et durable. Différents dispositifs d'aide et d'accompagnement à la rénovation existent mais semblent encore méconnus de nombreux habitants (exemple de la Plateforme Rénovation. SPIE : conseils aux travaux, accompagnement de lutte contre la précarité énergétique).

.Au niveau national les ménages en précarité dépensent en moyenne 1 925€ / an pour la facture énergétique dans le logement, contre 1 584 € TTC / an pour la moyenne nationale (ENL 2013, INSEE). L'état du logement est donc un élément important dans les difficultés financières des populations les plus précaires.

De plus, ces personnes ont un état de santé souvent dégradé : au niveau national 48% des adultes exposés à la précarité énergétique souffrent de migraines, 41% d'anxiété et dépression, 22% de bronchites chroniques (contre respectivement 32%, 29% et 10% pour les personnes non exposées). (CREAI-ORS Gefosat, 2013).

3/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : l'évolution de la demande de logements

Certains types de logements semblent être souhaités. Cela semble concerner les logements à destination des jeunes par exemple (« petits » logements, foyer de jeunes travailleurs, ...). Globalement, avec l'augmentation de cout des logements sur le territoire, une demande de logements « abordables » apparait. Il est noté que des projets de constructions de logements sociaux sont en cours, et semblent correspondre à ces demandes.

De plus le vieillissement démographique à venir va entrainer une demande de logements adaptés au maintien à domicile : des logements relativement petits, proches des commerces et services, à prix « abordables ». Cette demande risque d'être forte, vu l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Axe 2 : la rénovation et l'adaptation des logements

Les logements sur le territoire sont souvent peu adaptés au maintien à domicile (les logements sont plus grands que la moyenne, 43% des maisons sont sous-occupées, 20% des logements ont plus d'un siècle, 314 résidences principales n'ont pas de salle de bains, ...). Or l'augmentation du nombre de personnes âgées va rendre l'enjeu du maintien à domicile particulièrement important pour le territoire. Il apparait une nécessité d'adapter les logements à la perte d'autonomie. Dans le même temps il semble que les seniors n'anticipent pas cette thématique, voire renoncent à des aménagements (difficultés administratives, préservation du capital pour les enfants, ...). Cela risque de limiter le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

La rénovation des logements peut concerner également la précarité énergétique. Ce thème semble important au vu de la situation des logements (ancienneté, isolation, ...) mais également de la précarité de certains habitants (la hausse du cout de l'énergie peut impacter très fortement des populations déjà fragiles).

4/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Développer une offre de logement adaptée**

Différentes idées ont été proposées : création de petits logements et de grands logements à des prix raisonnables, création de structures type Foyers Jeunes Travailleurs, Résidences sociales, CHRS, ...

L'intérêt de développer des offres « intergénérationnelles » est mis en avant pour remédier à l'isolement des personnes âgées, entre autres, en intégrant des crèches par exemple. L'habitat intergénérationnel désigne un ensemble de logements conçus pour accueillir différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées. Les différentes générations ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel.

- **Développer des logements abordables en mobilisant/partageant les logements sous-occupés dans les bourgs et la mixité sociale et générationnelle**

Le nombre de logements sous-occupés est élevé (le nombre de grands logements est important et le nombre de personnes seules augmente). Le fait de partager ces logements déjà présents aurait plusieurs intérêts :

- Encourager la mixité sociale et générationnelle
- Répondre rapidement aux problèmes de logement actuels
- Revitaliser les centres-bourgs
- Rénover des logements anciens, énergivores, ...

- **Encourager la rénovation des logements**

La rénovation des logements apparaît comme un enjeu majeur. Face au vieillissement démographique il apparaît essentiel d'encourager l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. De plus pour répondre à la hausse des coûts de l'énergie il devient essentiel d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments.

Les modes d'action concernent notamment la communication autour des dispositifs et aides existants, ainsi que la mise en place de démarches d'aller-vers pour encourager les populations concernées à utiliser ces dispositifs.

Autres pistes d'action :

- **Envisager la création de structures pour seniors dépendants et pour seniors autonomes**

L'augmentation à venir du nombre de personnes âgées va augmenter la demande de structures médicalisées pour les seniors. L'enjeu sera également de permettre à des seniors en difficultés financières d'accéder à un logement sécurisé. Cela peut être également par le développement de dispositif de type « EHPAD hors les murs ».

Les seniors sont également de plus en plus demandeurs de structures intermédiaires, entre le maintien à domicile et la maison de retraite. Cela peut être des résidences autonomie/résidences seniors ou des habitats partagés de type béguinage. Le coût de ces structures pour les seniors est un élément essentiel, pour ne pas exclure les seniors les moins aisés.

- **Mettre en place un Groupement pour l'énergie**

L'idée serait similaire à la complémentaire santé proposée actuellement sur la Communauté de communes.

L'exemple de la commune de Chevigny-Saint-Sauveur peut être cité : elle organise un achat groupé d'électricité et de gaz. L'objectif est de regrouper le plus d'habitants possible afin de leur permettre de réduire leurs factures énergétiques. En pratique, l'achat groupé vise à regrouper plusieurs centaines de ménages et petites entreprises afin de négocier la meilleure offre tarifaire auprès des fournisseurs. La société Wikipower, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'énergies, accompagne la commune dans cette action et a notamment pour missions de recenser les ménages intéressés et de répondre à leurs questions.

La cohésion territoriale et partenariale

1/ Diagnostic

Une part importante des acteurs rencontrés déplore un manque de partenariat sur le territoire.

L'accumulation des dispositifs et des organismes rend les possibilités d'aides parfois difficilement lisibles par les bénéficiaires. La prescription par les acteurs est alors un mécanisme essentiel dans la passation de l'information.

Le partenariat entre les différents acteurs du territoire est donc essentiel afin que chacun puisse connaître le rôle des autres acteurs, fluidifier la transmission de dossier ou mettre en place des actions transversales.

Certaines structures manquent de connaissance des dispositifs et services existants sur le territoire, et manqueraient alors de « relais » auprès des populations. Le fait que les acteurs ne sachent pas toujours ce que font les uns les autres peut être un frein important.

L'absence d'interlocuteur pour les démarches administratives peut être une difficulté importante pour les CCAS. Il est noté également que le manque de lien avec le domaine sanitaire, et notamment psychiatrique, limite l'action sociale. La situation sanitaire, le changement de direction au sein du CMS, les élections municipales, etc. ont perturbé les liens entre différents acteurs.

Dans ce domaine des relations entre acteurs de terrain, l'intérêt des « petits déjeuners partenaires » a été souligné.

Il semble donc y avoir un besoin important de coordination et d'échanges entre les acteurs et partenaires locaux.

« Pour être complémentaire il faut bien se connaître »

L'offre du territoire pourrait être davantage coordonnée afin d'être davantage mobilisée et mise en avant.

L'information des différents acteurs du territoire est essentielle afin qu'ils puissent être « prescripteurs » auprès des populations. Ce rôle est primordial pour « aller vers » les habitants les plus en difficulté et permettre que les services ou dispositifs soient utilisés par ceux qui en ont le plus besoin.

La création de liens entre les acteurs du territoire peut également permettre ensuite de communiquer plus efficacement vers le public.

Globalement le volontarisme et le dynamisme qui habitent les différents acteurs du territoire ont été mis en avant. Toutefois, cela pourrait être renforcé notamment en proposant des espaces de rencontre et de discussion, ainsi que des espaces de coordination pour les différents secteurs.

L'hypothèse d'un nombre réduit d'acteurs très dynamiques a aussi été évoquée, avec l'idée d'un possible surmenage de ces derniers ne leur offrant potentiellement pas le temps pour œuvrer à une meilleure cohésion, coopération entre eux.

L'ensemble des acteurs évoquent un territoire dynamique et attractif. Une identité spécifique sur l'écologie, le développement durable et l'innovation est reconnue sur le territoire et en dehors.

Le cadre de vie participe fortement à cette attractivité. Cependant cette attractivité qui permet l'arrivée de population (notamment de populations aisées), entraîne une hausse des prix de l'immobilier.

Il est important de noter que certains acteurs considèrent qu'il y a une vraie dévitalisation des centres-bourgs sur le territoire.

De nombreux acteurs évoquent une concentration des difficultés socioéconomiques où se cumulent des problèmes de précarité, d'isolement, de mobilité et de logement.

D'après les acteurs rencontrés, ces problématiques se concentreraient sur Loriol-sur-Drôme et Livron-sur-Drôme.

Or dans les statistiques cette concentration est moins flagrante. Cela illustre la possibilité d'un non-recours important dans les petites communes plus rurales.

2/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : l'organisation de la cohésion partenariale

La lutte contre le non-recours passe souvent, pour être efficace, par des échanges et des recommandations entre partenaires. Le rôle de « prescripteur » est en effet primordial pour « aller vers » les habitants les plus en difficulté et permettre que les services ou dispositifs soient utilisés par ceux qui en ont le plus besoin. La création de liens entre les acteurs du territoire peut globalement permettre de communiquer plus efficacement vers le public. Il apparaît alors nécessaire de développer les liens entre tous les acteurs du territoire.

3/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Renforcer le travail partenarial et le maillage du territoire**

Une meilleure interconnaissance des services, associations, institutions, ... apparaît essentiel pour réaliser un travail efficace sur le territoire. Une meilleure interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire permettrait de lutter encore davantage contre le non-recours et de plus facilement réorienter les usagers.

Cette piste, assez globale, reflète surtout le désir de plus de coopération entre les acteurs (à noter que divers participants aux groupes de travail ont exprimé leur satisfaction de pouvoir se rencontrer, « mettre des visages sur des noms », grâce aux groupes de travail).

A plusieurs reprises, il a aussi été mentionné le manque de coordination et de connaissance de l'offre sur le territoire. De même, le « volontarisme » et le dynamisme des acteurs du territoire ont fréquemment été mis en avant.

- **Réaliser un annuaire complet des différents acteurs du territoire et de leurs actions**

Cette piste s'entend comme le prolongement ou comme une déclinaison pratique de la piste d'action précédente. On retrouve ici, toutefois, l'idée que ce travail en réseau doit aussi intégrer ou être mis à disposition des habitants.

Il s'agit à la fois de permettre aux acteurs de se connaître et connaître les offres et dispositifs présents sur le territoire, mais aussi de pouvoir les mettre à profit pour orienter de façon efficace les habitants.

Santé

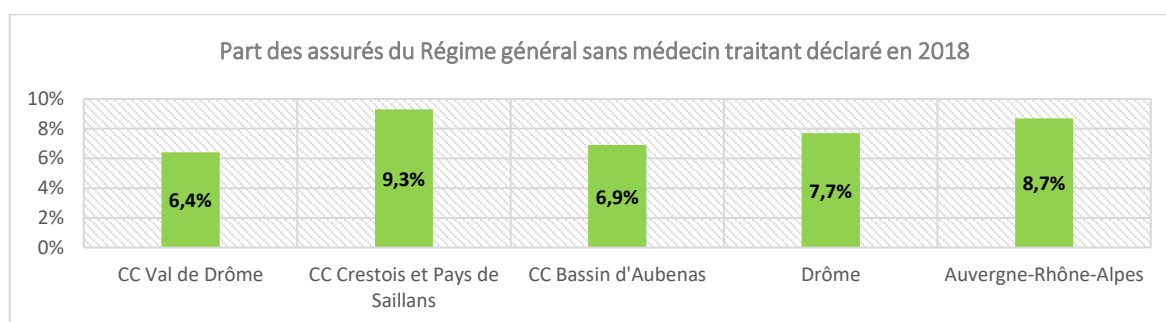
L'analyse des éléments présentés ici, ainsi que l'analyse des entretiens et des groupes de travail, ont eu lieu fin 2021/début 2022. Des évolutions, notamment concernant l'offre de professionnels de santé, ont pu intervenir depuis et ne sont donc pas prises en compte dans cette thématique.

1/ Eléments statistiques

En 2018, on dénombre 880 bénéficiaires de la CSS¹¹ non participative (ex-CMU-C) et 471 bénéficiaires de la CSS participative (ex-ACS) au sein de la Communauté de communes. La part des bénéficiaires de la CSS (quelle que soit la modalité) parmi les assurés du Régime général de la Sécurité sociale est de 5,5%. Cette proportion est la plus basse des territoires présentés.

Part des assurés du Régime général bénéficiaires de la CSS en 2018					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
CSS participative	1,9	2,9	3,7	3,0	1,9
CSS non participative	3,6	13,9	8,0	6,9	6,4
Ensemble	5,5	16,8	11,7	9,9	8,3

1 257 habitants de la Communauté de communes n'ont pas de médecin déclaré en 2018, ils représentent 6,4% des assurés du Régime général (niveau le plus bas des territoires de comparaison).



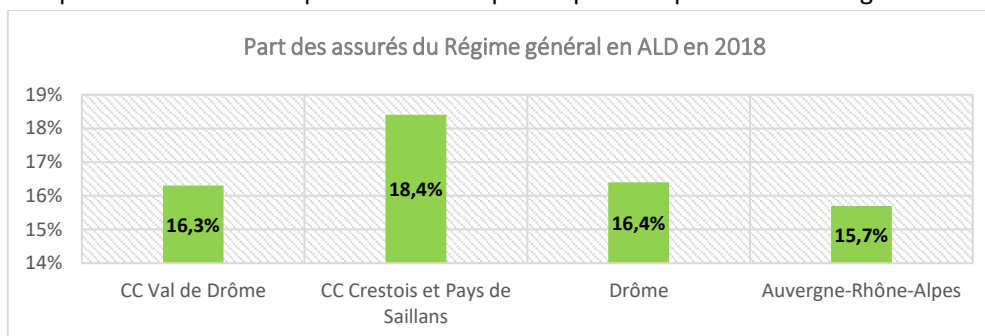
En 2018, 3,4% des assurés du Régime général n'avaient eu aucun recours aux soins depuis au moins 2 ans (658 personnes), 32,3% n'étaient pas allés chez le dentiste (6 294 personnes) et 8,3% n'étaient pas allés chez un généraliste (1 612 personnes).

Part des assurés du Régime général sans recours aux soins en 2018					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois	3,4	4,2	3,1	4,0	4,6
N'ayant pas eu une consultation généraliste sur les 24 derniers mois	8,3	9,2	9,6	9,2	9,8
N'ayant pas eu une consultation dentiste sur les 24 derniers mois	32,3	32,8	36,2	33,9	34,7

¹¹ La Complémentaire Santé Solidaire (CSS) a remplacé la Couverture universelle maladie complémentaire (CMU-C) et l'Aide à la complémentaire santé (ACS) depuis le 1er novembre 2019. Ce dispositif permet de bénéficier de la prise en charge, à titre gratuit ou moyennant une contribution financière modeste selon le niveau de ressources de l'assuré, de la part complémentaire de ses frais de santé.

En 2018, 153 seniors de 55 ans ou plus n'ont pas de médecin traitant déclaré et 266 seniors n'ont pas eu recours à des soins au cours de l'année précédente (3,6% des seniors de 55 ans ou plus du Régime général).

4 026 personnes (soit 16,3% des assurés du Régime général) étaient en affection de longue durée en 2018. Ce niveau est proche de celui du département mais plus important que celui de la région.



Les taux de décès sont globalement plus faibles que la moyenne régionale. Néanmoins les décès prématurés (décès ayant lieu avant 65 ans) sont plus nombreux que la moyenne. Cette surmortalité est ici due à la surmortalité prématurée des femmes.

On constate également un nombre de décès par tumeurs plus important que la moyenne régionale, chez les hommes comme chez les femmes.

Les femmes hospitalisées pour infarctus du myocarde, pour diabète ou pour maladies liées à l'alcool, sont proportionnellement un peu plus nombreuses que la moyenne régionale.

Taux de décès selon la cause (pour 100 000 personnes)						
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	CC Val de Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	CC Val de Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	CC Val de Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Décès toutes causes	1 006,6	1 057,5	635,1	650,0	794,9	820,5
Décès prématurés toutes causes (avant 65 ans)	239,4	240,2	114,8	111,5	177	174,5
Décès par maladies cardio-vasculaires	238,7	258,1	166,5	169,4	197,8	205,9
Décès par maladies respiratoires	64,4	74,6	39,0	39,6	49	52,8
Décès par tumeurs	338,1	334,0	177,0	173,9	245	239,5
Décès par cancer du poumon					51,9	44,3

Hospitalisations en court séjour (taux pour 100 000 personnes)						
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Patients hospitalisés toutes causes	2 629	17 529,1	2 946	18 826,0	5 575	18108,3
Séjours hospitaliers toutes causes	4 029	26 935,4	4 122	26 119,4	8 151	26369,4
Patients hospitalisés pour tumeurs	442	2 978,4	377	2 267,1	819	2554,2
Patients hospitalisés pour maladies cardio-vasculaires	649	4 571,1	591	3 439,1	1 240	3958,1
Patients hospitalisés pour maladies respiratoires	349	2 463,8	282	1 720,4	631	2036,3
Patients hospitalisés pour accident vasculaire cérébral	30	209,9	34	190,5	64	203,5
Patients hospitalisés pour infarctus du myocarde	27	185,4	16	90,8	43	133,9
Patients hospitalisés pour maladies liées à l'alcool	112	711,9	29	176,4	141	436,4
Patients hospitalisés pour diabète	218	1 497,8	212	1 311,1	431	1381,2
Patients de 65 ans et plus hospitalisés pour traumatisme	98	4 339,1	146	4 575,9	244	4541,8
Séjours pour tentative de suicide	9	67,3	20	127,6	29	99,4

2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE), de CartoSanté et des données fournies lors des entretiens.

Au 31 décembre 2021, on dénombre 18 omnipraticiens, 65 infirmiers, 23 masseurs-kinésithérapeutes, 8 chirurgiens-dentistes, 9 orthophonistes et 5 sages-femmes.

Hormis pour les infirmiers et les sages-femmes, la Communauté de communes connaît des densités de professionnels de la santé plus basses que les moyennes des territoires de comparaison.

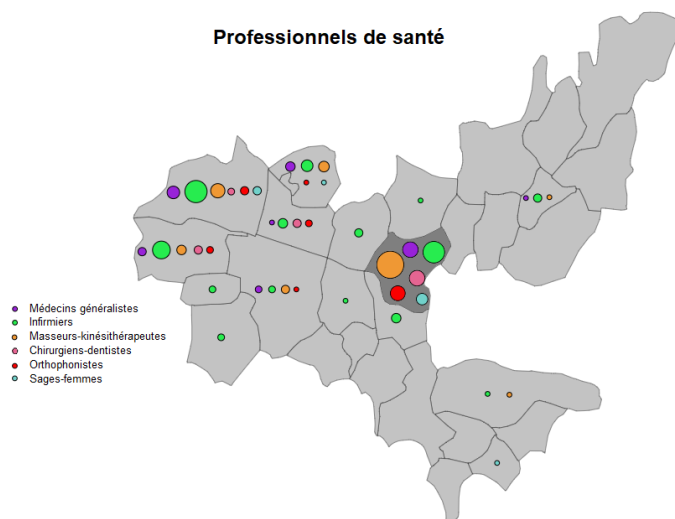
Densité pour 10 000 habitants des professionnels de santé en 2021				
	Val de Drôme	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Omnipraticiens	5,9	8,8	9,0	8,6
Infirmiers	21,4	21,8	15,9	15,3
Masseurs-kinés	7,6	11,9	12,4	11,3
Chirurgiens-dentistes	2,6	5,6	5,5	5,3
Orthophonistes	3,0	4,0	3,6	3,1
Sage-femmes (pour 10 000 femmes)	3,2	3,1	2,7	2,1

Parmi les omnipraticiens, 10 (soit plus de la moitié) sont âgés de moins de 40 ans. Quelle que soit la profession de santé, la majorité des praticiens installés au sein de la Communauté de communes a moins de 50 ans (53,7% des infirmiers, 69% des masseurs-kinésithérapeutes, 50% des chirurgiens-dentistes et 78% des orthophonistes).

De manière globale, les taux de recours des habitants de la Communauté de communes sont similaires à la moyenne nationale en 2021.

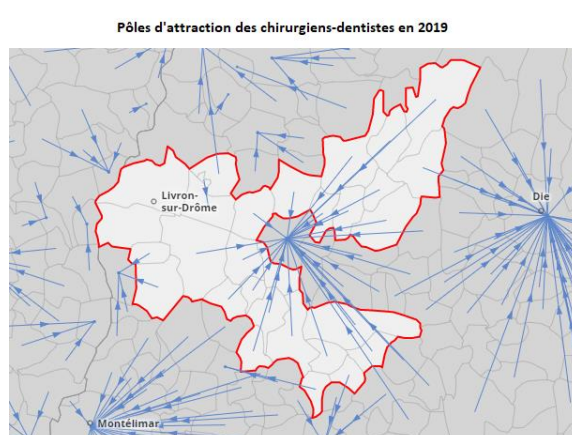
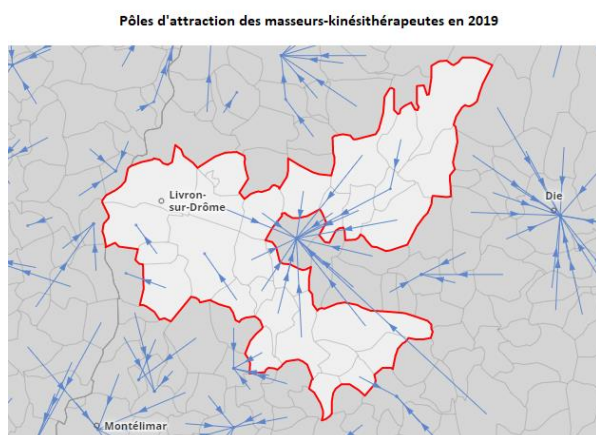
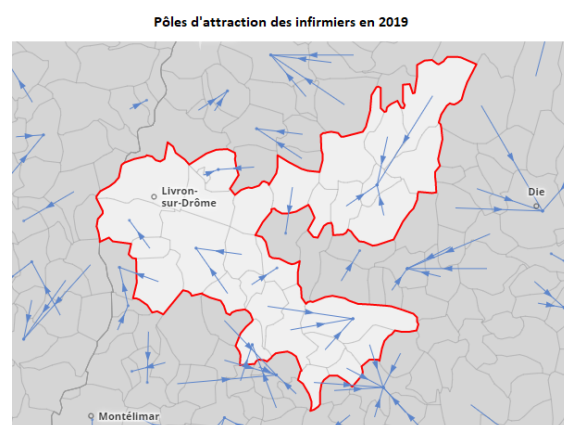
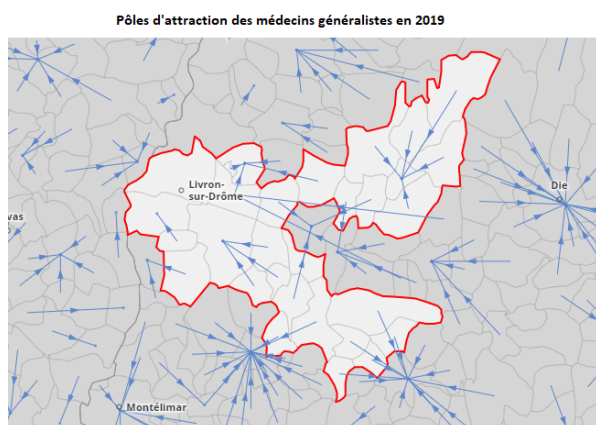
Taux de recours aux soins en 2021				
	Val de Drôme	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Omnipraticiens	85,9	84,2	82,8	81,8
Infirmiers	22,4	23,1	23,2	21,4
Masseurs-kinésithérapeutes	14,7	14,8	15,6	14,6
Chirurgiens-dentistes	36,9	34,6	33,3	32,0
Orthophonistes	2,5	2,4	2,3	2,0
Sages-femmes	6,2	6,3	6,8	5,6
Biologie médicale	59,6	60,1	60,1	59,0
Orthodontie faciale	4,0	2,7	3,1	3,0
Pharmacie	81,8	83,0	82,4	82,9
Spécialistes	31,7	33,5	33,6	36,6

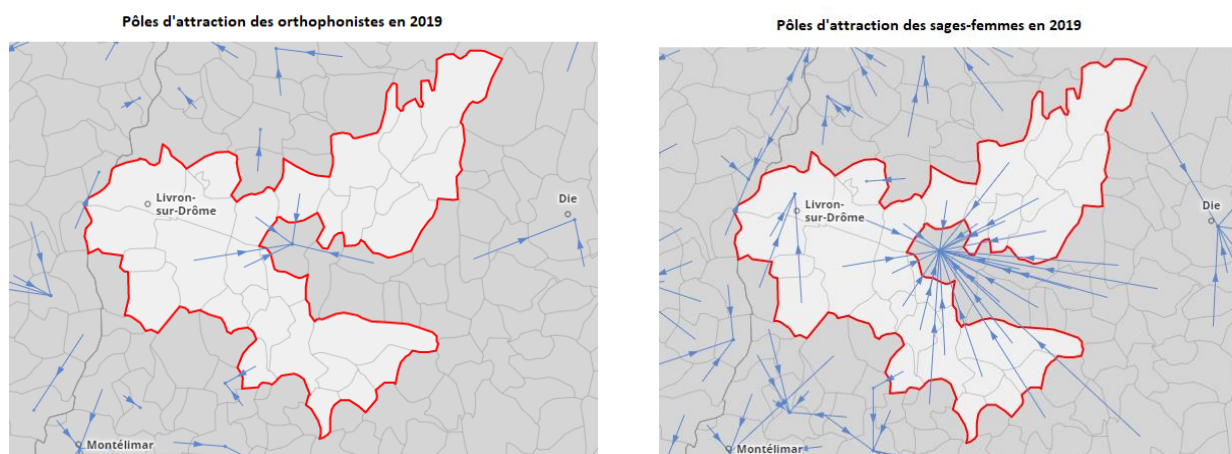
La répartition des professionnels de santé est inégale sur le territoire. On constate également le nombre important de professionnels de santé sur la commune de Crest, et son importance notamment pour les communes du nord-est et du sud-est.



Les cartes suivantes illustrent la mobilité des habitants pour accéder à des soins (généralistes, infirmiers, masseurs-kiné, dentistes, orthophonistes, sage-femmes).

Ces cartes mettent en avant les déplacements nécessaires vers Crest pour l'accès aux soins (à l'exception des généralistes et infirmiers).





3/ Diagnostic

L'attractivité du territoire en matière de qualité de vie (prix de l'immobilier, environnement rural) apparaît comme un atout majeur à promouvoir pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Les habitants accéderaient facilement aux soins quotidiens dans le Val de Drôme. Il est noté la disponibilité des médecins traitants (les nouveaux arrivants n'auraient pas de difficulté à obtenir des rendez-vous chez des médecins généralistes qui continuent à prendre de la nouvelle patientèle). Néanmoins les habitants sont contraints de se déplacer pour les soins plus spécialisés (cardiologie, gynécologie).

Le manque de spécialistes et les difficultés de mobilité notamment chez les seniors sont des enjeux majeurs en matière d'accès aux soins sur le territoire. Différentes spécialités ont été mises en avant comme étant peu présentes sur le territoire et particulièrement problématiques pour certains publics (champ du handicap, santé mentale, etc.).

Un point de vigilance particulier est relevé autour de la santé des femmes (manque d'offre en gynécologie notamment).

De plus, le constat d'une offre inégale selon les communes du territoire a été avancé.

Il est noté qu'une complémentaire santé intercommunale a été mise en place depuis 2016. La Communauté de communes conventionne avec la mutuelle Samir, permettant ainsi à ses habitants de bénéficier d'une complémentaire santé adaptée à chacun, à des tarifs négociés.

Les habitants du territoire, les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, les entreprises et les agents de la fonction publique territoriale ont accès à cette offre qui ne présente ni délai de carence, ni limite d'âge, ni questionnaire médical préalable à l'adhésion.

4/ Synthèse de l'analyse et principaux enjeux

Axe 1 : l'amélioration de l'égalité dans l'accès aux soins

Si les habitants semblent accéder facilement aux soins quotidiens, il apparaît nécessaire de se déplacer pour accéder à différentes spécialités (cardiologie, gynécologie, champ du handicap, santé mentale, ...). Cela signifie que l'accès aux soins des populations rencontrant des difficultés de déplacement peut être limité. Les seniors, les personnes isolées, les habitants n'ayant pas de voiture, ..., sont particulièrement concernés.

5/ Propositions de pistes d'action

Pistes d'action proposées par les groupes de travail :

- **Elaborer un Contrat Local de Santé**

Le contrat local de santé (CLS) a pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. Il est mis en œuvre à partir d'un diagnostic de santé partagé. Il permet de mobiliser des leviers du champ sanitaire (prévention, soins, médico-social) mais également d'autres politiques publiques (déterminants socio-environnementaux) et s'appuie sur des démarches participatives (démocratie sanitaire et locale).

- **Lutter contre le non-recours aux soins**

La lutte contre le non-recours aux soins peut agir à plusieurs niveaux :

La mobilité : les liens entre accès aux soins et mobilité indiquent que développer les possibilités de déplacement des populations permettrait d'améliorer l'accès aux soins (notamment pour l'accès aux spécialistes). Voir chapitre Mobilité.

La prévention : le développement d'actions de prévention est fortement souhaité, pour différentes catégories de population (pour les adolescents, les parents, les personnes seules, les personnes âgées, ...).

La présence de professionnels de santé sur le territoire : il est fortement souhaité que le territoire puisse attirer de nouveaux professionnels (notamment des spécialistes).

- **Mettre en place un service itinérant de prévention et d'accompagnement pour les addictions (alcool/drogues)**

Il apparaît un manque de dispositifs sur ces thématiques alors qu'il y a visiblement des besoins.

Ce type d'action permettrait de repérer et d'aider les personnes en situation de dépendance (notamment chez les jeunes par exemple) et de faire de la prévention.

Il est noté l'importance que ce type de dispositif puisse aller directement au contact des populations concernées (itinérance, démarches d'« aller vers », ...).

Petite Enfance – Parentalité

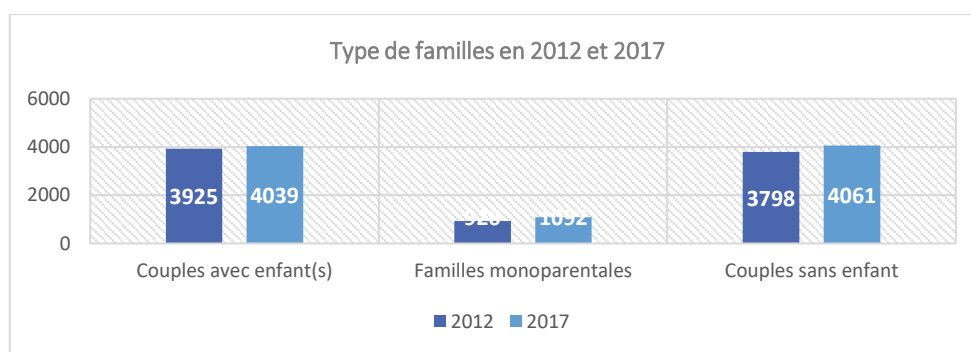
1/ Eléments statistiques

Les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont 670 en 2019.

Structure familiale des foyers allocataires en 2019		
	Nombre	%
Couples sans enfant	192	3,8
Couples avec 1 enfant	511	10,1
Couples avec 2 enfants	1320	26,1
Couples avec 3 enfants	462	9,1
Couples avec 4 enfants ou plus	97	1,9
Hommes isolés	837	16,5
Femmes isolées	851	16,8
Monoparents avec 1 enfant	399	7,9
Monoparents avec 2 enfants	286	5,6
Monoparents avec 3 enfants	88	1,7
Monoparents avec 4 enfants ou plus	23	0,5

Le nombre de familles est de 9 192 en 2017. Ce nombre a augmenté depuis 2012 (8 649 alors).

Chaque type de famille a vu son nombre augmenter entre 2012 et 2017, les couples sans enfant ayant vu leur nombre augmenter le plus (263 couples sans enfant supplémentaires).

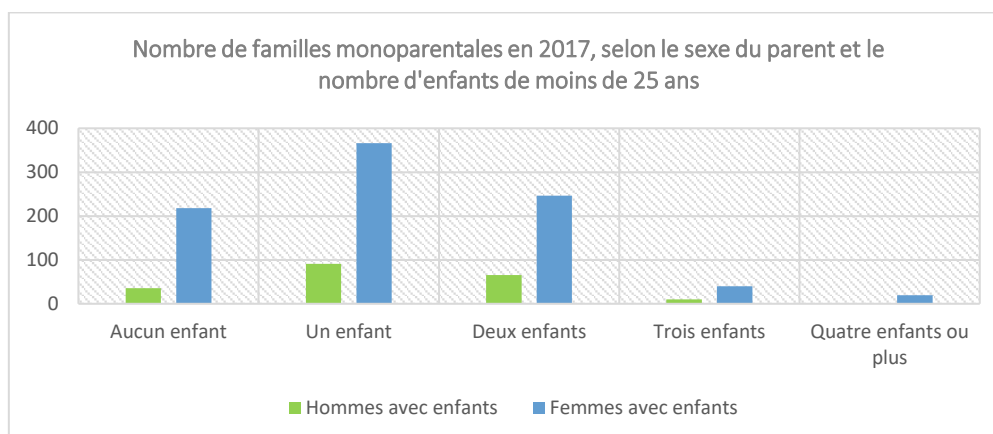


Globalement les familles monoparentales sont sous-représentées au sein de la Communauté de communes par rapport aux autres territoires, à l'inverse des couples avec enfant(s) qui sont surreprésentés en 2017.

Types de familles en 2017					
	CC Val de Drôme	CC Crestois et Pays de Saillans	CC Bassin d'Aubenas	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Couples avec enfant(s)	43,9	37,2	36,7	40,9	42,5
Familles monoparentales	11,9	17,2	15,4	14,5	14,4
- composées d'un homme avec enfant(s)	2,2	3,6	3,1	2,7	2,8
- composées d'une femme avec enfant(s)	9,7	13,6	12,3	11,8	11,6
Couples sans enfant	44,2	45,6	47,9	44,6	43,2

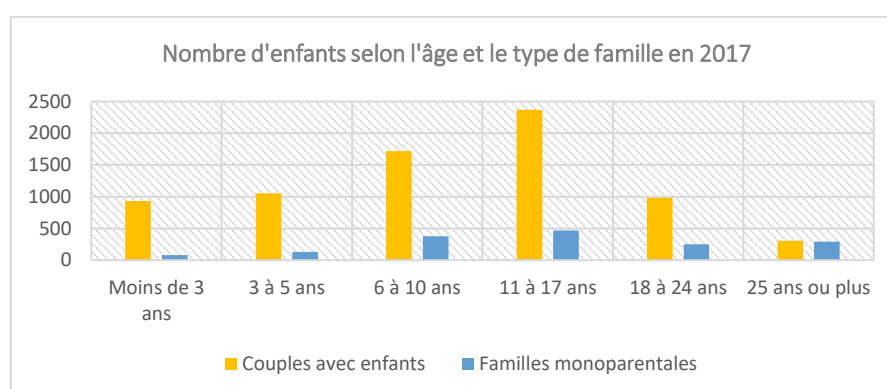
Familles monoparentales

On dénombre 1 092 familles monoparentales au sein de la Communauté de communes en 2017 (elles étaient 926 en 2012). Les familles monoparentales représentent 11,9% des familles du territoire en 2017 (10,7% en 2012).



Plus de quatre familles monoparentales sur cinq (81,5%) sont composées d'une femme avec enfant(s).

Les enfants de familles monoparentales de moins de 3 ans représentent 7,9% des enfants de cette classe d'âge.



Les monoparents au sein de la commune ont majoritairement entre 40 et 54 ans (51,7% des monoparents). Les monoparents entre 25 et 39 ans représentent 27,6% des monoparents. Enfin, on ne compte aucun monoparent de moins de 20 ans en 2017, mais 15 monoparents âgés entre 20 et 24 ans.

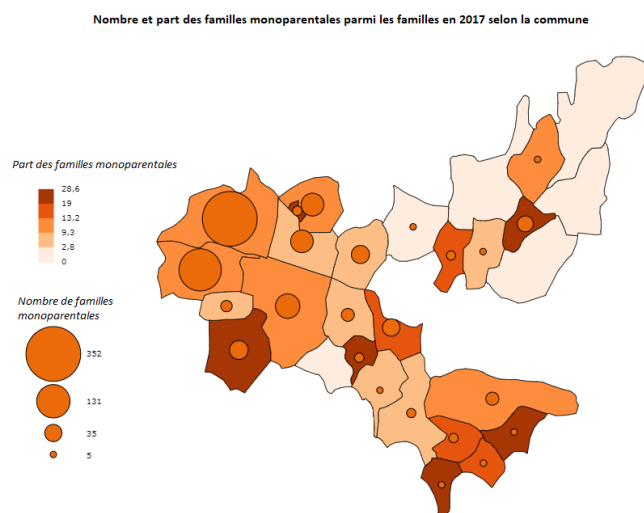
Les monoparents représentent la catégorie la plus exposée au chômage : deux monoparents sur cinq sont chômeurs en 2017 (39,3%). On compte 429 monoparents sans emploi (374 femmes et 55 hommes).

Familles monoparentales selon le statut professionnel en 2017		
	Nombre	%
Le parent est un homme au statut "actif ayant un emploi"	147	13,5
Le parent est un homme au statut autre qu'"actif ayant un emploi"	55	5,0
Le parent est une femme au statut "actif ayant un emploi"	516	47,2
Le parent est une femme au statut autre qu'"actif ayant un emploi"	374	34,3

Entre 2012 et 2017, le nombre d'hommes monoparents est globalement stable, mais les actifs occupés ont diminué alors que les hommes monoparents sans emploi sont plus nombreux.

Le nombre de femmes monoparents (ayant un emploi ou non) a fortement augmenté entre 2012 et 2017.

Les monoparents représentent le deuxième type de familles allocataires Caf le plus courant en 2019 (23,6%) derrière les couples avec enfant(s) (70,8%) et devant les couples sans enfant (5,7%). Le nombre de monoparents au sein des foyers allocataires Caf de la commune tend à augmenter depuis 2016 (675 foyers en 2016 - soit 19,8% des familles allocataires, 796 en 2019).



Les familles monoparentales représentent au moins une famille sur quatre dans les communes d'Autichamp, Ambonil (28,6%), Félines-sur-Rimandoule et Mornans (25%).

C'est à Livron-sur-Drôme (352) et Loriol-sur-Drôme (210) que l'on trouve le plus de familles monoparentales en 2017.

27,3% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté en 2017 (11,6% pour l'ensemble de la population), et la médiane du revenu disponible est de 16 140€ pour les familles monoparentales (18 680€ pour l'ensemble de la population).

On remarque également que le taux de pauvreté des familles monoparentales au seuil de 40%¹² est de 7,4% en 2017, ce qui correspond à un nombre de 81 familles monoparentales.

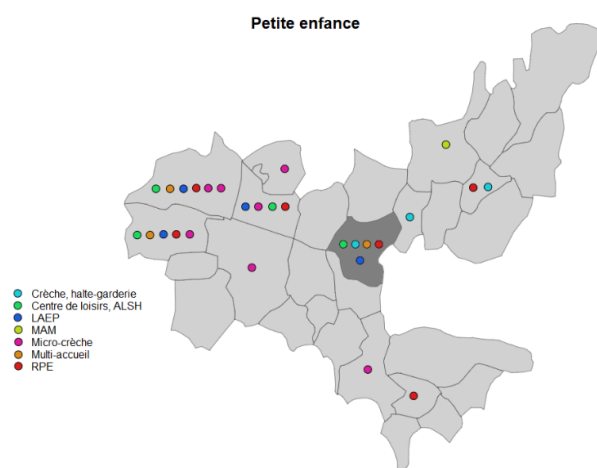
2/ Quelques éléments sur l'offre de services

L'analyse de l'offre actuelle provient des documents envoyés par la Communauté de communes (PLH, PLUI, SCOT, PCAET, ...), de la Base permanente des équipements (INSEE) et des données fournies lors des entretiens. Dans les cartographies, l'offre présente dans la ville de Crest est souvent affichée, afin de mieux prendre en compte la réalité de l'offre disponible à proximité.

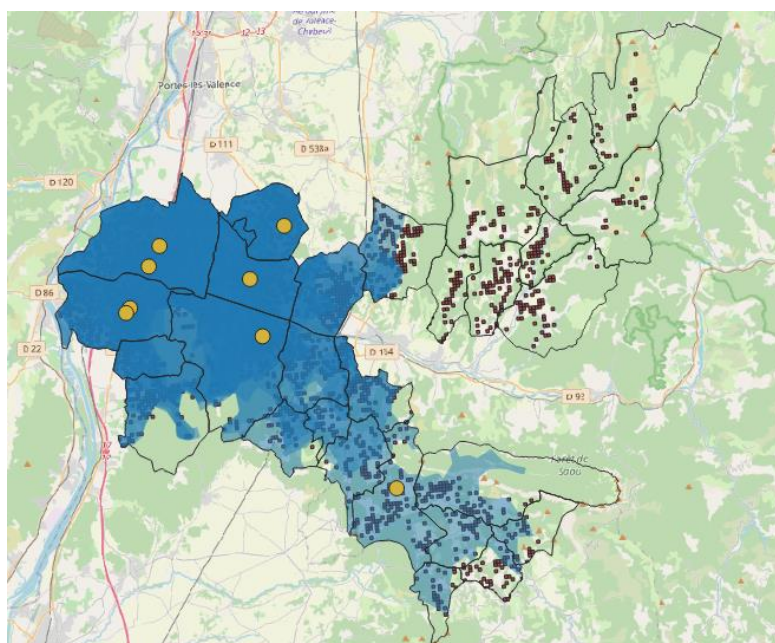
L'offre à destination de la petite enfance de la Communauté de communes se répartit entre micro-crèches, multi-accueil et des haltes-garderies.

¹² Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil (on utilise principalement le seuil de 60% du niveau de vie médian). Afin d'avoir des informations sur les personnes les plus pauvres, on utilise le taux de pauvreté au seuil de 40% (qui correspond à 694 euros par mois en 2017 en France).

Etablissements d'accueil du jeune enfant			
Nom	Type	Commune	Nombre de places
La Ruchette	Microcrèche	Grane	8
Les Coccinelles	Multi-accueil	Loriol-sur-Drôme	20
Les Lucioles	Microcrèche	Loriol-sur-Drôme	10
Les Petites Marmottes	Microcrèche	Allex	10
Les Petits Castors	Multi-accueil familial	Livron-sur-Drôme	
Les Petits Lavandins	Microcrèche	Soyans	10
Libellules et Coquelicot	Microcrèche	Montoisson	10
L'île aux fleurs	Microcrèche	Livron-sur-Drôme	10
Maison Pignal	Multi-accueil	Livron-sur-Drôme	40
Le Petit Bosquet	Multi-accueil	Crest	34



La majorité des habitants vivent à moins de 15 minutes en voiture d'un mode de garde collectif (multi-accueil ou micro-crèche). Ainsi 95% des enfants de moins de 3 ans habitent à moins d'un quart d'heure d'une crèche (à condition d'y avoir une place bien entendu). Néanmoins les communes du nord-est apparaissent isolées concernant les modes de garde collectifs.



(Les structures sont en jaune, les zones situées à moins de 15 minutes en voiture sont en bleu, les données carroyées sont en marron)

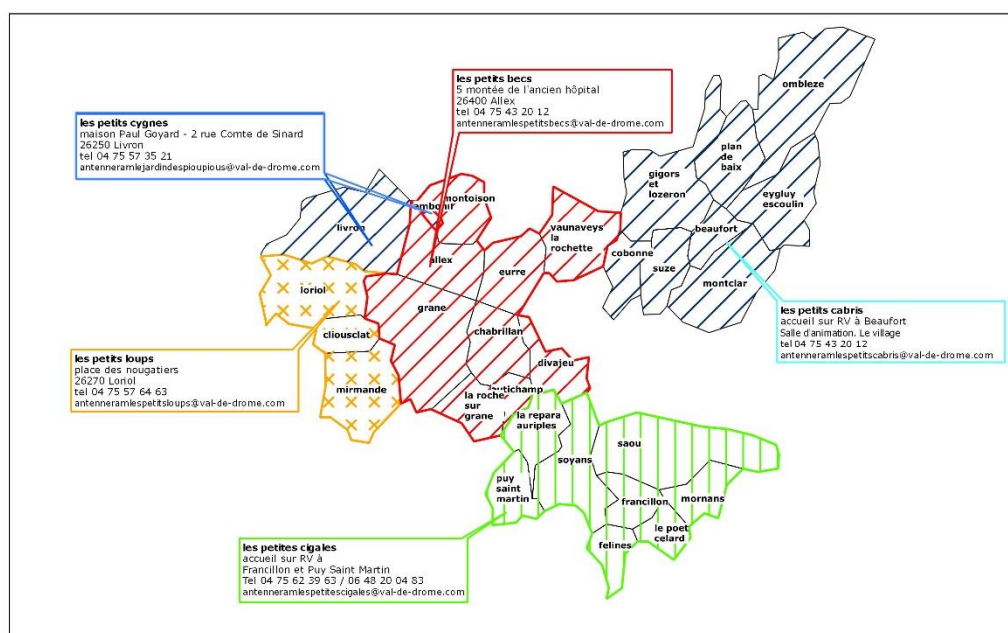
Données carroyées	CCVD	Pop moins 15 min crèches	%
Pop	30563	28753	94%
0-3 ans	1459	1380	95%

En plus des accueils collectifs, on note plusieurs assistantes maternelles (environ 190) dont certaines en MAM (Maison d'assistantes maternelles).

Les MAM permettent à quatre assistant(e)s maternel(le)s au plus d'accueillir chacun(e) un maximum de quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants.

Des antennes du Relais Petite Enfance intercommunal (RPE - anciennement RAM), sont présentes sur différentes zones (à Allex, Beaufort-sur-Gervanne, Francillon, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme), permettant un maillage du territoire. Ce sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Ce sont des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.



Les LAEP sont également présents sur le territoire (à Allex, Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme). Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Ces structures constituent un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.



Conclusions : Priorisation et fiches-actions

Synthèse et priorisation des thématiques

Priorisation par les groupes de travail	Thématiques	Enjeux	Pistes d'action proposées par les groupes de travail	Autres pistes d'action
1^{ère} position	Santé	L'amélioration de l'égalité dans l'accès aux soins	<p>Elaborer un Contrat Local de Santé</p> <p>Lutter contre le non-recours aux soins</p> <p>Mettre en place un service itinérant de prévention et accompagnement pour les addictions (alcool/drogues)</p>	
2^{ème} position	Mobilité	<p>La nécessité d'être mobile et la forte utilisation de la voiture</p> <p>Les dispositifs actuels ne permettent pas de répondre à l'ensemble des difficultés</p>	<p>Repenser l'organisation territoriale de la mobilité</p> <p>Créer un garage solidaire et mutualisation d'assurance</p>	Former à l'utilisation des dispositifs existants
3^{ème} position	Logement	<p>L'évolution de la demande de logements</p> <p>La rénovation et l'adaptation des logements</p>	<p>Développer une offre de logement adaptée</p> <p>Développer des logements abordables en mobilisant/partageant les logements sous-occupés dans les bourgs et la mixité sociale et générationnelle</p> <p>Encourager la rénovation des logements</p>	<p>Envisager la création de structures pour seniors dépendants et pour seniors autonomes</p> <p>Mettre en place un Groupement pour l'énergie</p>
4^{ème} position	Accès aux droits et au numérique	<p>L'information et la lutte contre le non-recours</p> <p>La lutte contre la fracture numérique</p>	<p>Renforcer et améliorer l'accès aux droits fondamentaux de chacun</p> <p>Créer la fonction d'« aidant numérique »</p>	<p>Diffuser de l'information thématique</p> <p>Mettre en place un Groupement pour l'énergie</p>
5^{ème} position	Jeunesse	<p>L'insertion des jeunes</p> <p>L'amélioration de l'attractivité du territoire pour les jeunes</p>	<p>Créer des logements adaptés à la jeunesse (type Foyers Jeunes Travailleurs)</p> <p>Développer des ateliers d'initiation aux modes doux de déplacement dans les établissements scolaires</p>	<p>Faciliter la mobilité</p> <p>Travailler sur l'attractivité du territoire</p>

<p>6^{ème} position</p>	<p>Seniors</p>	<p>L'anticipation du vieillissement de la population</p> <p>Le problème du maintien à domicile</p> <p>La lutte contre l'isolement</p>	<p>Créer un dispositif de formation à l'utilisation des smartphones pour les seniors</p>	<p>Envisager la création de structures pour seniors dépendants</p> <p>Envisager la création de logements adaptés et de structures pour seniors autonomes</p> <p>Développer des habitats partagés et des colocations entre jeunes et seniors (ou entre seniors)</p> <p>Encourager la rénovation et l'adaptation des logements</p> <p>Développer l'information auprès des proches et des aidants</p> <p>Soutenir les dispositifs d'aides et de soutiens à domicile</p>
<p>7^{ème} position</p>	<p>Vie sociale</p>	<p>La lutte contre l'isolement</p> <p>L'intégration des nouveaux habitants</p>	<p>Organiser un événement annuel pour les nouveaux habitants</p>	<p>Faciliter la mobilité</p> <p>Développer la communication</p>
<p>8^{ème} position</p>	<p>Cohésion territoriale et partenariale</p>	<p>L'organisation de la cohésion partenariale</p>	<p>Renforcer le travail partenarial et le maillage du territoire</p> <p>Réaliser un annuaire complet des différents acteurs du territoire et de leurs actions</p>	

Proposition de fiches-actions

Ces fiches-actions sont des propositions réalisées à partir des éléments et échanges des groupes de travail. Les pistes d'action précédentes qui ne sont pas issues des groupes de travail ne font donc pas l'objet de ces propositions de fiches-actions.

Thèmes	Pistes d'actions :	Note de faisabilité (de 0 à 5)
Santé	<i>Elaborer un Contrat Local de Santé</i>	4
Santé	<i>Lutter contre le non-recours aux soins</i>	4,5
Santé	<i>Mettre en place un service itinérant de prévention et d'accompagnement pour les addictions (alcool/drogues)</i>	5
Mobilité	<i>Repenser l'organisation territoriale de la mobilité</i>	4
Mobilité	<i>Créer un garage solidaire et mutualisation d'assurance</i>	4
Logement	<i>Développer une offre de logement adaptée</i>	3,5
Logement	<i>Développer des logements abordables en mobilisant/partageant les logements sous-occupés dans les bourgs et la mixité sociale et générationnelle</i>	5
Logement	<i>Encourager la rénovation énergétique</i>	5
Accès aux droits	<i>Renforcer et améliorer l'accès aux droits fondamentaux de chacun</i>	5
Accès aux droits	<i>Créer la fonction d'« aidant numérique »</i>	4
Jeunesse	<i>Créer des logements adaptés à la jeunesse (type Foyers Jeunes Travailleurs)</i>	4
Jeunesse	<i>Développer des ateliers d'initiation aux modes doux de déplacement dans les établissements scolaires</i>	
Seniors	<i>Créer un dispositif de formation à l'utilisation des smartphones pour les seniors</i>	
Vie sociale	<i>Organiser un événement annuel pour les nouveaux habitants</i>	5
Cohésion territoriale et partenariale	<i>Renforcer le travail partenarial et le maillage du territoire</i>	5
	<i>Réaliser un annuaire complet des différents acteurs du territoire et de leurs actions</i>	5

Thème SANTE**Action 1 : Elaborer un Contrat Local de Santé**

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Dynamique collective</p> <p>Prévention</p> <p>Offre de santé de proximité</p> <p>Faciliter les parcours de santé</p> <p>Accompagnement médico-social</p> <p>Prise en compte des facteurs qui ont une incidence sur la santé (logement, environnement, travail, etc.)</p> <p>Présence d'acteurs du territoire</p>	
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé</p> <p>Programme d'action pluriannuel en phase avec les besoins territoriaux</p> <p>Diagnostic de santé + plan d'action validé par les collectivités et l'ARS</p> <p>Mettre l'accent sur la prévention</p>	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Comment repérer les « invisibles » ? (les personnes qui ne sont pas identifiées par les services sociaux)</p> <p>Faiblesse de l'offre de santé actuelle</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
ARS, CAF, MSA, ...	4/5

Action 2 : Lutter contre le non-recours aux soins

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Territoire attractif Volonté politique Solidarité territoriale (entre grandes et petites communes) Relais sociaux de proximité (CCAS, CIAS, EFS) Richesse du tissu associatif (aidants) Personnes âgées essentiellement	Les habitants les plus fragiles (les jeunes, les personnes isolées, les seniors, les personnes ayant des difficultés de mobilité, ...)
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Territoire attractif Volonté politique Solidarité territoriale (entre grandes et petites communes) Relais sociaux de proximité (CCAS, CIAS, EFS) Richesse du tissu associatif (aidants) Personnes âgées essentiellement	
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Territoire vaste et varié Repérage des populations les plus en difficulté Rareté du personnel soignant	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
Etat	4.5/5

Action 3 : Mettre en place un service itinérant de prévention et d'accompagnement pour les addictions (alcool/drogues)

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Les acteurs ne savent pas toujours vers qui se tourner</p> <p>Les personnes dépendantes non plus</p>	<p>Les habitants les plus fragiles (les jeunes notamment mais pas uniquement)</p>
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Constat : manque de dispositifs sur ces thématiques alors qu'il y a un besoin en ce sens</p> <p>Aider les personnes en situation de dépendance (notamment chez les jeunes)</p> <p>Faire de la prévention</p> <p>L'itinérance pour faciliter le contact</p> <p>Logique « d'aller vers »</p>	
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Peur de la stigmatisation comme possible frein ?</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5

Thème Mobilité

Action 4 : Repenser l'organisation territoriale de la mobilité

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Prise de compétence CCVD depuis Juillet 2021 Entraide citoyenne à développer Infrastructures, lignes de train Tissu routier central, TER	Tous les habitants et toutes les communes de la CCVD
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Développer l'infrastructure et l'offre publique (transports en commun, à la demande) afin que tous les villages soient desservis. Favoriser les formules d'entraide et de partage (initiatives citoyennes, associations, institutions, etc.)	
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Habitat dispersé => coût de desserte Déficit d'information sur les services existants Fracture numérique Peu d'aménagements mobilité douce (piétons, vélo) « Culture » de la liberté de la voiture	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
CCVD Département Région	4/5

Action 5 : Créer un garage solidaire et mutualisation d'assurance

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès à un véhicule personnel Réduire les coûts Créer des garages solidaires permet de créer aussi de l'emploi et de l'activité	Les populations fragiles (jeunes, seniors, habitants en situation précaire, etc.)
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Réponse sociale aux personnes qui n'ont pas accès à un véhicule personnel (jeunes, personnes âgées, problèmes financiers) Que la mobilité ne soit pas un frein social Réduire les coûts que représente l'achat d'un véhicule Eviter que les gens roulent sans assurance	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Coûts engendrés par l'entretien d'un véhicule (assurance, entretien, permis) Ne permet pas de lutter contre la culture des déplacements en voiture	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
CCVD Département Région	4/5

Thème Logement

Action 6 : Développer une offre de logement adaptée

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Permettre à des personnes de se loger convenablement</p> <p>Développer des animations au sein des structures</p> <p>Bénéficier d'un accompagnement adapté</p> <p>Projets transversaux (autour des thématiques comme la mobilité, jeunesse, seniors)</p>	Les populations fragiles
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Création de petits logements et de grands logements à des prix raisonnables pour leur accessibilité</p> <p>Création de structures type Foyers Jeunes Travailleurs, Résidences sociales, CHRS</p> <p>Développer des offres « intergénérationnelles » pour remédier à l'isolement des personnes âgées en intégrant des crèches.</p>	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Comment financer ? Où implanter ce type de structures ?</p> <p>Besoin de personnel qualifié (équipe pluridisciplinaire)</p> <p>Attention à ne pas trop renforcer la réglementation qui pourrait rendre les projets complexes</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
<p>CCVD, Département, Bailleurs sociaux</p> <p>DDCS, Caisses de retraite</p>	3.5/5

Action 7 : Développer des logements abordables en mobilisant/partageant les logements sous-occupés dans les bourgs et la mixité sociale et générationnelle

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Economiser la ressource foncière</p> <p>Favoriser l'accès aux services et aux commerces</p> <p>Lutter contre l'isolement</p> <p>5000 logements sous-occupés</p>	
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Développer une offre de logements abordables (locatif et accès à la propriété)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la mixité sociale et générationnelle - Partager les logements déjà présents - Réponse rapide aux problèmes de logement - Plus simple et rapide que de faire de nouvelles constructions - Vitaliser les centres-bourgs - Inclure une logique de rénovation énergétique de ces logements 	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Frein culturel (peurs, etc.)</p> <p>Limites législatives ?</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5

Action 8 : Encourager la rénovation énergétique

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>C'est un enjeu environnemental</p> <p>Rénover l'existant plutôt que construire de nouveaux logements</p> <p>Eviter que des logements soient laissés à l'abandon</p> <p>Revitaliser les bourgs</p>	L'ensemble de la population
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments</p> <p>Mobiliser les logements existants plutôt que de nouvelles constructions</p> <p>Ne pas dénaturer le patrimoine architectural existant</p>	
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Accompagner les personnes dans les démarches</p> <p>Etablir une liste d'artisans agréés pour éviter les arnaques</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
<p>Dispositifs de rénovation</p> <p>Conseil Départemental</p> <p>CCVD</p>	5/5

Thème Accès aux droits

Action 9 : Renforcer et améliorer l'accès aux droits fondamentaux de chacun

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Mieux orienter et accompagner le public Favoriser le recours aux droits Développer l'autonomie	L'ensemble de la population
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Permettre à chacun de connaître ses droits et d'y accéder Maillage entre les différents partenaires, pour mieux orienter le public (CTG)	
	Echéances de réalisation
Rédaction d'une convention de territoire globale (avec CAF, EPI, France Services, Mission Locale Jeune, conseillers sociaux)	
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Rupture de parcours Isolement Vigilance accrue – personnes analphabètes	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5

Action 10 : Créer la fonction d'« aidant numérique »

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Plus concret et efficace que des cours d'informatique</p> <p>Ce dispositif est pensé avant tout pour les seniors mais pourrait se décliner pour d'autres publics éloignés ou peu familiers aux outils numériques.</p>	
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Accompagner les personnes ayant des difficultés à faire des démarches en ligne</p> <p>Eviter le non-recours en termes de santé (Doctolib) ou pour des aides (remboursements Ameli, actualisation Pôle Emploi, etc.)</p> <p>Accompagner vers l'autonomie</p>	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Vigilance autour de la confidentialité des données (mots de passe, secret médical)	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
Financer via les services d'aides à domicile (ADMR, etc.) ?	4/5

Thème Jeunesse

Action 11 : Créer des logements adaptés à la jeunesse (type Foyers Jeunes Travailleurs)

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Offrir des conditions dignes de logement pour ces jeunes (plutôt qu'ils ne louent des logements avec de l'insalubrité)</p> <p>Offrir une option plus abordable financièrement pour qu'ils se logent</p> <p>Créer du lien entre jeunes</p> <p>Que les jeunes puissent rester au sein du territoire (ou s'y installer) pour revitaliser le territoire</p>	Les jeunes de la CCVD et d'ailleurs
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Création Foyers Jeunes Travailleurs pour que les jeunes puissent prendre leur autonomie et dans certains cas s'extraire de problèmes au sein de la cellule familial</p> <p>Lutter contre l'exode des jeunes vers les grandes villes (Valence, Lyon)</p>	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Comment financer ? Où implanter ce type de structures ?</p> <p>Besoin de personnel qualifié (équipe pluridisciplinaire)</p> <p>Attention à ne pas trop renforcer la réglementation qui pourrait rendre les projets complexes</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
<p>Bailleurs sociaux</p> <p>CAF</p>	4/5

Action 12 : Développer des ateliers d'initiation aux modes doux de déplacement dans les établissements scolaires

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
<p>Ce type de projet correspond aux actions menées par la CCVD</p> <p>S'assurer que tous les enfants savent faire du vélo et peuvent donc profiter des pistes cyclables</p> <p>Familiariser les enfants avec ces modes de transports pour qu'ils s'y tournent plus facilement dans un futur proche ou plus lointain</p> <p>Passer par l'option des « trottinettes électriques » qui semblent plaire aux jeunes et comme alternative au vélo</p>	Les enfants du territoire
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
<p>Sensibiliser les jeunes à ces modes de déplacement</p> <p>Recréer du lien entre les acteurs publics et les établissements scolaires</p> <p>Privilégier la sensibilisation et la prévention</p> <p>Habituer les plus jeunes à ces modes de transport et démontrer que des alternatives aux véhicules personnels existent</p> <p>Compter sur les enfants pour inciter leurs parents à changer progressivement leurs habitudes de transport</p>	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
<p>Le financement des vélos (les enfants n'en ont peut-être pas tous un et on ne peut pas demander que chacun vienne avec son vélo)</p> <p>Questions de sécurité : si on fait sortir toute une classe pour faire du vélo, est-ce facile d'encadrer ce groupe pour éviter les accidents ?</p>	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
Communauté de communes, Communes	

Thème Séniors

Action 13 : Créer un dispositif de formation à l'utilisation des smartphones pour les seniors

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Offrir un outil pour avoir recours aux consultations médicales par vidéo Permettre de garder le lien avec ses proches	L'ensemble des séniors ou futurs séniors
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Accompagner les habitants vers le numérique Lever les craintes liées à cet outil (peur de ne jamais y arriver) Profiter d'un outil pluriel qui permet à la fois de téléphoner et d'aller sur internet Prêter un smartphone pendant quelques temps pour que les gens apprennent à s'en servir	
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Arriver à convaincre les seniors de l'intérêt de l'outil Leur faire dépasser leurs appréhensions et idées reçues	
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail

Thème Vie sociale

Action 14 : Organiser un événement annuel pour les nouveaux habitants

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Cela pourrait inciter les gens à s'impliquer dans le territoire Redynamiser la vie sociale et associative (« apporter du sang neuf »)	Les nouveaux habitants
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Présenter le territoire aux nouveaux habitants Présenter l'offre culturelle, de loisir, aux nouveaux habitants Renforcer l'intégration des nouveaux habitants Recréer du lien social	Echéances de réalisation
	Chaque année
	Points de vigilance, freins et contraintes
S'en saisiront-ils ? Les nouveaux arrivants sont-ils assez nombreux chaque année ?	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5

Thème Cohésion territoriale et partenariale

Action 15 : Renforcer le travail partenarial et le maillage du territoire

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Cette piste, assez globale, reflète surtout le désir de plus de coopération entre les acteurs (à noter que divers participants aux groupes de travail ont exprimé leur satisfaction de pouvoir se rencontrer, « mettre des visages sur des noms », grâce aux groupes de travail).	
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Une meilleure interconnaissance des associations/institutions pour un travail plus efficient sur le territoire	
Une meilleure interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire afin de lutter contre le non-recours et pouvoir facilement réorienter les usagers	Echéances de réalisation
Mutualiser les outils existants (ex : services itinérants)	
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5

Action 16 : Réaliser un annuaire complet des différents acteurs du territoire et de leurs actions

Atouts, intérêt et opportunités	Public cible
Connaitre l'offre sur le territoire Savoir vers qui se tourner dans des situations précises et vers qui orienter les habitants	L'ensemble des partenaires et l'ensemble de la population
Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Connaître les autres acteurs Faciliter la réorientation des personnes vers le bon dispositif Ne pas faire « doublon »	Diffuser cet annuaire aux professionnels, associations mais qu'il soit aussi disponible pour les habitants
	Echéances de réalisation
Points de vigilance, freins et contraintes	Résultats attendus/indicateurs d'évaluation
Partenaires possibles	Note de faisabilité donnée par les groupes de travail
	5/5



Annexes

Glossaire

1er décile du niveau de vie	Niveau de vie qui sépare les 10% les plus pauvres des 90% restants.
9e décile du niveau de vie	Niveau de vie qui sépare les 90% qui touchent le moins des 10% qui touchent le plus.
Actifs	La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.
AAH	L'allocation aux adultes handicapés (AAH) assure un revenu minimum fixe aux personnes dépassant un certain niveau de handicap.
AEEH	L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) apporte une aide pour l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.
APA	L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'adresse à l'ensemble des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.
CSP -	Employés, ouvriers, autres personnes sans activité professionnelle.
CSP+	Artisans, commerçants, chefs entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions Intermédiaires.
Etranger	Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.
IDV	Rapport entre le nombre de seniors de 65 ans ou plus et le nombre de jeunes de moins de 20 ans.
Immigré	Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.
Ménage	Un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.
Rapport interdécile	Le rapport interdécile est le rapport entre le neuvième décile et le premier décile. Le rapport interdécile mesure combien de « fois » les plus riches reçoivent ce dont les pauvres disposent.
Résidences principales sous-occupées	Logement comportant un nombre de pièces habitables supérieur de plus de deux au nombre de personnes qui y ont effectivement leur résidence principale.
Résidences principales sur-occupées	Logement auquel il manque au moins une pièce par rapport à la norme « d'occupation normale ».
Revenu médian	Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50% de la population ait un revenu supérieur et 50% un revenu inférieur.
Solde migratoire	Différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs sur un territoire.
Solde naturel	Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.
Sphère présente	Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Taux d'entrepreneuriat	Rapport entre nombre de créations d'entreprises et nombre d'habitants.
Taux de pauvreté	Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). ... On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian.
TMM	Taille moyenne du ménage : nombre moyen de personnes par logement.
Unité de consommation	Dans le calcul du revenu fiscal, l'Insee pondère le revenu du foyer par un coefficient attribué à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Le nombre de personnes est ainsi ramené à un nombre d' « unités de consommation » (UC). L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Projections démographiques

A. Méthodologie

Collecte et traitement des données

Les données utilisées pour ces projections de population sont issues pour la plupart des recensements de l'INSEE depuis 2012 :

- Structure par âge et par sexe de la population,
- Caractéristiques et nombre de logements,
- Population des résidences principales,
- Population des ménages par âge et par sexe,
- Taille moyenne des ménages,
- Taux de fécondité 2019 (France)

Ces projections s'effectuent par bonds de 5 ans afin de pouvoir observer l'évolution projetée à divers horizons et de prévoir les besoins de la population à différentes temporalités.

Méthode des taux apparents de sédentarité

La méthode utilisée pour ces projections est celle dite des taux apparents de sédentarité. Il s'agit avec cette méthode de calculer le taux de personnes toujours présentes à l'âge suivant à chaque année. Cette méthode propose l'avantage de prendre en compte à l'échelle locale la migration, la mortalité, l'évolution du veuvage (notamment afin de déterminer le nombre de personnes dépendantes), ... à l'intérieur même du taux. Ce taux est construit sur l'observation du rapport entre la population d'un âge x une année n et de la population de l'âge $x+1$ de l'année $n+1$ (par exemple, le rapport entre les personnes de 60 ans en 2016 et les personnes de 61 ans en 2017).

$$T_{60-61} = 1 + \left(\frac{P_{61}_{2017} - P_{60}_{2016}}{P_{60}_{2016}} \right)$$

En partant de ce taux, on calcule un taux annuel moyen selon la période de comparaison entre les recensements. Des moyennes mobiles sur 5 ans (d'ordre 5) sont calculées à partir des taux par âge annuels moyens obtenus. Ce type de moyenne est utilisé généralement comme méthode de lissage de valeurs afin de supprimer les fluctuations qui peuvent survenir exceptionnellement entre deux périodes observées à certains âges.

Pour estimer le nombre de naissances, nous avons appliqué les taux de fécondité par âge de la France en 2017 aux effectifs de femmes de 15 à 49 ans. Une fois le nombre de naissances déterminés pour une année, on applique le taux de masculinité à la naissance. On considère en France que ce taux est de 105, c'est-à-dire qu'on compte 105 naissances de garçons pour 100 filles (soit pour 205 naissances, ainsi 51,2% des naissances sont masculines).

Méthode du simulateur immobilier

Notre méthode de projection s'appuie, en plus des composantes démographiques classiques, sur la composition et le renouvellement du logement pour anticiper les besoins en termes de services et d'équipement et de quantifier les évolutions possibles de la population.

Plus l'échelle territoriale est petite, plus le logement devient un facteur important pour comprendre les variations de population.

L'utilisation du simulateur immobilier, qui prend en compte différentes composantes (le nombre de logements, le taux de résidences principales et la taille moyenne des ménages, entre autres) permet, au niveau local, de mesurer l'effet de la croissance du parc immobilier sur la variation de la population.

Pour cela, différents indicateurs et taux sont calculés à partir des données des derniers recensements sur l'évolution du parc immobilier.

On fait évoluer la taille moyenne des ménages jusqu'en 2025 en analysant son évolution entre 2012 et 2017 afin de déterminer un taux d'évolution. Son calcul pour le taux d'évolution entre 2012 et 2017, par exemple :

$$r TMM_{2017-2012} = \ln \left(\frac{TMM_{2017}}{TMM_{2012}} \right) * 100$$

De la même manière, des taux d'évolution sont calculés concernant le nombre de logements (afin de déterminer le rythme de construction de nouveaux logements) et la part des résidences principales parmi les logements (en comparaison des résidences secondaires et des logements vacants).

La combinaison des indices permet d'estimer la population du Val de Drôme à l'horizon 2027.

B. Constat passé et tendances

Entre 2012 et 2017, la population du Val de Drôme a augmenté de 1 491 nouveaux habitants. Durant cette période, toutes les catégories d'âges ont connu une augmentation de leur effectif. Cette augmentation a été plus marquée chez les 60-74 ans et les 45-59 ans.

La Communauté de communes compte 6 082 seniors de 65 ans ou plus en 2017, ce nombre étant en augmentation (5 060 seniors en 2012).

L'indice de vieillissement (rapport entre le nombre de seniors de 65 ans ou plus et le nombre de jeunes de moins de 20 ans) est de 77,4 en 2017 (62,7 en 2012).

Le nombre moyen de personnes par ménage, fort mais en constante baisse, n'a jamais été aussi bas depuis 2012 qu'il ne l'est en 2017 (2,35 en 2015, 2,43 en 2012).

La part des résidences principales parmi les logements au sein de la Communauté de communes a d'abord baissé entre 2012 et 2015 pour revenir à un niveau proche de 2012 (84% en 2017, 83,8% en 2012).

Le nombre de logements n'a pas évolué de manière égale depuis 2012, le taux de variation du nombre de logement d'une année à l'autre étant élevé entre 2012 et 2014 (augmentation de 2,4% entre 2012 et 2013 – maximum sur la période), puis a baissé depuis (augmentation de 1,2% entre 2016 et 2017 – minimum sur la période).

On remarque donc plusieurs tendances :

- Des seniors en augmentation,
- Un nombre de jeunes en augmentation (à un rythme plus faible que les seniors),
- La taille moyenne des ménages en baisse constante,
- Une augmentation annuelle du nombre de logements en baisse.

C. Scenarios et hypothèses

Les tendances ont permis d'imaginer différents scenarios d'évolution de la population du Val de Drôme.

Scenario 1

Hypothèses :

Baisse mesurée de la taille moyenne des ménages

Augmentation des résidences principales et baisse des logements vacants

Augmentation modérée du nombre de nouveaux logements

Scenario 2

Hypothèses :

Baisse tendancielle de la taille moyenne des ménages

Faible augmentation de la part des résidences principales

Augmentation tendancielle du nombre de nouveaux logements

Scenario 3

Hypothèses :

Baisse rapide de la taille moyenne des ménages

Augmentation importante de la part des résidences principales

Augmentation modérée du nombre de nouveaux logements

Liste des entretiens

Nom	Fonction	Service	Commune
Mme Ferwerda	Responsable	Espace public internet	Loriol
Mme Ollivier	Bénévole et élue	ADMR	La Répara Auriples
Mme Vincent	Responsable Urbanisme et Habitat	CCVD	CCVD
Mme Martinez	Directrice (ou responsable)	ADOM 2607	CCVD et +
Mme Scarafia et Mme Genlino	Responsables	Centres Médicaux Sociaux	CCVD
Mme Vasseur	Responsable d'antenne/Conseillère	Mission Locale	Livron
Mme Collot-Cincotti	Conseillère Pôle emploi - Accompagnement global	Pôle Emploi	Crest
M Rouxel et Mme Bourdel	Conseillers sociaux intercommunaux	CIAS	CCVD
Mme Huscenot	Responsable	Médiathèque	Livron
Mme Merigot	Responsable de secteur	ADMR	GERVANNE SYE et HAUT ROUBION
M Margier	Médiateur social et scolaire	Service Mairie	Livron
Mme Vigier	Responsable de secteur	AESIO	Loriol
M Flour	Directeur	Centre social Nini Chaize	Aouste-sur-Sye
Dr. Krier	Médecin généraliste		Beaufort
M. Terrail	Coordinateur autonomie		Département
Mme. Calichon-Noël	Directrice	Service petite enfance	CCVD
Mme Fauconnier	Directrice par intérim	CCAS	Livron
Mme Bilbot	Vice-directrice	CCAS	Livron
Mme Six	Elue		Loriol
Mme Moulins	Maire		Soyans
M. Serret	Président	CCVD	CCVD et maire de Eurre
Mme Bourgeat		Pôle logement	Département
Mme Mantonier	Vice-présidente	CCVD	CCVD et Livron

Liste des participants aux groupes de travail

BAJARD	Guy	CCAS BEAUFORT
BARSUMIAN	Catherine	Service social Assurance maladie
BILLARD	Emilie	CCVD
BOURDEL	Cécile	CIAS
BRUN	Françoise	CCAS LORIOLE
CALICHON NOEL	Noémie	Service Petite enfance CCVD
CHAPELLE	Dominique	CIAS
CHEVAL	Emmeline	SPIE
CONVERT	Chantal	
COSTANTINI	Laetitia	CMS LIVRON LORIOLE
FAYARD	Françoise	CCVD / FS LIVRON
FIORIELLO	Monica	Solidarité habitats
GILLEROND	Jacques	APF France Handicap
GONNOT	Josiane	CCAS LIVRON
GONTARD	Elsa	CCVD
GRASSO	Caroline	CAF
GUILLEMIN	Amandine	CARSAT
JACQUOT	Catherine	CCVD
LANORE	Sandrine	FS LORIOLE
LOMBARD	Béatrice	CAF
MANTONNIER	Nathalie	CCVD
MARION	Christine	CCVD
MOULINS DAUVILLIERS	Geneviève	CCVD
MOUNAYER	Christine	MDA
PRIOUL	Vincent	CCVD
QUAIRE	Louis	ALLEX
ROUXEL	Jean-François	CIAS
SEMELET	Camille	CCAS BEAUFORT
SERRET	Jean	EURRE
VERNAY	Violaine	CCVD

Résumé statistique par commune

Alex	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	2515		31035
Indice de vieillissement	2017	70,9		77,4
Moins de 20 ans	2017	653	26,0%	25,3%
65 ans ou plus	2017	463	18,4%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,45		2,35
Ménages d'une personne	2017	220	21,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	60	7,7%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	1101		15571
Logements vacants	2017	50	4,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	2022	82,2%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	40	1,6%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	547	54,3%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	17	1,7%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	575	52,3%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	495	45,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	119	13,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	845	75,8%	70,8%
Population sans diplôme	2017	438	23,6%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	114	9,5%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	22	21,6%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	21	10,2%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	22530		20820

Ambonil	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	113		31035
Indice de vieillissement	2017	78,3		77,4
Moins de 20 ans	2017	25	22,1%	25,3%
65 ans ou plus	2017	19	16,8%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,44		2,35
Ménages d'une personne	2017	11	22,2%	28,6%
Familles monoparentales	2017	11	28,6%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	54		15571
Logements vacants	2017	5	8,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	85	75,5%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	29	61,4%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	2,3%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	32	50,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	32	50,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	9	19,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	64	100,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	14	16,0%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	2	3,7%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	14,3%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	0	0,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	23400		20820

La Répara-Auriples	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	235		31035
Indice de vieillissement	2017	97,5		77,4
Moins de 20 ans	2017	53	22,6%	25,3%
65 ans ou plus	2017	52	22,1%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,35		2,35
Ménages d'une personne	2017	29	30,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	7,1%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	124		15571
Logements vacants	2017	4	3,2%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	178	76,8%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	60	60,8%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	0	0,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	24	21,7%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	63	56,5%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	13	18,2%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	77	69,6%	70,8%
Population sans diplôme	2017	37	20,2%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	10	8,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	33,3%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	1	4,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	20550		20820

Autichamp	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	121		31035
Indice de vieillissement	2017	76		77,4
Moins de 20 ans	2017	25	20,7%	25,3%
65 ans ou plus	2017	19	15,7%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,18		2,35
Ménages d'une personne	2017	20	36,4%	28,6%
Familles monoparentales	2017	10	28,6%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	71		15571
Logements vacants	2017	2	2,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	102	84,0%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	33	60,4%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	1,9%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	31	60,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	10	20,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	5	13,2%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	36	70,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	32	33,0%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	3	4,7%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	1	6,7%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	21450		20820

Beaufort-sur-Gervanne	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	471		31035
Indice de vieillissement	2017	70,1		77,4
Moins de 20 ans	2017	133	28,2%	25,3%
65 ans ou plus	2017	94	20,0%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,21		2,35
Ménages d'une personne	2017	85	39,5%	28,6%
Familles monoparentales	2017	30	23,1%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	317		15571
Logements vacants	2017	22	6,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	322	68,3%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	97	45,8%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	4	1,9%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	60	40,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	85	56,7%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	33	22,8%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	105	65,6%	70,8%
Population sans diplôme	2017	56	16,7%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	35	15,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	6	37,5%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	5	15,6%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	18490		20820

Chabrillan	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	721		31035
Indice de vieillissement	2017	84,5		77,4
Moins de 20 ans	2017	190	26,4%	25,3%
65 ans ou plus	2017	161	22,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,35		2,35
Ménages d'une personne	2017	88	29,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	20	9,1%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	360		15571
Logements vacants	2017	18	5,1%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	543	75,4%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	170	56,5%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	6	1,9%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	152	59,6%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	88	34,6%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	38	17,4%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	206	75,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	110	20,8%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	36	10,9%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	5	27,8%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	4	6,3%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	22720		20820

Clousclat	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	638		31035
Indice de vieillissement	2017	102,7		77,4
Moins de 20 ans	2017	137	21,5%	25,3%
65 ans ou plus	2017	141	22,1%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,29		2,35
Ménages d'une personne	2017	84	29,6%	28,6%
Familles monoparentales	2017	15	7,8%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	328		15571
Logements vacants	2017	16	4,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	495	77,6%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	7	1,1%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	156	54,9%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	3	1,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	105	42,3%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	143	57,7%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	37	17,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	188	73,1%	70,8%
Population sans diplôme	2017	139	28,3%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	43	13,3%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	10	28,9%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	8	15,2%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	22150		20820

Cobonne	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	161		31035
Indice de vieillissement	2017	108,1		77,4
Moins de 20 ans	2017	36	22,4%	25,3%
65 ans ou plus	2017	39	24,2%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,47		2,35
Ménages d'une personne	2017	10	13,3%	28,6%
Familles monoparentales	2017	10	16,7%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	89		15571
Logements vacants	2017	9	10,2%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	106	65,9%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	12	7,3%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	34	50,7%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	1,4%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	25	27,8%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	49	55,6%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	10	25,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	74	83,3%	70,8%
Population sans diplôme	2017	23	18,4%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	9	12,3%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	100,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	1	11,1%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	18380		20820

Divajeu	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	640		31035
Indice de vieillissement	2017	62,8		77,4
Moins de 20 ans	2017	174	27,2%	25,3%
65 ans ou plus	2017	109	17,0%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,44		2,35
Ménages d'une personne	2017	57	22,4%	28,6%
Familles monoparentales	2017	35	19,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	298		15571
Logements vacants	2017	16	4,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	495	78,2%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	7	6,2%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	156	55,0%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	4	1,6%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	90	35,9%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	141	56,1%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	43	18,5%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	186	72,7%	70,8%
Population sans diplôme	2017	108	23,3%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	30	9,5%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	13	31,8%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	4	8,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	21920		20820

Eure	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	1334		31035
Indice de vieillissement	2017	73		77,4
Moins de 20 ans	2017	353	26,5%	25,3%
65 ans ou plus	2017	258	19,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,54		2,35
Ménages d'une personne	2017	106	20,2%	28,6%
Familles monoparentales	2017	38	9,3%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	599		15571
Logements vacants	2017	26	4,3%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	1139	85,5%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	35	2,6%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	281	53,1%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	6	1,1%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	293	48,8%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	293	48,8%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	52	11,6%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	471	76,6%	70,8%
Population sans diplôme	2017	173	17,9%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	56	9,0%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	8	23,5%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	17	18,6%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	22790		20820

Eygluy-Escoulin	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	67		31035
Indice de vieillissement	2017	130,8		77,4
Moins de 20 ans	2017	13	19,4%	25,3%
65 ans ou plus	2017	18	26,9%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,20		2,35
Ménages d'une personne	2017	5	20,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	0	0,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	71		15571
Logements vacants	2017	5	7,1%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	54	80,0%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	16	55,2%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	0	0,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	15	75,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	5	25,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	2	15,4%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	21	100,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	15	28,8%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	3	10,7%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	28,6%	12,3%

Félines-sur-Rimandoule	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	79		31035
Indice de vieillissement	2017	94,1		77,4
Moins de 20 ans	2017	17	21,5%	25,3%
65 ans ou plus	2017	16	20,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,14		2,35
Ménages d'une personne	2017	15	42,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	25,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	55		15571
Logements vacants	2017	8	14,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	58	73,4%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	17	48,6%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	2,9%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	10	33,3%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	15	50,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	7	41,2%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	10	33,3%	70,8%
Population sans diplôme	2017	13	20,6%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	11	26,8%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	2	50,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	18,2%	12,3%

Francillon-sur-Roubion	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	190		31035
Indice de vieillissement	2017	88,4		77,4
Moins de 20 ans	2017	44	23,2%	25,3%
65 ans ou plus	2017	39	20,5%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,25		2,35
Ménages d'une personne	2017	26	31,3%	28,6%
Familles monoparentales	2017	10	18,2%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	152		15571
Logements vacants	2017	8	5,3%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	148	78,0%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	33	39,0%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	5	6,1%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	56	78,6%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	10	14,3%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	9	18,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	51	71,4%	70,8%
Population sans diplôme	2017	38	26,1%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	18	19,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	16,7%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	14,3%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	18260		20820

Gigors-et-Lozeron	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	193		31035
Indice de vieillissement	2017	100		77,4
Moins de 20 ans	2017	45	23,3%	25,3%
65 ans ou plus	2017	45	23,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,00		2,35
Ménages d'une personne	2017	42	45,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	0	0,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	153		15571
Logements vacants	2017	4	2,7%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	158	81,7%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	43	44,2%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	6	5,8%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	65	66,7%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	23	23,8%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	13	30,4%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	56	57,1%	70,8%
Population sans diplôme	2017	27	18,5%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	14	14,2%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	33,3%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	3	9,7%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	17060		20820

Grane	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	1913		31035
Indice de vieillissement	2017	90,3		77,4
Moins de 20 ans	2017	465	24,3%	25,3%
65 ans ou plus	2017	420	22,0%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,35		2,35
Ménages d'une personne	2017	235	29,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	70	12,5%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	929		15571
Logements vacants	2017	58	6,2%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	1484	79,0%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	37	2,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	403	49,9%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	33	4,1%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	400	52,3%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	315	41,2%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	91	14,1%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	575	73,7%	70,8%
Population sans diplôme	2017	336	23,4%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	96	10,8%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	21	26,3%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	11	8,6%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	21950		20820

Livron-sur-Drôme	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	9104		31035
Indice de vieillissement	2017	75,7		77,4
Moins de 20 ans	2017	2277	25,0%	25,3%
65 ans ou plus	2017	1725	18,9%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,31		2,35
Ménages d'une personne	2017	1168	29,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	352	13,2%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	4326		15571
Logements vacants	2017	368	8,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	6458	71,8%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	571	6,4%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	1650	42,3%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	77	2,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	1573	43,2%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	2030	55,7%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	465	14,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	2709	74,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	2244	33,0%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	588	13,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	134	30,8%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	78	12,9%	12,3%
Nombre de demandeurs d'emploi en décembre (Pôle emploi)	2020	930		
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	20400		20820

Loriol-sur-Drôme	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	6593		31035
Indice de vieillissement	2017	74,9		77,4
Moins de 20 ans	2017	1765	26,8%	25,3%
65 ans ou plus	2017	1322	20,1%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,35		2,35
Ménages d'une personne	2017	838	30,5%	28,6%
Familles monoparentales	2017	210	11,3%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	3089		15571
Logements vacants	2017	306	9,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	4372	67,7%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	703	10,9%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	1146	41,8%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	89	3,2%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	1053	40,2%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	1522	58,1%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	429	18,9%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	1776	66,5%	70,8%
Population sans diplôme	2017	1516	31,6%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	370	12,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	80	25,8%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	54	11,9%	12,3%
Nombre de demandeurs d'emploi en décembre (Pôle emploi)	2020	750		
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	19580		20820

Mirmande	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	585		31035
Indice de vieillissement	2017	120,7		77,4
Moins de 20 ans	2017	116	19,8%	25,3%
65 ans ou plus	2017	140	23,9%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,11		2,35
Ménages d'une personne	2017	93	34,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	41	23,6%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	364		15571
Logements vacants	2017	25	6,7%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	454	77,7%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	13	2,3%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	156	58,1%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	5	1,9%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	117	54,7%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	97	45,3%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	31	20,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	132	60,5%	70,8%
Population sans diplôme	2017	100	21,7%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	39	14,4%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	8	40,1%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	8	17,4%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	23670		20820

Montclar-sur-Gervanne	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	186		31035
Indice de vieillissement	2017	137,5		77,4
Moins de 20 ans	2017	33	17,7%	25,3%
65 ans ou plus	2017	45	24,2%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,12		2,35
Ménages d'une personne	2017	31	35,3%	28,6%
Familles monoparentales	2017	0	0,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	142		15571
Logements vacants	2017	14	10,0%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	148	79,6%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	39	45,2%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	5	6,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	21	26,7%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	41	53,3%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	15	26,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	46	56,3%	70,8%
Population sans diplôme	2017	35	22,8%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	9	8,7%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	10,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	9,1%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	17820		20820

Montoison	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	1925		31035
Indice de vieillissement	2017	48,2		77,4
Moins de 20 ans	2017	537	27,9%	25,3%
65 ans ou plus	2017	259	13,5%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,66		2,35
Ménages d'une personne	2017	139	19,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	61	10,3%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	808		15571
Logements vacants	2017	60	7,4%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	1584	82,3%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	127	6,6%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	421	57,6%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	10	1,4%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	515	56,1%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	383	41,7%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	74	10,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	727	78,3%	70,8%
Population sans diplôme	2017	290	21,2%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	95	9,6%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	26	30,9%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	17	11,1%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	23260		20820

Mornans	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	72		31035
Indice de vieillissement	2017	125		77,4
Moins de 20 ans	2017	19	26,4%	25,3%
65 ans ou plus	2017	24	33,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,00		2,35
Ménages d'une personne	2017	14	42,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	25,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	53		15571
Logements vacants	2017	3	5,3%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	52	72,0%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	14	48,4%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	3,2%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	5	20,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	5	20,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	2	16,7%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	19	80,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	6	11,1%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	0	0,0%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	0	0,0%	12,3%

Omblyze	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	72		31035
Indice de vieillissement	2017	260		77,4
Moins de 20 ans	2017	10	13,9%	25,3%
65 ans ou plus	2017	26	36,1%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	1,86		2,35
Ménages d'une personne	2017	10	28,6%	28,6%
Familles monoparentales	2017	0	0,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	112		15571
Logements vacants	2017	5	4,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	56	77,8%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	11	29,7%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	3	8,1%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	0	0,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	15	100,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	4	33,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	15	100,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	15	23,8%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	2	9,5%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	33,3%	12,3%

Plan-de-Baix	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	147		31035
Indice de vieillissement	2017	153,6		77,4
Moins de 20 ans	2017	28	19,0%	25,3%
65 ans ou plus	2017	44	29,9%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,14		2,35
Ménages d'une personne	2017	30	42,9%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	12,5%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	136		15571
Logements vacants	2017	7	5,2%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	106	72,4%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	33	47,1%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	3	4,3%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	15	21,4%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	35	50,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	1	3,4%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	20	28,6%	70,8%
Population sans diplôme	2017	38	32,2%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	7	11,1%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	2	12,5%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	18070		20820

Le Poët-Célar	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	127		31035
Indice de vieillissement	2017	111,1		77,4
Moins de 20 ans	2017	27	21,3%	25,3%
65 ans ou plus	2017	30	23,6%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,55		2,35
Ménages d'une personne	2017	15	27,3%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	16,7%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	148		15571
Logements vacants	2017	40	26,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	87	68,3%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	24	43,6%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	1	1,8%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	35	41,2%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	45	52,9%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	11	25,0%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	10	11,8%	70,8%
Population sans diplôme	2017	25	25,0%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	6	9,1%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	0	0,0%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	0	0,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	17510		20820

La Roche-sur-Grane	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	170		31035
Indice de vieillissement	2017	76,7		77,4
Moins de 20 ans	2017	42	24,7%	25,3%
65 ans ou plus	2017	32	18,8%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,36		2,35
Ménages d'une personne	2017	20	28,6%	28,6%
Familles monoparentales	2017	0	0,0%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	100		15571
Logements vacants	2017	5	5,0%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	116	68,8%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	16	9,2%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	38	53,4%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	3	4,1%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	29	50,0%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	24	41,7%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	10	16,7%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	44	75,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	28	22,1%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	10	11,2%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	1	16,7%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	1	7,1%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	20540		20820

Saou	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	571		31035
Indice de vieillissement	2017	73,5		77,4
Moins de 20 ans	2017	136	23,8%	25,3%
65 ans ou plus	2017	100	17,5%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,17		2,35
Ménages d'une personne	2017	90	34,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	20	11,4%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	376		15571
Logements vacants	2017	16	4,3%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	408	71,6%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	34	6,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	119	46,5%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	9	3,5%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	190	62,3%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	70	23,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	30	22,1%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	140	45,9%	70,8%
Population sans diplôme	2017	87	20,1%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	45	15,7%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	7	38,9%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	6	10,5%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	19000		20820

Soyans	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	388		31035
Indice de vieillissement	2017	74,3		77,4
Moins de 20 ans	2017	101	26,0%	25,3%
65 ans ou plus	2017	75	19,3%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,47		2,35
Ménages d'une personne	2017	40	25,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	10	9,1%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	238		15571
Logements vacants	2017	30	12,6%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	309	79,6%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	20	5,2%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	88	55,3%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	4	2,5%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	70	41,2%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	75	44,1%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	22	18,8%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	105	60,0%	70,8%
Population sans diplôme	2017	45	15,7%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	21	10,6%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	4	26,7%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	0	0,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	21440		20820

Suze	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	234		31035
Indice de vieillissement	2017	108,3		77,4
Moins de 20 ans	2017	48	20,5%	25,3%
65 ans ou plus	2017	52	22,2%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,35		2,35
Ménages d'une personne	2017	25	25,0%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	6,7%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	156		15571
Logements vacants	2017	6	3,9%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	186	79,5%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	57	58,2%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	0	0,0%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	55	47,8%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	35	30,4%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	15	21,1%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	65	56,5%	70,8%
Population sans diplôme	2017	34	18,4%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	9	7,5%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	2	28,6%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	0	0,0%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	21450		20820

Vaunaveys-la-Rochette	Portrait			
	Date	Valeur	%	Val de Drôme
Démographie				
Nombre d'habitants	2017	584		31035
Indice de vieillissement	2017	107,4		77,4
Moins de 20 ans	2017	122	20,9%	25,3%
65 ans ou plus	2017	131	22,4%	19,6%
Ménages				
Taille moyenne des ménages	2017	2,23		2,35
Ménages d'une personne	2017	80	30,8%	28,6%
Familles monoparentales	2017	5	2,8%	11,9%
Logement				
Nombre de logements	2017	321		15571
Logements vacants	2017	24	7,5%	7,6%
Nombre d'habitants Propriétaires	2017	474	81,2%	71,5%
Nombre d'habitants Locataires HLM	2017	0	0,0%	5,7%
Résidences principales de 5 pièces ou plus	2017	148	56,5%	47,5%
Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche	2017	9	3,4%	2,4%
Emploi				
CSP + (actifs occupés)	2017	135	50,9%	46,3%
CSP - (actifs occupés)	2017	90	34,0%	49,8%
Salariés en emploi précaire (intérim et cdd)	2017	28	15,3%	14,1%
Actifs travaillant en dehors de la commune	2017	190	71,7%	70,8%
Population sans diplôme	2017	71	15,5%	27,1%
Chômage				
Nombre de chômeurs	2017	26	9,0%	11,9%
Chômage des moins de 25 ans	2017	3	23,1%	27,8%
Chômage des 55 ans ou plus	2017	3	5,5%	12,3%
Niveau de vie				
Médiane du revenu disponible par UC	2017	22580		20820

Analyse des besoins sociaux

CIAS de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

Avril 2022